

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSEIL DES GOUVERNEURS

RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION

ROME, 18 - 19 FÉVRIER 2004

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1 - 11	1 - 2
A. Ouverture de la session	3	1
B. Ordre du jour et documentation	4	1
C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5 6 - 8	1 1
D. Séance inaugurale de la session	9	2
E. Allocution du Président du FIDA	10	2
F. Déclarations générales	11	2
G. Clôture de la session		
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	12 - 21	3 - 4
A. Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA	12 - 13	3
B. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2002	14	3
C. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004	15	3
D. Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs	16	3
E. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	17	4
F. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)	18	4
G. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	19	4
H. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	20	4
I. Approbation de la diffusion des documents	21	4
3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (Y compris un résumé des déclarations générales prononcées en séance par les gouverneurs et les observateurs)	22 - 278	5 - 57

CHAPITRE	PARAGRAPHERS	PAGES
3.	A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (suite)	
	i) Première séance – 18 février 2004	22 - 73 5 - 15
	ii) Deuxième séance – 18 février 2004	74 - 182 16 - 36
	iii) Troisième séance – 19 février 2004	183 - 201 37 - 41
	iv) Quatrième séance – 19 février 2004	202 - 278 42 - 57
3.	B. TABLES RONDES	279 - 289 58 - 66
	Introduction	279 - 281 58 - 60
	Résumé des débats	282 - 289 61 - 66
	<i>Asie et Pacifique: Entreprises rurales et réduction de la pauvreté</i>	282 61
	<i>Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants: Promouvoir l'accès des agriculteurs aux marchés dans les économies en transition</i>	283 - 284 61 - 62
	<i>Afrique orientale et australe: Approches sectorielles: enjeux et perspectives pour le développement rural</i>	285 62 - 63
	<i>Amérique latine et Caraïbes: Envois de fonds et développement rural</i>	286 - 287 63 - 64
	<i>Proche-Orient et Afrique du Nord: Gérer la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord</i>	288 65
	<i>Afrique de l'Ouest et du Centre: La finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre</i>	289 66
3.	C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES	67 - 86
	Albanie	67 - 68
	Algérie	69 - 74
	Géorgie	75
	Lesotho	76 - 78
	Maroc	79 - 80
	Thaïlande	81
	États-Unis	82 - 83
	Zambie	84 - 85
	Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles	86
4.	DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES	87 - 113
	Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à l'occasion de la visite de M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso	88
	Allocution de M. Blaise Compaoré Président du Burkina Faso	89 - 93

CHAPITRE	PAGES
4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES (suite)	
Allocution prononcée par le Gouverneur pour la République française au nom des États membres du FIDA en remerciement du discours inaugural de M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso	94 - 95
Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, délivré en son nom par le Président du Conseil des gouverneurs, M. Guido Mantega	96
Allocution prononcée par le Président du FIDA, Lennart Båge, à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs	97 – 103
Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf	104 – 105
Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. James T. Morris, lu en son nom par M. Jean-Jacques Graisse, Vice-Directeur exécutif	106 – 108
Commerce et développement rural: Possibilités et défis pour les ruraux pauvres - Résumé de la table ronde lu par le Vice-Président, M. Nuri Ibrahim Hasan	109 – 110
Discours de clôture de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs prononcé par le Vice-Président M. Nuri Ibrahim Hasan	111 – 113
 ANNEXES	
I. Liste des participants à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs	115 – 178
II. Ordre du jour et programme des activités	179 – 181
III. Liste des documents soumis à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs	182 – 183
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-septième session	184 – 186

Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs



Le Président Bâge avec le Président du Conseil sortant souhaite la bienvenue au Président du Conseil nouvellement élu, M. Guido Mantega



Le Président du Conseil des gouverneurs, M. Guido Mantega



M. Nuri Ibrahim Hasan,
Vice-Président du Conseil



Mme Nobuko Matsubara
Vice-Présidente du Conseil

CHAPITRE PREMIER

OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION

1. La vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 18 et 19 février 2004. La liste des participants figure à l'annexe I.

2. Le Conseil a tenu au total quatre séances dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par M. Freddy Numberi, Ambassadeur et représentant permanent de la République d'Indonésie auprès du FIDA, au nom du Président sortant du Conseil, M. Bungaran Saragih, Ministre de l'agriculture de la République d'Indonésie.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour et le programme de travail de la session tels qu'ils sont indiqués à l'annexe II. La liste des documents soumis au Conseil est consignée à l'annexe III. Le texte des résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figure à l'annexe IV.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. En application de l'article 12 de son règlement intérieur le Conseil des gouverneurs a élu, parmi les membres qui le composent et pour un mandat de deux ans, un nouveau Bureau constitué comme suit:

Président: M. Guido Mantega
Ministre d'État chargé de la planification,
du budget et de l'administration de la
République fédérative du Brésil

Vice-Présidents: Mme Nobuko Matsubara
Ambassadrice du Japon en Italie

N. Nuri Ibrahim Hasan
Ambassadeur de la Jamahiriya arabe libyenne
populaire et socialiste auprès du FIDA

D. Séance inaugurale de la session

6. M. Blaise Compaoré, Président de la République du Burkina Faso, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs. Son allocution est reproduite intégralement au chapitre 4.



L'orateur principal, M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, dialoguant avec le Président du FIDA, M. Lennart Båge, et s'adressant à la plénière

7. Le nouveau Président du Conseil des gouverneurs a lu un message adressé par M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et dont le texte intégral figure au chapitre 4.

8. M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a fait une déclaration, et M. Jean-Jacques Graisse, Vice-directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a lu un message de M. James T. Morris, Directeur exécutif du PAM. Ces deux interventions sont reproduites intégralement au chapitre 4.

E. Allocution du Président du FIDA

9. Le texte intégral de l'allocution prononcée par le Président Båge figure au chapitre 4.

F. Déclarations générales

10. Les déclarations générales faites par les gouverneurs et observateurs sont résumées dans les comptes rendus analytiques (chapitre 3, partie A). Le résumé des six tables rondes est consigné dans la partie B du chapitre 3. Les déclarations générales soumises par écrit par les représentants des États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie C du chapitre 3.

G. Clôture de la session

11. Le Vice-Président, M. Nuri Ibrahim Hasan, a résumé les débats des tables rondes ainsi que les conclusions des principales délibérations du Conseil et a clôturé la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs. Le texte des interventions est reproduit intégralement au chapitre 4.

CHAPITRE 2

DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

A. Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA

12. Le Conseil des gouverneurs a accueilli avec satisfaction l'annonce que, conformément au paragraphe II.7 a) de sa résolution 130/XXVI, la sixième reconstitution des ressources du FIDA avait pris effet officiellement le 17 décembre 2003, date à laquelle le montant global des versements et des instruments de contribution déposés auprès du Fonds a atteint 50% des contributions totales. Il a ensuite examiné le rapport sur la sixième reconstitution (documents GC 27/L.2 et GC 27/L.2/Add.1). Il a constaté que les contributions totales à la sixième reconstitution, contributions complémentaires incluses, se montaient à 495,5 millions de USD, soit 88,5% du niveau cible de 560 millions de USD. Il a également pris acte du fait que, au 18 février 2004, le montant total des instruments de contribution déposés et des versements non assortis d'un instrument de contribution s'établissait à 328,5 millions de USD, soit 66,3% du montant global des annonces de contributions. Les versements reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre se sont élevés à 102,4 millions de USD, soit 20,7% du montant total des annonces de contributions.

13. Le Conseil a également relevé que le montant total des annonces de contributions, soit 495,5 millions de USD, était constitué pour 27,4 millions de USD de contributions complémentaires: un montant équivalant à 15,8 millions de USD annoncé par la Belgique à l'appui des objectifs spécifiques du Fonds belge de survie pour le tiers monde, des montants équivalant à 1,0 million de USD et 10,0 millions de USD respectivement annoncés par l'Inde et le Royaume-Uni au titre de l'initiative du FIDA pour promouvoir l'innovation, et un montant équivalant à 600 000 USD annoncé par le Luxembourg en faveur du Fonds d'affectation spéciale du FIDA pour l'initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Les versements au titre des contributions complémentaires se sont élevés au total à l'équivalent de 7,2 millions de USD.

B. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2002

14. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2002 et les résultats de ses opérations pour l'année se terminant à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à H compris du document GC 27/L.3 ainsi que dans le rapport du Commissaire aux comptes y afférent.

C. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004

15. Après avoir examiné le projet de budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004, présenté dans les documents GC 27/L.4 et GC 27/L.4/Add.1, le Conseil des gouverneurs a adopté le 18 février 2004 la résolution 133/XXVII s'y rapportant. En approuvant le budget administratif pour 2004, le Conseil a également autorisé l'amendement de son règlement financier, par suppression de la deuxième phrase du paragraphe 2 de l'article 6, de manière à autoriser le report des fonds non alloués à la clôture de l'exercice financier sur l'exercice financier suivant à concurrence d'un montant ne dépassant pas 3% dudit exercice. Cet amendement est entré en vigueur avec l'adoption de la résolution 133/XXVII et prend effet à compter de l'exercice 2003.

D. Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs

16. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 27/L.5 et adopté la résolution 134/XXVII habilitant le Conseil d'administration à décider de l'établissement de tous les fonds

d'affectation spéciale multidonateurs et invitant le Président du FIDA à informer le Conseil des gouverneurs de toute décision de cette nature prise par le Conseil d'administration.

E. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

17. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport (document GC 27/L.6) et de l'exposé oral de M. Cyril Enweze, Vice-Président du FIDA, sur les progrès de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance. Ce système a été élaboré et approuvé par le Conseil d'administration, dans le cadre des pouvoirs que lui avait conférés le Conseil des gouverneurs à sa session du vingt-cinquième anniversaire du Fonds et conformément au rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Le Conseil a également relevé qu'un rapport d'information sur la mise en œuvre du système lui serait présenté chaque année.

F. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)

18. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du quatrième rapport annuel sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (document GC 27/L.7) et a entendu un exposé oral de M. Cyril Enweze, Vice-Président du FIDA, sur les plus récentes réalisations du programme et sur le bilan actualisé de l'année précédente. En conséquence, le programme a été révisé dans le contexte d'un cadre temporel plus réaliste afin de faciliter la production de résultats de qualité.

G. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre

19. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport écrit (document GC 27/L.8) et de l'exposé oral de M. Bruce Moore, Coordonnateur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, sur les enseignements et le bilan de l'action engagée depuis la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs pour améliorer l'accès durable des ruraux pauvres à la terre, à l'eau et aux ressources productives connexes dans les pays et régions où la Coalition intervient actuellement.

H. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

20. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport (document GC 27/L.9) et de l'exposé oral de M. Per Ryden, Directeur général du Mécanisme global, sur l'évolution en 2003 de la stratégie opérationnelle et des activités du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et sur les mesures prises pour intensifier la mobilisation des ressources dans le cadre du nouveau plan d'activité.

I. Approbation de la diffusion des documents

21. Le Conseil des gouverneurs a autorisé la diffusion de tous les documents présentés à la session et a indiqué qu'ils seraient ultérieurement affichés sur le site Web public du FIDA.

CHAPITRE 3

A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées
en séance par les gouverneurs et les observateurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la vingt-septième session tenue le mercredi 18 février 2004, à 10 heures

PRÉSIDENT SORTANT: BUNGARAN SARAGIH (INDONÉSIE)
PRÉSIDENTS: GUIDO MANTEGA (BRÉSIL)
NOBUKO MATSUBARA (JAPON)

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	23
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	24
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	25 - 31
Allocution inaugurale prononcée par le Président du Burkina Faso	32 - 37
Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	38
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	39 - 40
Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	41 - 42
Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	43 - 44
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour)	45 - 72
- Italie	45 - 48
- Cameroun	49 - 51
- Japon	52 - 54
- Pérou (au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes)	55 - 57
- France	59 - 61
- Chine	62 - 64
- Danemark (au nom des pays nordiques)	65 - 66
- Zimbabwe	68 - 70
- El Salvador	71 - 72

22. La réunion est ouverte à 10 heures.

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

23. **M. NUMBERI** (Indonésie), s'exprimant au nom du Président sortant, déclare ouverte la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs et souhaite la bienvenue aux participants. La formule de conférence-débat introduite à la vingt-cinquième session sera de nouveau adoptée pour la présente session, avec pour thème "Commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres". Les objectifs de développement du Millénaire, tout comme le consensus de Monterrey, ont fait ressortir l'importance du commerce et des marchés pour la réduction de la pauvreté, puisque bon nombre des 900 millions de ruraux pauvres du monde sont directement ou indirectement tributaires des marchés internationaux pour leurs produits agricoles. Le FIDA doit s'associer aux autres institutions du système des Nations Unies pour concrétiser les objectifs de développement du Millénaire et aider les ruraux pauvres à améliorer leurs moyens d'existence grâce à une meilleure productivité et à une ouverture sur les marchés. La sixième reconstitution des ressources du FIDA a pris effet le 17 décembre 2003. Il convient de féliciter le Président du FIDA et ses collaborateurs de cet événement important, et de remercier les États membres pour leur appui sans faille.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 27L.1)

24. L'ordre du jour (GC 27/L.1) est adopté.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 3 de l'ordre du jour)

25. **M. NUMBERI** (Indonésie) annonce que, conformément à l'article 12 du Règlement intérieur, le Conseil doit élire un bureau constitué d'un président et de deux vice-présidents, pour un mandat de deux ans. Il a été informé que la candidature de M. Guido Mantega, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil, avait été proposée pour le poste de président.

26. M. Guido Mantega (Brésil) est élu Président du Conseil des gouverneurs par acclamation.

27. **M. NUMBERI** (Indonésie) dit avoir été informé de la présentation des candidatures de Mme Nobuko Matsubara, Ambassadrice du Japon en Italie, et de M. Nuri Ibrahim Hasan, Ambassadeur de la Jamahiriya arabe libyenne auprès du FIDA, aux postes de vice-présidents.

28. Mme Nobuko Matsubara (Japon) et M. Nuri Ibrahim Hasan (Jamahiriya arabe libyenne) sont élus Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.

29. M. Mantega (Brésil) prend la présidence.

30. **Le PRÉSIDENT** déclare que son élection à la présidence du Conseil des gouverneurs est un grand honneur pour lui-même comme pour son pays et rappelle que cet événement coïncide avec le trentième anniversaire de la Conférence mondiale de l'alimentation, tenue en 1974 et à l'occasion de laquelle il avait été décidé de créer le FIDA. Les objectifs du Brésil sont très proches de ceux du FIDA et les priorités gouvernementales sont de donner aux plus pauvres accès à des emplois et des débouchés pour leurs produits, pour leur permettre de vivre de façon digne et autonome. Le pays a lancé deux programmes destinés à faciliter l'accès à l'alimentation et à créer des emplois en milieu rural - le programme "Faim zéro" et le programme national de renforcement de l'agriculture familiale - et lors d'une réunion avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies il a proposé, avec les gouvernements français et chilien, la création d'un fonds international de lutte contre la faim pour mobiliser de nouvelles ressources et redonner un poids politique à la question. La pauvreté rurale est liée entre autres à l'impossibilité d'accéder à la propriété foncière mais la solution ne réside pas seulement dans la redistribution des terres: il faut aussi financer la production familiale

et l'assistance technique. La stagnation économique de la plupart des pays d'Amérique latine depuis une vingtaine d'années est à l'origine d'un phénomène d'exode rural et d'un accroissement considérable du nombre des sans-abri, et les organisations multilatérales sont instamment invitées à accroître leurs financements pour résoudre ces problèmes. Le commerce international et l'accès aux marchés mondiaux jouent un rôle important dans la lutte contre la faim; il appartient aux pays riches d'éliminer les distorsions introduites par le protectionnisme et aux organisations comme le FIDA d'œuvrer en vue de cet objectif.

31. La politique nouvellement adoptée par le FIDA pour l'allocation des ressources en fonction de la performance devrait déboucher sur un système transparent, objectif et bien équilibré dont bénéficieront les plus pauvres. Malgré les difficultés financières auxquelles le Brésil fait face, il a continué à alimenter les ressources financières du FIDA. Comme l'a déclaré le Président Lula da Silva, il faut agir pour que tout le monde puisse se nourrir décemment trois fois par jour sans devoir tendre la main. La lutte contre la faim, la pauvreté et l'exclusion sociale doit s'inscrire dans un combat plus vaste pour sauver des vies.

ALLOCUTION INAUGURALE PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DU BURKINA FASO

32. **M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, est conduit à son siège.**

33. **M. BÂGE** (Président du FIDA) se déclare honoré d'accueillir M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs. Les stratégies adoptées au niveau national sous l'autorité du Président Compaoré visent les problèmes fondamentaux de la très grande pauvreté et de l'exclusion et se concentrent sur les mesures en faveur des pauvres et des groupes vulnérables. Le FIDA, qui travaille depuis plus de vingt ans au Burkina Faso, a pu s'associer aux efforts conjugués pour favoriser un développement durable. Le Président Compaoré, qui a su faire entendre la voix de l'Afrique, est convaincu du potentiel du continent et met tous ses espoirs dans les ressources naturelles et humaines encore mal exploitées de l'Afrique.

34. Aujourd'hui, l'Afrique n'évoque plus désolation ou désespoir mais laisse entrevoir la perspective de l'élimination de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire et un avenir meilleur pour les générations futures. Par son action, le Président Compaoré a montré l'importance qu'il attachait au développement rural et fait preuve de détermination et de courage pour s'attaquer aux problèmes des ruraux pauvres. Il est en cela une source d'inspiration pour les dirigeants du monde entier.

35. **M. COMPAORÉ** (Président du Burkina Faso) prononce une allocution inaugurale dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

36. **Le PRÉSIDENT** remercie le Président Compaoré de son allocution, qui confirme la volonté de son pays d'œuvrer en vue des objectifs qu'il partage avec le FIDA, à savoir favoriser le développement et aider les plus démunis.

37. **Mme PALLEZ** (France), s'exprimant au nom du Conseil des gouverneurs, juge encourageant d'entendre s'exprimer un dirigeant qui a une profonde connaissance des besoins des pauvres mais aussi une vision de la voie à suivre. En cette époque de mondialisation, il est du devoir de tous les dirigeants de porter leur regard au-delà des frontières nationales et d'œuvrer pour la coopération et la solidarité internationale au profit de tous. La nécessité de l'égalité dans les relations internationales et tout particulièrement dans le commerce mondial des produits agricoles est un problème qui concerne non seulement le Burkina Faso et l'Afrique dans son ensemble mais aussi chacun des 900 millions de ruraux qui vivent dans la pauvreté de par le monde. L'engagement du Président Compaoré, qui a attiré l'attention sur leurs problèmes et recherché une solution pour que les objectifs de développement du Millénaire deviennent réalité, a valeur d'exemple pour tous. La présence du Président Compaoré au

Conseil des gouverneurs marque l'attachement que porte le Burkina Faso au FIDA, lequel continuera d'apporter un soutien constant à ce pays et à l'Afrique en général. Le Fonds consacre près de la moitié de ses ressources au financement de projets en faveur des populations les plus pauvres du continent africain. Il faut trouver des solutions à un certain nombre de problèmes, dont celui du secteur cotonnier, vital pour le Burkina Faso et pour bien d'autres pays africains. Mme Pallez est reconnaissante au Président Compaoré d'avoir évoqué la place des femmes dans le développement; les liens sont en effet étroits entre la situation des femmes et leur rôle dans le développement économique. Le FIDA a fait œuvre de pionner dans l'action entreprise pour donner aux femmes l'autonomie nécessaire, et il continuera à l'avenir à inclure ce type d'activité dans tous ses projets et programmes.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

38. **Le PRÉSIDENT** donne lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

39. **M. BÂGE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

40. **Le PRÉSIDENT** se félicite, au nom du Conseil des gouverneurs, de la déclaration riche d'enseignements de M. Bâge, qui atteste de son autorité naturelle et de sa volonté d'atteindre les objectifs énoncés lors du Sommet du Millénaire et en particulier, les buts que s'est fixé le FIDA.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

41. **M. DIOUF** (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

42. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Diouf de son message encourageant. Le Conseil des gouverneurs apprécie la qualité de la collaboration entre les deux organisations, qui n'a cessé de se renforcer avec les années.

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

43. **M. GRAISSE** (Vice-Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial) prononce au nom de M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), une allocution dont le texte est intégralement reproduit au paragraphe 4.

44. **Le PRÉSIDENT** invite M. Graise à transmettre les remerciements du Conseil des gouverneurs à M. Morris pour son message réaffirmant la qualité de la collaboration entre les deux organisations et sa poursuite en faveur de tous ceux qui aspirent à la sécurité alimentaire.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour)

45. **M. MAGRI** (Italie) déclare que son gouvernement approuve sans réserve le programme de travail du FIDA pour 2004 ainsi que sa stratégie à moyen terme et se félicite des résultats obtenus en 2003. Le Parlement a approuvé la contribution de l'Italie à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA. En tant que pays hôte, l'Italie est consciente des devoirs qui lui incombent en vertu de l'accord de Siège et a accédé à la demande du FIDA d'installer son siège dans un nouveau bâtiment; M. Magri est convaincu que les nouveaux locaux contribueront à renforcer le prestige du FIDA et à rationaliser son fonctionnement et sa structure.

46. Dans un monde où un cinquième de l'humanité vit dans le dénuement et où les exclus de la croissance économique sont légion, les pays en développement devraient tout faire pour améliorer le sort de leur population; les pays industrialisés, quant à eux, doivent renforcer leur engagement et leur appui. À l'occasion de réunions internationales récentes des annonces ont été faites concernant l'augmentation de l'aide publique au développement après dix années de recul, mais plusieurs obstacles sérieux doivent encore être surmontés. Pour sa part, l'Italie est résolue à appuyer des organisations internationales telles que le FIDA qui se sont engagées dans la lutte contre la faim et la pauvreté et à faire passer à 0,33% du produit intérieur brut le montant de son aide public au développement. L'Italie a été parmi les premiers pays à encourager l'adoption de mesures en faveur de l'allègement de la dette et à apporter des ressources supplémentaires au FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Parmi les institutions du système des Nations Unies basées à Rome qui ont pour mission importante de concrétiser les objectifs de développement du Millénaire en ce qui concerne la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire, le FIDA a un rôle particulièrement important à jouer. Des inquiétudes ont souvent été exprimées face à la lenteur des progrès réalisés pour parvenir à des accords commerciaux et ouvrir les marchés. Mais la libéralisation des échanges ne suffira pas à faire reculer la pauvreté: il faut que les petits exploitants agricoles des pays en développement disposent des ressources et de l'aide nécessaires pour avoir accès aux débouchés. Il faut absolument diversifier la production des pays en développement et garantir aux petits paysans l'accès au crédit, pour qu'ils puissent s'intégrer dans les systèmes commerciaux aux niveaux régional et mondial.

47. L'Italie se félicite des mesures prises pour renforcer l'action du Fonds en 2003 grâce à un processus stratégique de planification destiné à utiliser les ressources de façon optimale - le nouveau système d'allocation fondé sur la performance - à la mise en place d'une présence permanente du FIDA sur le terrain et à l'amélioration des méthodes de suivi et d'évaluation des résultats des projets. Les efforts déployés par le Fonds à cet égard devraient permettre d'améliorer la gouvernance et d'approfondir le dialogue avec les pays bénéficiaires. En ce qui concerne l'efficacité de l'aide, le Gouvernement italien juge important de mettre les procédures et les pratiques suivies par les pays donateurs en conformité avec les grandes lignes de la déclaration faite en 2003 à Rome sur l'harmonisation. Dans la lutte contre la pauvreté, il faut adopter une approche intégrée du développement agricole portant à la fois sur l'allègement de la dette, l'accès aux marchés, l'amélioration des flux financiers et la participation des organisations de base à la définition des stratégies de développement. En conclusion, M. Magri réaffirme la volonté sans relâche de l'Italie de soutenir le Fonds.

48. **M. BÂGE** (Président du FIDA) remercie le Gouvernement italien de son appui sans faille au FIDA depuis 26 ans, qui atteste de la solidité et de la continuité de l'engagement de l'Italie à l'égard de l'ensemble du système des Nations Unies, en particulier des institutions basées à Rome, et de la vision commune d'un monde meilleur. Il exprime sa gratitude pour l'offre d'accueillir le FIDA dans un nouveau bâtiment, ce qui permettra de centraliser les activités du Fonds et donc de mieux assurer la sécurité du personnel – un problème important à l'heure actuelle; le FIDA pourra aussi organiser sur place ses réunions, ce qui sera une source d'économies de temps et d'argent. M. Bâge espère pouvoir mettre au point prochainement avec le Gouvernement italien les dispositions relatives au nouveau bâtiment du Siège.

49. **M. TABONG KIMA** (Cameroun) considère que le thème retenu pour la présente session du Conseil des gouverneurs s'inscrit dans le droit fil du regain d'intérêt manifesté dans le monde pour les négociations sur le commerce international des produits agricoles. L'objectif de développement du Millénaire qui concerne la lutte contre la faim et la pauvreté intéresse les pays en développement comme les pays développés. Il faut voir dans les échanges commerciaux régionaux ou internationaux des instruments d'amélioration du commerce, de promotion du développement économique et d'intégration des pays en développement dans le système commercial planétaire. L'issue des récentes négociations commerciales est un sujet de préoccupation; il faudrait bien évidemment se pencher de

façon plus approfondie sur le problème de l'accès aux marchés, des subventions à l'exportation et des aides à la production nationale, source de sérieuses distorsions dans les échanges internationaux. Le développement rural, étant maintenant considéré comme l'élément crucial d'une transformation durable de la situation des ruraux pauvres, la communauté internationale devrait agir pour les aider à avoir accès aux ressources productives et techniques et à diversifier leur production commercialisable. La volonté politique des gouvernements des pays en développement, la coopération nord-sud et la coopération Sud-Sud sont autant de facteurs qui accroîtront les chances de succès lors des prochaines négociations commerciales. Le FIDA doit continuer d'aider à renforcer les capacités des ruraux pauvres du monde en développement, qui ont beaucoup à offrir en termes de savoirs et de compétences.

50. Parmi les principales mesures prises depuis la conclusion des négociations relatives à la sixième reconstitution des ressources du FIDA, il convient de mentionner le lancement du programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain, qui contribuera à renforcer le dialogue sur les grandes orientations dans les pays en développement, la mise au point du système d'allocation fondé sur la performance – encore qu'il faille éviter dans ce domaine des disparités injustifiées entre pays – ainsi que les progrès réalisés en vue de procéder à une évaluation externe indépendante du FIDA. Le Fonds devrait recevoir l'appui d'autres donateurs pour participer à l'Initiative en faveur de la réduction de la dette. M. Tabong Kima se félicite d'apprendre que la sixième reconstitution des ressources du FIDA vient de prendre effet, et il attend avec intérêt le lancement des négociations sur la septième reconstitution. Il est encourageant de constater que les États membres qui appartiennent au monde en développement s'efforcent de contribuer aux ressources du Fonds malgré les difficultés financières auxquelles ils font face. C'est particulièrement le cas du Cameroun, qui a relevé de 25% sa contribution.

51. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) doit bénéficier d'un appui plus actif, mais il faut féliciter le FIDA pour l'intention qu'il a manifestée de signer un accord avec le secrétariat du NEPAD. En conclusion, M. Tabong Kima fait part de l'inquiétude que suscite l'incidence élevée du VIH/sida dans le monde en développement et demande au FIDA d'intégrer une composante de lutte contre le VIH/sida dans tous ses programmes et projets.

52. **Mme MATSUBARA** (Japon) fait observer que, même si le thème de la conférence-débat de cette année intéresse les objectifs de développement du Millénaire, ce qu'il faut en réalité pour les concrétiser, c'est une approche exhaustive consistant notamment à mobiliser l'aide publique au développement, des fonds propres des pays en développement, des fonds privés y compris des investissements extérieurs directs ainsi que des fonds provenant d'activités commerciales. Dans cette perspective générale, il est indispensable de promouvoir les échanges commerciaux pour assurer un financement suffisant du développement. En même temps, il faut que les pays bénéficiaires soient autosuffisants et maîtrisent les activités et que des partenariats s'instaurent avec la communauté internationale pour que les objectifs de développement du Millénaire deviennent une réalité.

53. Le Japon, qui est le premier importateur net de produits alimentaires, et dont 50% des importations alimentaires proviennent de pays en développement, a pris des mesures pour ouvrir plus largement ses marchés en éliminant droits et quotas sur des produits agricoles en provenance de ces pays. C'est ainsi que, depuis avril 2003, le nombre de produits de l'agriculture et des pêches en provenance des pays parmi les moins avancés qui sont exemptés de droits et de quotas est passé d'environ 300 à 500. Selon la nouvelle charte pour l'aide publique au développement, révisée en août 2003, la réduction de la pauvreté est une question prioritaire pour le Japon, tout comme l'aide à l'éducation, aux soins de santé et à l'action sociale, à l'eau et à l'assainissement ainsi qu'à l'agriculture. En 2000 et 2001, l'assistance apportée par le Japon dans le domaine agricole s'est élevée à 1,14 milliard de USD, soit 40% de l'aide publique au développement accordée à titre bilatéral. Le Japon participe entre autres à la coopération Sud-Sud et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par la mise au point et la diffusion d'une nouvelle variété de riz pour l'Afrique,

ce qui devrait renforcer la production rizicole en Afrique occidentale et contribuer ainsi à assurer la sécurité alimentaire, à combattre la pauvreté et à économiser des devises autrement consacrées à l'importation de riz. Le Japon souhaiterait recevoir l'appui d'autres acteurs pour ce programme.

54. À la troisième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III), qui s'est tenue à Tokyo en 2003, fera suite en automne 2004 la conférence TICAD Asie-Afrique sur le commerce et les investissements. Le Japon entend continuer à appuyer activement le développement rural et à renforcer ses relations avec le FIDA.

55. **M. MORÁN VAL** (Pérou), s'exprimant au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, considère que le programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2004 marque un recul pour l'Organisation. Les 25 projets proposés pour 2004 représentent une baisse de 15% par rapport à il y a trois ans et, même si le programme de dons s'est développé, l'augmentation ne dépasse pas 5%. Le FIDA a considérablement changé en deux ans puisqu'il met aujourd'hui beaucoup plus l'accent sur les mesures de supervision, comme le programme pilote relatif à sa présence sur le terrain, l'évaluation externe indépendante, le système d'allocation fondé sur la performance et le programme de transformation stratégique (PTS) – tout cela aux dépens du développement agricole et donc du mandat de l'Organisation. Il faut espérer que cette tendance s'inversera et que, mis à part certaines activités de contrôle justifiées, l'Organisation concentrera ses activités sur le financement de projets agricoles dans les pays en développement. Le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes note avec satisfaction que la sixième reconstitution a pris effet en décembre 2003; il déplore toutefois les retards dans les versements effectués au titre de la cinquième reconstitution et demande que des mesures soient prises pour éviter d'autres retards dans les versements des principaux contributeurs à la sixième reconstitution et pour susciter un regain d'intérêt parmi les contributeurs plus modestes. Le rapport sur le programme de transformation stratégique est préoccupant car il souligne un certain nombre d'insuffisances qu'il faudra surmonter, car il sera difficile d'augmenter le budget en faveur du programme.

56. Réaffirmant que la région est en faveur de la participation du FIDA à la Coalition internationale pour l'accès à la terre, M. Morán Val invite instamment l'Organisation à poursuivre ses activités avec la Coalition et exprime l'espoir qu'elle sera en mesure d'élargir la gamme de ses activités dans la région, notamment en ce qui concerne l'appui aux femmes. Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification mérite d'être félicité pour ses projets en particulier ceux qui encouragent le développement durable des régions arides et semi-arides. M. Morán Val remercie pour les renseignements communiqués sur le nouveau système d'allocation fondé sur la performance, attend avec intérêt de voir ses répercussions pratiques et espère, pour qu'il puisse servir d'outils susceptibles de renforcer le mandat du FIDA, que le dialogue se poursuivra et que le Conseil aura la possibilité d'en suivre l'évolution.

57. S'agissant du thème de la conférence-débat, ce qu'il faut avant tout, c'est disposer d'un système commercial multilatéral à la fois transparent et efficace où la compétitivité et l'efficacité iront de pair avec l'égalité des chances pour le commerce des produits agricoles. Or, le caractère inégal de ces échanges constitue le principal obstacle au développement. Il faut donc féliciter le FIDA d'avoir retenu ce thème, et il faut espérer que le Fonds pourra faire entendre sa voix et utiliser ses moyens en tant qu'institution dans le combat pour un système d'échanges agricoles équitable fondé sur la qualité des produits et des services et non pas sur les subventions. Il faut d'autre part féliciter le FIDA d'avoir établi un document sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans leur pays d'origine, où s'offre un potentiel de maillage et de définition de stratégies innovantes pour aider les communautés bénéficiaires à se libérer de la pauvreté.

58. **Mme Matsubara (Japon) prend la présidence.**

59. **Mme PALLEZ** (France) rappelle que la réunion récente à Genève du Président de la République française avec ses homologues du Brésil et du Chili et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a été l'occasion de rappeler la priorité que la France attache à la lutte contre la faim et la pauvreté, tout particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement du Millénaire. S'agissant de la lutte contre la faim, le cœur du mandat du FIDA est l'action visant à améliorer la sécurité alimentaire, en travaillant avec les plus pauvres des ruraux pauvres et aussi en apportant un soutien à la recherche agricole et aux transferts de technologie et de connaissances et en améliorant l'accès des pauvres aux marchés.

60. La période de la sixième reconstitution est marquée par des réformes en profondeur au FIDA, notamment un examen de la situation financière du Fonds et la mise en place du système d'allocation fondé sur la performance. Il faudra veiller à ce que la mise en œuvre des réformes se fasse dans le respect du mandat du FIDA: il ne faut pas oublier que les projets s'adressent avant tout à des personnes plus encore qu'à des États. Le continent africain doit rester une priorité forte. La France ne voit pas la nécessité d'autres réformes durant la septième reconstitution, qui devrait être l'occasion de mettre en œuvre les réformes déjà adoptées et d'achever celles qui sont engagées, telle la réforme de la politique de placement. La reconstitution des ressources du FIDA doit être liée à son mandat fondamental. La France souhaite que la lutte contre la faim et la pauvreté figure à l'ordre du jour des travaux de la septième reconstitution, avec un objectif de résultats qui pourrait être inscrit dans un plan d'action.

61. Le FIDA aura un rôle décisif dans l'alliance mondiale contre la faim et la pauvreté dont la création a été proposée lors de la récente réunion de Genève à laquelle Mme Pallez a fait allusion auparavant. En une période de moyens limités, il est indispensable de coordonner les opérations entre tous les acteurs, y compris les institutions internationales, les bailleurs de fonds et les acteurs locaux. Peut-être les institutions basées à Rome qui s'occupent des questions d'alimentation pourraient-elles organiser une fois par an une réunion conjointe de leurs conseils d'administration. Lors de la réunion de Genève, la question des ressources a également été soulevée et il a été décidé de créer un groupe de travail non directif chargé d'étudier des propositions concrètes et innovantes à promouvoir au sein de la communauté internationale pour combattre la faim et la pauvreté. La France soutient le projet de mécanisme financier international proposé par le Gouvernement britannique et envisage elle-même des propositions sur la taxation de certaines transactions internationales. Elle tiendra le FIDA informé de l'évolution de la situation dans ce domaine. La France renouvelle son soutien au FIDA, se félicite des réformes ambitieuses qu'il a entreprises et demande une intensification des activités moyennant l'adoption d'un plan d'action pluriannuel contre la faim et la pauvreté en milieu rural, en étroite coordination avec les autres institutions compétentes.

62. **M. LI** (Chine), après avoir remercié le FIDA de l'appui qu'il prête au développement rural et à la lutte contre la pauvreté dans son pays, exprime sa satisfaction devant les réformes entreprises par l'Organisation pour s'adapter à l'évolution de l'environnement mondial. Dans le contexte actuel d'aggravation de la pauvreté, la communauté internationale doit intensifier ses efforts pour remédier à la situation. Les pays en développement ont besoin d'une aide plus importante des pays développés, qu'il s'agisse d'octroi de fonds, de réduction ou d'annulation de la dette, de transfert de technologie ou de commerce équitable. À long terme, il est dans l'intérêt du monde développé de combattre la pauvreté dans le monde ainsi que d'instaurer durablement la paix et la stabilité. Une croissance économique durable et la prospérité doivent être l'objectif ultime pour l'humanité tout entière.

63. Depuis 1981, la Chine et le FIDA collaborent très étroitement pour réduire la pauvreté et assurer un développement rural durable, d'où l'adoption de nouvelles approches de la lutte contre la pauvreté dont ont bénéficié des millions de ruraux pauvres. Le Gouvernement chinois s'est toujours acquitté de ses responsabilités en tant qu'État-membre du Fonds, comme le montrent ses annonces de contributions aux différentes reconstitutions des ressources du FIDA; malgré des problèmes financiers, il a régulièrement relevé le montant de ses contributions. La veille, précisément M. Li a

déposé un billet à ordre d'un montant de 5 892 000 USD représentant la contribution de la Chine à la cinquième reconstitution et annoncé le versement de 10 500 000 USD au titre de la sixième reconstitution.

64. Depuis les années 90, il y a eu un recul très net du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Chine. Durant les vingt années précédentes, plus de 200 millions de personnes déshéritées avaient pu se libérer de la pauvreté, ce qui aurait été impossible sans une croissance économique rapide, et le Gouvernement chinois reste résolu à lutter contre la pauvreté grâce à des stratégies intégrées de développement durable visant une croissance économique générale équilibrée où le secteur agricole aura la priorité. Il continuera à apporter l'appui politique et financier indispensable à l'action en faveur des ruraux pauvres en adaptant les structures économiques, en développant les ressources locales et la production ainsi qu'en améliorant la capacité d'autosuffisance. La Chine apprécie beaucoup les relations amicales et la coopération qui se sont instaurées avec le FIDA et la communauté du développement et elle a l'intention de poursuivre son action en vue d'un monde où la pauvreté aura disparu.

65. **M. MOESBY** (Danemark), s'exprimant au nom des pays nordiques, félicite le FIDA de son engagement et de son action constructive pour appliquer les mesures décidées lors de la reconstitution précédente. Les pays nordiques se félicitent tout particulièrement de voir réaffirmé le consensus politique sur l'importance du développement rural comme en atteste le thème choisi pour le débat de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies en juillet 2003, et ils se proposent d'aider le Fonds à relever le défi pour concrétiser les objectifs de développement du Millénaire et répondre aux besoins en matière de développement par des actions concrètes en partenariat avec d'autres acteurs. Le droit à une alimentation suffisante et saine, pour accéder au bien-être et à la santé, est un droit fondamental. Dans l'action entreprise pour atténuer la pauvreté rurale, le FIDA devrait utiliser son expérience et son rôle novateur pour faire ressortir son avantage en tant qu'institution de financement et de développement particulièrement à l'écoute des besoins des ruraux pauvres. Une attention particulière doit être accordée à l'autonomisation des femmes, qui représentent l'essentiel de la main-d'œuvre des pays en développement; le FIDA peut jouer à cet égard un rôle important en veillant notamment à ce qu'elles aient plus facilement accès aux services financiers et aux emplois et en faisant valoir leur droit à la terre par voie d'acquisition ou de succession.

66. Il faudrait, en étroite concertation avec les pays en développement, mieux exploiter le savoir du FIDA et ses vues pour formuler des stratégies de réduction de la pauvreté et des plans nationaux de développement. Tous les bailleurs de fonds, y compris des organisations comme le FIDA, ont pour obligation de travailler ensemble pour améliorer la coordination au niveau des pays. Le FIDA étant une institution financière de taille modeste, il est d'autant plus important qu'il fasse appel à son expérience du développement rural pour renforcer la coordination et l'harmonisation entre les organismes multilatéraux de développement dans les pays, par exemple en participant aux initiatives fondées sur des approches sectorielles. Le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain et la gestion fondée sur les résultats sont d'autres outils qui permettront de renforcer l'efficacité des actions de développement. Les pays nordiques sont résolus à continuer de participer aux activités du Fonds.

67. **M. Mantega (Brésil) reprend la présidence.**

68. **Mme MUCHADA** (Zimbabwe) s'associe à l'appel lancé par le Président du Burkina Faso au nom des pauvres du continent africain et en particulier des femmes. Le Zimbabwe a subi plusieurs années de sécheresse qui ont eu de graves effets sur la production agricole. Pour éviter une crise humanitaire, le gouvernement a puisé dans les devises essentielles pour importer des denrées alimentaires et s'est donc trouvé dans l'impossibilité de remplir ses obligations à l'égard du FIDA en 2002 et 2003 – ce qui explique la suspension des décaissements pour le projet de gestion paysanne des ressources en zone sèche. Toutefois, malgré cette suspension, le gouvernement a honoré ses

obligations sur le plan local et continué à exécuter les projets du FIDA. Il faut espérer que le projet de gestion paysanne des ressources en zone sèche qui a transformé l'approche du développement rural au Zimbabwe, pourra redémarrer prochainement, une fois qu'aura été négocié un nouveau calendrier de remboursements adapté à la situation du pays.

69. Le Zimbabwe a créé une commission d'évaluation foncière et le gouvernement va collaborer avec ses partenaires pour trouver les ressources nécessaires à la réforme agraire, dont l'un des piliers est l'accès aux débouchés. L'achèvement du cycle de négociations de Doha est le seul moyen d'établir des règles commerciales équitables dont bénéficieront également les pauvres. En décembre 2003, le gouvernement a entrepris une réforme structurelle de l'économie qui a déjà donné des résultats, qu'il s'agisse de l'appréciation du dollar du Zimbabwe par rapport au dollar des États-Unis, de la fin du rationnement du carburant et d'autres denrées rares, de la baisse du prix de la plupart des biens importés et du regain de confiance dans le secteur financier. Le Zimbabwe est, comme auparavant, résolu à honorer ses obligations vis-à-vis des institutions financières internationales, et c'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition de reprise de la coopération avec le FIDA.

70. La mission du FIDA – aider les pauvres – est en péril, comme le montrent la diminution du nombre de pays qui bénéficient de son assistance et la baisse des contributions volontaires aux ressources du Fonds. Il faut trouver des moyens nouveaux d'encourager les Membres à contribuer à la sixième reconstitution. Le système d'allocation fondé sur la performance apporte un élément fort apprécié de transparence mais il ne faudrait pas qu'il contribue à pénaliser sans que cela soit justifié. Il faut poursuivre les travaux afin de définir des critères objectifs facilement mesurables. Le FIDA n'est ni une banque ni une institution politique et ne doit pas s'écarter de sa mission. Mme Muchada invite instamment le Fonds à contribuer au développement de l'Afrique dans le contexte du NEPAD, où ont été clairement exprimés les besoins du continent. Les points de vue des gouverneurs et les enseignements tirés de leur expérience sur le terrain devraient être pris en compte dans le programme du FIDA.

71. **M. RODEZNO MUNGUÍA** (El Salvador) s'associe aux observations faites par le président du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Depuis 1999, les problèmes liés à la chute de la production, à l'absence d'information sur le marché ou de contact avec les débouchés ainsi qu'au manque de solidarité avec les ruraux ont pu être en grande partie surmontés dans son pays grâce à des politiques officielles visant à renforcer les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres. Des efforts ont été consentis pour faire avancer la technologie, notamment par la création d'un fonds pour l'innovation technologique, et trouver de nouvelles variétés de cultures garantes d'une certaine sécurité alimentaire, ce qui a contribué à créer des emplois et à offrir de nouveaux débouchés. Les services d'assistance technique aux organisations de producteurs ont été décentralisés et des accords signés pour la mise en œuvre de projets de production axés sur l'application des techniques nouvelles et des meilleures pratiques ainsi que sur la conservation de l'environnement.

72. De plus, le Gouvernement d'El Salvador a mis en place de nouvelles structures et de nouveaux outils pour améliorer la commercialisation et créé des centres commerciaux agricoles dans tout le pays pour familiariser les petits exploitants et les éleveurs avec les débouchés. La passation d'accords entre les producteurs et l'industrie est venue améliorer la commercialisation du riz, du maïs et du sorgo, renforçant par là même la sécurité alimentaire des paysans. Les exportations de produits agricoles se sont développées et un accord de libre échange a été signé avec les États-Unis. Des efforts tout particuliers ont été faits pour éliminer les maladies des plantes et les zoonoses afin d'assurer la salubrité et la traçabilité des produits alimentaires d'El Salvador et donc de maintenir leur compétitivité sur les marchés d'exportation. Le plan national en matière de sécurité alimentaire devrait aider le pays à atteindre, comme il s'y est engagé, l'objectif de développement du Millénaire lié à la réduction de la faim et de la pauvreté. Une action particulière a été entreprise pour annuler les dettes foncières et attribuer des titres fonciers, ce qui a encouragé les investissements dans les zones de

cultures. En conclusion, M. Rodezno Munguía invite instamment le FIDA à renforcer la coopération avec la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et avec d'autres régions en développement pour les aider à démarginaliser les ruraux pauvres.

73. **La séance est levée à 13 h 25.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la vingt-septième session tenue le mercredi 18 février 2004, à 15 heures

PRÉSIDENTS: **GUIDO MANTEGA (BRÉSIL)**
 NURI IBRAHIM HASAN (JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE)

	Paragraphes
Table ronde sur le thème: “Commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres”	75 - 138
Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	139 - 141
États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2002 (point 7 de l'ordre du jour)	142 - 147
Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004 (point 8 de l'ordre du jour)	148 - 158
Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs (point 9 de l'ordre du jour)	159 - 162
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	163 - 181
- Indonésie	163 - 165
- Espagne	166 - 169
- Nigéria	170 - 172
- Algérie	173 - 175
- Guatemala	176 - 178
- Tunisie	179 - 181

La modératrice et les membres du groupe de discussion



La modératrice: Mme Maureen O'Neil, Présidente
du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada



M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso avec
le Président du FIDA, M. Lennart Båge



M. Michael Hofmann, Directeur général
du Ministère fédéral de la coopération et
du développement économiques de la
République fédérale d'Allemagne



Mme Victoria Tauli Corpuz, Directrice
exécutive de la Fondation TEBTEBBA,
Philippines



M. Martin Khor, Directeur de Third World
Network (TWN), Malaisie

74. **La séance est ouverte à 15 h 20.**

TABLE RONDE SUR LE THÈME: "COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT RURAL: ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES RURAUX PAUVRES" (GC 27/L.10, GC 27/INF.3)

75. **Le PRÉSIDENT** annonce que la table ronde débutera par la projection d'une courte vidéo.

76. **M. BÂGE** (Président du FIDA) précise que la vidéo présente une série de témoignages recueillis dans un certain nombre de pays (Bolivie, Burkina Faso, Guatemala, Laos, Maroc et Pérou) auprès de ruraux pauvres qui expliquent leurs difficultés à accéder aux marchés.

77. **Projection de la vidéo.**

78. **Le PRÉSIDENT** présente les invités qui ont bien voulu venir partager leur point de vue et leurs connaissances avec les Gouverneurs. Mme Maureen O'Neil, Présidente du Centre de recherches pour le développement international, ex-Présidente par intérim du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, et ex-Présidente de l'Institut Nord-Sud, a accepté d'animer les débats. Elle représente par ailleurs le Canada à la Commission de la condition de la femme (ONU) et dans des comités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et a siégé au Comité de la planification du développement de l'ONU et du Conseil de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. M. Michael J. Hofmann, Directeur général du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, est depuis longtemps une autorité reconnue en matière de développement, de commerce et de politiques publiques. M. Martin Khor, Directeur de Third World Network, a été Vice-Président du groupe d'experts du droit au développement (Commission des droits de l'homme, ONU) et membre du Conseil d'administration du Centre du Sud; il a enseigné l'économie à l'Université de Malaisie et a beaucoup écrit sur le commerce, le développement, les questions agricoles et les relations Nord-Sud. Mme Victoria Tauli Corpuz est directrice exécutive de la Fondation Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l'éducation), dont la vocation est de donner aux populations autochtones du monde entier les moyens d'acquérir les capacités requises pour faire valoir leurs droits et analyser les questions qui les concernent.

79. **Mme O'NEIL** (Modératrice) indique que le document thématique établi par le Secrétariat présente de nouvelles approches intéressantes qui devraient stimuler les échanges de vue et les débats.

80. **M. BÂGE** (Président du FIDA) explique que le FIDA s'intéresse moins au commerce en soi qu'à ses conséquences en termes d'accès aux marchés et de pauvreté rurale. Il s'agit de savoir comment réduire la pauvreté rurale dans le contexte actuel de mondialisation en marche. Le régime du commerce international entraîne des distorsions notoires qui nuisent gravement aux ruraux pauvres du monde entier et à leurs perspectives de développement. En vérité, les pratiques restrictives en matière d'échanges internationaux pénalisent non seulement les pays à revenu intermédiaire mais aussi les petits agriculteurs des pays les plus pauvres. La réforme du commerce n'est pas seulement liée à la question du développement; elle touche aussi au problème de la pauvreté.

81. Le régime commercial actuel a des incidences sur la situation des pauvres et la réforme du système peut – et même doit – contribuer à faire reculer la pauvreté, mais cette condition nécessaire n'est pas forcément suffisante. Pour accélérer de manière décisive le recul de la pauvreté, il faut agir aussi du côté des petits producteurs pauvres en leur donnant les moyens de se prendre en charge (ce qui suppose un meilleur accès à la terre et à l'eau, au financement rural, à la technologie et aux moyens de s'organiser) faute de quoi ils risquent de ne pas bénéficier de la réforme, voire d'être confrontés à des difficultés supplémentaires puisqu'ils seront en concurrence avec les producteurs commerciaux sur les marchés de leur propre pays.

82. Comme le montrent de nombreuses études, l'issue de la réforme du commerce dépend non seulement de ce que font les pays développés, mais également des réformes engagées par les pays en développement. Cet élément capital va dans le sens de l'argument mis en avant à la Conférence internationale sur le financement du développement, à savoir que la réduction de la pauvreté nécessite des partenariats solides entre pays développés et pays en développement, sans compter que l'on ne réussira véritablement à transformer le système commercial en profondeur que s'il s'avère que les réformes profiteront aux pauvres.

83. La mondialisation change complètement la donne et notamment la situation et les perspectives des ruraux pauvres. La nature même de ces éléments critiques que sont les marchés est en pleine mutation. Il faut penser à l'avenir de la petite agriculture et se demander comment elle pourrait être un facteur de développement et de réduction de la pauvreté. Il faut réfléchir à des solutions pour le XXI^e siècle. Il faut penser non seulement à l'augmentation de la production mais aussi en termes de diversification, d'entreprises rurales, de création de nouveaux services et d'articulations avec le secteur privé, tous éléments étroitement liés au régime du commerce international, d'où l'importance du thème pour les populations que sert le FIDA.

84. **M. MANTEGA** est d'avis que les produits des pays en développement ne bénéficient pas de conditions équitables sur le marché international des produits agricoles, dont les règles créent des distorsions particulièrement pénalisantes pour les populations les plus pauvres. Il faut des politiques nationales de lutte contre la pauvreté rurale, mais aussi des règles internationales adéquates pour corriger ce problème. Le Gouvernement brésilien s'efforce de mener son combat contre la pauvreté rurale sur deux fronts, au Brésil même et au niveau international. Le programme national en faveur des petits agriculteurs a octroyé des aides financières à 27% des 4,1 millions d'exploitations familiales brésiliennes, qui représentent plus de 40% de la valeur de la production agricole du pays et plus des deux tiers des emplois agricoles. Il fournit les financements, des formations, des services d'assistance technique et de crédit aux exploitants des petites fermes familiales, et contribue ainsi au maintien des emplois dans les zones rurales et à l'augmentation de la production et de la productivité agricoles.

85. En 2003-2004, le programme SAFRA (Regenerative Analog Agroforestry in Brazil) en faveur de l'agriculture familiale a accordé des aides d'un montant de 1,8 milliard de USD à des conditions très favorables afin de répondre aux besoins des petits paysans. Il privilégie la création d'emplois durables, les services d'assistance technique, les infrastructures, les dons et le crédit, l'objectif étant de réduire la pauvreté rurale et d'atténuer l'impact des fluctuations des cours des produits agricoles sur les revenus des microproducteurs.

86. La question de la pauvreté rurale est indissociable de celle du commerce, et d'autres gouvernements partagent les préoccupations du Brésil. Avec les autres pays en développement membres du Groupe des Vingt (G-20), le Brésil milite pour la réforme des marchés internationaux des produits agricoles et pour une application plus stricte des mesures antidumping. De toute évidence, la concurrence déloyale des produits alimentaires agricoles subventionnés et les barrières non tarifaires érigées par les pays développés sont contraires à l'équité des échanges. L'agriculture est un élément essentiel de la bonne exécution du mandat initial du cycle de négociations de Doha. On ne peut plus tolérer que les pays développés subventionnent massivement leurs agriculteurs, au détriment des petits producteurs ruraux des pays en développement. La promotion du commerce équitable et la suppression des subventions ont un impact positif sur l'ensemble des marchés et par conséquent dans les pays en développement, où ils stimulent également le progrès agricole, et donc social.

87. Il faut encadrer l'octroi des subventions agricoles et supprimer toutes les distorsions qui avantagent surtout l'agroindustrie des pays développés. De leur côté, les pays en développement doivent encourager à la fois l'agriculture moderne et l'agriculture familiale afin de vaincre la pauvreté et de rattraper leur retard. Le Brésil a annoncé le lancement d'une série de programmes pour améliorer ses performances économiques et mieux redistribuer les richesses, ce qui suppose une stratégie de

développement. Il importe de préserver le traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement et ne pas exercer de discriminations à l'encontre des plus compétitifs. Il faut agir face aux distorsions introduites par les politiques des pays industrialisés, supprimer les subventions à l'exportation et réglementer les programmes du même type tels que le crédit à l'exportation et la garantie des crédits. Il convient enfin d'améliorer l'accès équitable aux marchés, de diminuer sensiblement les droits de douane et de supprimer les clauses spéciales de sauvegarde pour les pays développés. Le dumping est un autre sujet de préoccupation pour le Brésil, qui a déposé à lui seul 40 demandes d'enquêtes antidumping auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entre 1987 et 2000.

88. Si la question agricole est négligée, les négociations de l'OMC et de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) peuvent difficilement avancer de manière équilibrée en intégrant des thèmes importants tels que l'agriculture et les distorsions de la concurrence. Le cycle de négociations multilatérales en cours doit également aboutir à un accord équitable qui préserve l'autonomie des pays en développement en matière de politiques industrielles, sociales et environnementales – une revendication très présente dans les négociations sur l'investissement, les marchés publics et les services. Le Brésil propose en somme que l'agriculture fasse l'objet de discussions approfondies qui tiennent compte du niveau de développement et de la taille des économies concernées, faute de quoi le commerce international a peu de chances de réduire les inégalités régionales et de faire reculer la pauvreté rurale dans les pays en développement.

89. **M. KHOR** réaffirme que le principal enjeu est celui des revenus des paysans pauvres. On ne réglera pas les questions fondamentales que sont la pauvreté rurale, la réforme foncière, l'accès au crédit, les stocks et la commercialisation sans s'attaquer aux contraintes qui affectent l'offre. En l'occurrence, les règles commerciales ont des incidences sur les politiques en la matière et par voie de conséquence sur le bon ou le mauvais usage qui est fait du commerce. Le couple exportations-importations est tout aussi primordial pour les petits producteurs. Les caféiculteurs, par exemple, ne peuvent pas accroître leurs revenus à l'exportation en augmentant leur production ou leurs prix dans un marché mondial du café déjà saturé. Les difficultés d'accès sont elles aussi des sources de problèmes. La libéralisation des échanges présente certes des avantages, mais ne doit pas être introduite trop rapidement sous peine de provoquer de fortes poussées des importations, au détriment des produits et des moyens de subsistance des petits agriculteurs – un problème majeur aujourd'hui.

90. En ce qui concerne l'impact des marchés sur les communautés locales, le fait est que, pour sortir de la pauvreté, les agriculteurs de subsistance doivent désormais produire des excédents pour les écouler sur les marchés urbains. Mais comme l'a montré la vidéo, beaucoup doivent affronter la concurrence des autres producteurs et des importations bon marché. Les producteurs de denrées connaissent eux aussi des problèmes d'offre excédentaire et de dépression des cours, sans parler de la concurrence des produits subventionnés en provenance des pays du nord, d'où trois conséquences: premièrement, la fermeture des marchés du nord, deuxièmement l'impossibilité de vendre à des pays tiers; troisièmement une situation extrêmement injuste en ce sens que les produits locaux sont évincés sur leurs propres marchés par des concurrents subventionnés, alors qu'ils sont produits plus efficacement sur place.

91. Un quatrième problème est celui de l'éviction des petits agriculteurs sous l'effet de la libéralisation à tous crins imposée par les programmes d'ajustement structurel et les prêts au titre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ainsi que par les règles de l'OMC. Elle entraîne en fait une poussée brutale des importations, au détriment des petits paysans de dizaines de pays. Les règles de l'OMC sont partiales en ce sens qu'elles permettent aux pays du nord de continuer à se protéger tout en obligeant les pays du sud à s'ouvrir. Dans ce contexte, l'Initiative du coton adoptée par de nombreux pays africains est un audacieux pari qui n'a toutefois pas porté ses fruits à Cancún.

92. Il convient pour résoudre ces problèmes de revoir entièrement le cadre général qui régit les politiques commerciales des pays en développement et réexaminer les exigences des programmes d'ajustement structurel et la conditionnalité des prêts au titre des DSRP. Seul un examen indépendant permettra de déterminer si ces conditions ont été trop sévères pour les pays en développement. Il est tout aussi primordial de supprimer les subventions à l'exportation dans les délais impartis aux termes du mandat de Doha. En ce qui concerne les aides intérieures, les subventions de la boîte ambrée et de la boîte bleue doivent être éliminées de toute urgence, tandis que celles de la boîte verte doivent être examinées et maintenues ou réduites. Les pays développés doivent diminuer leurs droits de douane et les pays en développement être autorisés à ne pas abaisser davantage les leurs, surtout pour les produits massivement subventionnés des pays du nord. De plus, il conviendrait d'introduire un dispositif spécial identique au mécanisme de sauvegarde appliqué par les pays développés de manière que les pays en développement puissent relever les taux consolidés au cas où des produits particulièrement importants subissent des poussées soudaines des importations.

93. Le marché des denrées agricoles est confronté à des problèmes de surproduction et de dépression des cours qui appellent un nouveau plan d'action international. Compte tenu de la nécessité de renforcer les capacités de production des pays en développement, le FIDA doit poursuivre l'action qu'il a engagée pour accroître les actifs et le pouvoir de négociation des petits agriculteurs. Il pourrait également jouer un rôle primordial en contribuant à donner forme aux solutions qu'il a préconisées.

94. **M. HOFMANN** souligne que le document thématique montre clairement l'importance du cycle de Doha sur le développement; mais il faut aller beaucoup plus loin pour améliorer les moyens de subsistance des petits paysans et réfléchir à la manière de procéder. Les pays en développement doivent s'assurer entre autres que les investissements vont aux institutions et aux infrastructures, corriger les dysfonctionnements de leurs marchés et promouvoir les coopératives. Mais les pays industrialisés doivent faire leur part d'efforts. Comme le savent parfaitement tous les spécialistes de l'aide au développement, les marchés des pays industrialisés doivent s'ouvrir, les subventions à l'exportation doivent être supprimées sans attendre et les aides intérieures doivent être réétudiées dans le sens suggéré par M. Khor de manière à en repérer les distorsions et les répercussions sur les pays en développement.

95. La libéralisation des échanges suscite toutefois des critiques. Les questions de l'environnement mondial et des activités nationales sont étroitement liées. La nécessité d'ouvrir rapidement les marchés serait plus évidente si l'on était sûrs que ce sont réellement les petits paysans et les pauvres qui en bénéficient. Les pays en développement doivent par conséquent démontrer leur volonté de réforme car les associations d'agriculteurs des pays industrialisés ont beau jeu de faire valoir qu'au Brésil, par exemple, les grands gagnants sont les riches propriétaires terriens. Le Ministre M. Mantega a donc raison d'insister sur l'action menée par le Gouvernement brésilien pour réformer le secteur agricole, car elle renforce la crédibilité des exigences du Brésil. Il faut également réformer les relations et le commerce Sud-Sud. On doit évidemment ne faire aucune discrimination, mais par ailleurs tous les pays en développement ne sont pas égaux. Le problème des disparités dans les niveaux de développement doit être traité correctement.

96. Dans 25 ans, le monde comptera deux milliards d'habitants supplémentaires, dont seuls 50 millions naîtront dans les pays de l'OCDE. Cette population créera de gigantesques marchés pour les pays en développement, qui devront saisir les opportunités offertes. Mais les concessions devront être mutuelles: ouverture des marchés de la part des pays industrialisés; réformes de la part des pays en développement, y compris facilitation du commerce Sud-Sud.

97. Le déclin sensible de l'aide au développement de l'agriculture et des zones rurales peut être enrayeré par une action ciblée sur les télescopes entre différents types d'aide au développement. Il faut maintenant élargir l'angle de vision; c'est-à-dire aider les zones rurales, exploiter les possibilités

de revenus non agricoles, mais aussi recenser les obstacles – dans les domaines de l’eau, de la santé, de l’éducation, etc. Il importe également de porter une attention particulière aux femmes et aux petites filles, qui sont exploitées et dont l’immense potentiel est inutilisé.

98. Il faut instituer une sorte de division des tâches. Le rôle du FIDA devrait être de faire connaître les excellentes recommandations du rapport et de convaincre les autres institutions financières et les donateurs bilatéraux de chercher des possibilités de cofinancement, en évitant que tout le monde fasse la même chose. Il ne faudrait transposer que les petits programmes et projets réalistes pour le FIDA – les exemples de bonne pratique à utiliser dans d’autres domaines.

99. Le balancier politique commence à revenir du côté de l’agriculture, d’où la probabilité d’exigences accrues pour les zones rurales, l’agriculture et les débouchés non agricoles, afin d’améliorer les moyens de subsistance des ruraux. Tous les éléments évoqués au cours de la table ronde – diversification, accès aux marchés, etc. – devront être intégrés dans un environnement international et national amélioré où leurs articulations seront claires.

100. **Mme TAULI CORPUZ** estime que le FIDA, sans doute parce qu’il a vocation à travailler avec les ruraux pauvres, est l’une des rares organisations à s’être montrée profondément consciente des réalités quotidiennes des populations autochtones, car il faut savoir que l’immense majorité des quelque 320 millions d’autochtones que comptent aujourd’hui 70 pays vivent dans la pauvreté chronique, et représentent en fait un tiers des pauvres les plus démunis. La majorité d’entre eux pratiquent encore une agriculture de subsistance ou s’adonnent à la chasse et à la cueillette, et n’ont aucun lien avec les marchés internationaux, mais cela ne signifie pas qu’ils ne sont pas directement affectés par la libéralisation des échanges et de l’investissement.

101. Depuis l’époque de la colonisation, les peuples autochtones sont condamnés à s’adapter aux systèmes économiques et politiques dominants, fût-ce contre leur gré. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), voire certains organismes des Nations Unies, ont contribué à cet état de choses en servant les intérêts des pays les plus riches. Une nouvelle colonisation est en cours, non plus seulement celle du monde en développement, mais plus précisément celle des peuples autochtones, et cela au moment même où les théories néolibérales sombrent progressivement dans le discrédit.

102. La multiplication des incursions dans les territoires autochtones s’explique par le fait que c’est là que se trouve une grande partie des dernières ressources naturelles de la planète. Quand ils sont pris dans le piège de la dette, les pays en développement sont contraints à des politiques d’ajustement structurel qui permettent aux multinationales d’exploiter leurs ressources. Le résultat, c’est la destruction des économies locales, l’abandon forcé des méthodes ancestrales de gestion des ressources, l’obligation pour certaines communautés de se tourner vers les cultures commerciales. Le document thématique du FIDA souligne ce point à juste titre. Les pays industrialisés se débarrassent de leurs excédents dans les pays en développement, provoquant la faillite des paysans (autochtones pour la plupart). Qui plus est, avec la signature de l’accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), des sociétés privées et même des organismes publics prennent maintenant des brevets sur les savoirs autochtones ancestraux.

103. Le FIDA aide les peuples autochtones à affronter la mondialisation. Ainsi, il est intervenu aux Philippines avec un projet visant à atténuer la pauvreté des populations autochtones et les effets néfastes de la mondialisation. Mais l’arrivée massive à la mi-2002 de légumes en provenance d’un certain nombre de pays industrialisés a entraîné une perte de revenus générale et l’éviction du marché de 250 000 paysans autochtones, et la réalisation de l’objectif du projet est donc compromise. Le document thématique cite un cas similaire au Mexique, sans préciser que la plupart des 700 000 à 800 000 paysans lésés étaient des autochtones. Il faut savoir aussi que la diversité des variétés de maïs cultivées par ces populations est aujourd’hui compromise en raison des risques de contamination par

des OGM importés. L'enjeu, pour les peuples autochtones, n'est pas de tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation, car elles ne servent pas leurs intérêts. En fait, les fondements idéologiques de la mondialisation sont l'antithèse de maintes valeurs autochtones.

104. Le document thématique cite une estimation de la Banque mondiale, qui chiffre à 101 milliards de dollars le surcroît statique de revenu qui représenterait pour les pays en développement l'élimination de toutes les distorsions du commerce des produits agricoles. Mais 80% de ce montant résulte de la suppression des restrictions au commerce de la part des pays en développement eux-mêmes. Ce sont donc en fait les distorsions créées par les pays développés qui entravent l'effort de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

105. Les peuples autochtones ne sont pas restés passifs face aux assauts menés contre leurs moyens de subsistance. Ils ont travaillé d'arrache-pied, dans le système des Nations Unies et ailleurs, pour faire reconnaître leurs droits sur leurs territoires et leurs ressources, à la fois par les pays en développement et par les pays développés. Le Président du FIDA a souligné la nécessité de trouver des solutions du XXI^e siècle à ces problèmes. Pour les peuples autochtones, l'une des solutions consiste à promouvoir un cadre de développement fondé sur les droits. Il importe donc que le FIDA accompagne l'appui déjà prodigué par les Nations Unies aux peuples autochtones. Si ce type de partenariat se développe davantage, les efforts déployés actuellement pour gérer les ressources de la planète de manière plus rationnelle contribueront à refaçonner le monde pour les générations futures.

106. **M. PHORORO** (Lesotho) demande pourquoi ni le document thématique ni aucun des participants n'ont mentionné le VIH/sida. Peut-être a-t-on pensé que la question était hors sujet, mais c'est tout le contraire, puisque l'agriculture a besoin de gens très productifs alors que le VIH/sida affaiblit considérablement. Au Lesotho, l'incidence de la maladie est de l'ordre de 30%. On peut se demander pourquoi un sujet si important pour la plupart des pays pauvres n'est pas abordé.

107. Deuxièmement, dans le document comme au cours de la discussion, il n'a été question que des subventions à l'exportation versées par les pays développés. Personne n'a parlé de l'utilité des subventions dans les pays en développement, peut-être par peur des contradictions, puisqu'on préconise leur suppression dans les pays riches au motif qu'elles encouragent le dumping. Mais dans les pays en développement, elles ne sont absolument pas néfastes puisqu'elles servent le développement et permettent aux pauvres de se hisser à un niveau suffisant pour pouvoir produire. Ces pays n'ont pas à s'excuser d'accorder des subventions qui, de toute manière, sont automodératrices. Aucun pays en développement sensé ne peut subventionner indéfiniment sous peine d'aller à la faillite. Le sujet n'a pas reçu l'attention qu'il mérite dans le document et dans les débats.

108. Les "pauvres" forment actuellement une catégorie statistique basée sur les évaluations de la pauvreté. Il faut être plus précis. On ne peut s'attaquer en bloc à tous les types de pauvreté – aiguë, chronique et temporaire – et il est sans doute irréaliste d'espérer réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Du reste, le commerce peut-il y contribuer? La pauvreté ne cesse d'augmenter et on ne peut au mieux que l'atténuer. En l'occurrence, ce sont peut-être les pauvres temporaires, qui sont capables de produire et de vendre, qu'il faudrait aider pour réduire la pauvreté mondiale – et même là vouloir une réduction d'un quart serait déjà plus réaliste.

109. **M. KISAMBA-MUGERWA** (Ouganda) souligne que le commerce signifie l'accès aux différents types de marchés – nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Si la mondialisation doit être synonyme d'accès aux grands marchés, les marchés nationaux et régionaux sont tout aussi importants. Mais, les marchés nationaux sont très petits en termes de population et de pouvoir d'achat, et les marchés régionaux sont plombés par des infrastructures de communication insuffisantes. Ainsi, lorsque les récoltes de maïs de l'Ouganda sont excédentaires, l'exportation – serait-elle limitée à l'Afrique orientale ou australe – s'avère une solution très coûteuse à cause des différences dans l'écartement des voies ferrées. Toutes ces difficultés appellent une solution.

110. Une autre question à aborder est celle de la vulnérabilité commerciale au niveau international: les négociants des pays en développement travaillent dans des environnements hostiles et peuvent difficilement mobiliser des ressources dans des marchés financiers pauvres. La production des pays en développement demeure très faible, mais quiconque veut accéder aux marchés mondiaux doit assurer une certaine régularité dans ses approvisionnements, en termes de qualité et de quantité, honorer ses obligations contractuelles et satisfaire aux normes internationales de sécurité des aliments. Le commerce des denrées primaires reste un sujet de préoccupation, en raison de l'écart entre le cours des produits bruts et le prix au détail du produit transformé – le café par exemple – qui ne fait que perpétuer la pauvreté rurale. Les pays en développement doivent sérieusement examiner la possibilité de donner de la valeur ajoutée à ce qu'ils produisent.

111. L'Afrique a enregistré des réussites exemplaires – production de manioc au Nigéria, culture du maïs en Ouganda et dans d'autres pays d'Afrique orientale, élevage laitier au Kenya et production de coton au Mali – qui peuvent l'aider à transposer à plus grande échelle les pratiques les plus efficaces et à promouvoir le commerce dans des domaines où elle possède un avantage comparatif. À l'heure où les subventions agricoles sont sur la sellette dans la perspective de l'Europe élargie et en cette année d'élections aux États-Unis, sur fond de montée du chômage, les pays en développement doivent profiter de leurs négociations pour exploiter toutes les possibilités là où ils possèdent des avantages comparatifs.

112. **M. DÉDÉ** (République centrafricaine) se demande quand les pays pauvres et en développement deviendront un grand marché pour les pays développés, comme l'a prédit M. Hofmann. En l'état actuel des choses, ils ont des difficultés à pénétrer les marchés de l'hémisphère nord, où sévit un protectionnisme larvé. Si les pays du nord ne prennent pas de mesures concrètes, on ne voit pas très bien comment les pays pauvres pourront jamais accéder à leurs marchés.

113. **M. WERMUTH** (Pays-Bas) estime que le document thématique a mis le doigt sur la responsabilité commune des pays développés et des pays en développement, qui doivent les uns et les autres atténuer la pauvreté en améliorant l'accès des petits agriculteurs aux marchés.

114. Le matin même, les donateurs bilatéraux ont été exhortés à mieux financer l'agriculture et le développement rural. Les Pays-Bas ont choisi de concentrer leur action de développement sur la santé, l'éducation, le secteur privé et l'environnement, ce qui ne signifie pas qu'ils se désintéressent du développement agricole. Ils ont accordé des aides financières à un certain nombre de pays, mais les laissant décider s'ils voulaient ou non les utiliser pour l'agriculture. En Ouganda, par exemple, 50% du budget public est financé par la Banque mondiale, le Département du développement international du Royaume-Uni et les Pays-Bas, mais la part du développement agricole y est très réduite. Il existe en outre des moyens indirects de financer ce développement, et les Pays-Bas comptent favoriser le développement du secteur privé et aider les gouvernements à créer des environnements propices à l'initiative privée. Comme la croissance des pays en développement est essentiellement tirée par le secteur agricole, cette politique soutient indirectement l'agriculture. Ces améliorations de fond pourraient aller de pair avec la très nécessaire libéralisation des marchés mondiaux. La création de marchés régionaux, en Afrique orientale par exemple, ouvrirait des débouchés aux producteurs locaux et nationaux mais, détail intéressant, les pays de la région sont plutôt réticents à ouvrir leurs propres marchés.

115. Naturellement, les pays développés ne peuvent se contenter de répéter que les pays en développement doivent se créer des débouchés. L'Occident doit sans attendre appliquer des politiques cohérentes pour l'agriculture, le commerce et le développement, faute de quoi les petits agriculteurs ne pourront jamais bénéficier des changements structurels des marchés mondiaux. Mais la nécessaire libéralisation des marchés doit aller de pair avec des environnements propices au secteur privé dans les pays en développement.

116. **Mme MUCHADA** (Zimbabwe) dit que, en tant que membre du G-20, le Zimbabwe souscrit sans réserve à la déclaration du représentant du Brésil, car il est vrai que se focaliser sur les seules politiques nationales ne fera guère avancer le développement rural; les partenaires internationaux doivent participer à l'amélioration des systèmes de production qui se mettent en place dans les communautés rurales. Le Zimbabwe se félicite donc des projets qu'il a entrepris avec le FIDA. Le commerce international équitable permettra aux ruraux pauvres d'accéder aux marchés et générera des revenus et des devises pour l'expansion des marchés locaux, des infrastructures, des activités de recherche et de développement.

117. Les subventions à l'exportation sapent effectivement les tentatives d'amélioration du secteur agricole. La libéralisation des échanges imposée par les institutions internationales au mépris des situations locales va à l'encontre des efforts déployés aux niveaux local et national pour créer des marchés et des mécanismes de soutien en faveur des petits agriculteurs. Les nouvelles initiatives du FIDA aideront toutefois les collectivités locales à combler le vide créé par la libéralisation à marche forcée.

118. La coopération Sud-Sud a assurément un rôle à jouer dans l'ouverture des marchés; encore faut-il que les produits subventionnés venus de l'extérieur ne viennent pas fausser le jeu. Il faut laisser aux marchés locaux la possibilité de se développer dans un environnement raisonnablement équitable. Le dumping sous forme d'aide alimentaire a rendu certains pays d'Afrique orientale plus tributaires des donateurs que de leur propre capacité agricole, mais il a aussi suscité de nouvelles idées quant aux types de produits souhaités par les consommateurs. À cet égard, la région espère que les prochains projets du FIDA produiront de la valeur ajoutée, les conditionnements et les circuits de distribution compétitifs qui lui permettront de se positionner dans les créneaux créés par l'aide alimentaire.

119. **M. Hasan (Jamahiriya arabe libyenne) préside la suite du débat.**

120. **M. TRAORÉ** (Mali) fait remarquer que la question du commerce et du développement rural recoupe nécessairement celle de la sécurité alimentaire, qui revêt trois dimensions dans les pays du Sahel: production et productivité du système agricole; accès aux marchés; pouvoir d'achat.

121. Le FIDA a beaucoup œuvré au Mali pour stimuler la production et la productivité et, avec d'autres partenaires, pour améliorer l'accès aux marchés. Le problème, c'est qu'en amont les intrants agricoles demeurent très coûteux et qu'en aval des tonnes de produits agricoles sont refusés par les pays européens parce qu'ils ne répondent pas aux normes sanitaires. Il faut donc aider les agriculteurs pauvres, sinon les produits du nord vont pénétrer les marchés du sud, et la pauvreté augmentera.

122. Comme l'APD destinée au développement agricole diminue d'année en année, il est temps de mesurer l'impact et le coût de la gestion des réformes structurelles pour l'agriculture et de chercher une formule propre à encourager les acteurs privés, tant nationaux qu'étrangers, à investir dans l'agriculture des pays du sud. Dans les pays enclavés, tels que le Mali, les multinationales se désintéressent du marché des intrants agricoles si elles n'y trouvent pas de profit et aucun producteur local n'a les moyens de faire les gros investissements nécessaires pour accroître la production et la productivité des zones rurales. Les pays du nord, qui subventionnent ouvertement leurs propres agriculteurs, doivent adopter des politiques pour convaincre les multinationales d'investir dans les pays du sud. Le budget du Mali, par exemple, est lourdement tributaire des droits de douane prélevés aux frontières du pays. Une hausse des barèmes serait dissuasive pour les multinationales. Les organismes de développement rural et les institutions financières internationales doivent réfléchir à d'autres solutions que l'ajustement structurel.

123. **M. SY** (Sénégal) estime que le débat sur l'agriculture et le développement rural doit s'articuler autour du problème de la sécurité, qui désigne d'abord et avant tout la capacité d'un pays à nourrir sa population. Les subventions créent de la pauvreté et par conséquent, dans les pays en développement

du moins, de l'insécurité, et elles entraînent l'exode des plus pauvres. Le développement local sera toujours compromis si des importations subventionnées font une concurrence déloyale à des produits locaux plus coûteux. La production laitière sénégalaise a pâti de ce genre de situation, tout comme le programme de culture du maïs, aujourd'hui très fragilisé en raison de la distorsion causée par les importations de maïs subventionné.

124. On peut se demander si les partenaires de développement et le FIDA ont véritablement songé à la question des biotechnologies débattue à la réunion préparatoire de Cancún, organisée à Sacramento en juin 2003, tant le suivi semble faire défaut. En Afrique, aucune réflexion approfondie sur les mesures à prendre n'a été menée à ce jour. Un autre point important qui mériterait réflexion et concertation est celui de la coordination entre les donateurs et les partenaires de développement pour que les interventions correspondent aux besoins sans être redondantes, et pour qu'elles profitent aux agriculteurs eux-mêmes. Le Sénégal propose une réunion de tous les partenaires du développement agricole en Afrique.

125. **M. BLOOMGARDEN** (États-Unis) dit que le document thématique montre clairement combien la question de la libéralisation des échanges et de la réduction de la pauvreté est l'affaire de tous, riches et pauvres. L'élimination des subventions et l'abaissement des barrières douanières contribueraient certes à créer un environnement propice pour les ruraux pauvres, mais les réformes internes sont tout aussi importantes et le FIDA pourrait jouer un rôle en la matière en aidant les agriculteurs à accroître leur productivité, à créer de la valeur ajoutée et à se diversifier. Le document cite un chiffre très éloquent, à savoir que 70% du surcroît de revenu tiré par les pays en développement du fait de la libéralisation des échanges proviendrait d'autres pays en développement un peu mieux lotis. Tout aussi intéressant est le rôle des subventions, de leurs effets de distorsion et des barrières élevées par les pays riches. Le rapport souligne toutefois que les entraves intérieures au commerce ont des conséquences tout aussi sérieuses que le manque d'accès aux marchés extérieurs. Les stratégies de réduction de la pauvreté intègrent et analysent rarement la dimension des marchés, ce qui pose sérieusement problème. À cet égard, le FIDA pourrait jouer un rôle primordial en faveur du développement du secteur privé dans les zones rurales et de l'accès des pauvres aux marchés nationaux et régionaux.

126. **Mme TAULI CORPUZ** estime que le FIDA devrait se saisir de la question des biotechnologies, d'autant que les techniques modernes proposées ou imposées actuellement aux pays en développement accélèrent la destruction de l'environnement et aggravent la pauvreté. L'exemple de la contamination du maïs mexicain par des OGM montre que la régulation des techniques est une question cruciale qui devrait amener le FIDA à réfléchir à sa stratégie et à son rôle en ayant à l'esprit le danger que représentent pour les populations autochtones des technologies comme le génie génétique. Enfin, les pays en développement se sont inventés au fil des siècles des méthodes de gestion durable de leurs ressources, dont on pourrait s'inspirer. Si elles ne sont pas intégrées dans des programmes publics, elles seront perdues à tout jamais et ne pourront de ce fait contribuer véritablement à assurer le développement durable.

127. **M. HOFMANN** estime lui aussi qu'il faut s'occuper tout particulièrement des énormes problèmes causés par le VIH/sida dans de nombreux pays où, par exemple, des générations d'enseignants et de professionnels de la santé sont en train de disparaître. La communauté internationale doit prodiguer son aide, et les dirigeants nationaux doivent pour leur part démontrer clairement leur volonté d'agir en inscrivant la lutte contre l'épidémie parmi leurs priorités essentielles. Les futurs marchés se trouvent certainement dans les pays en développement, dont les zones rurales sont en pleine explosion démographique. Encore faut-il évidemment que le pouvoir d'achat suive, d'où l'importance des échanges Sud-Sud à cet égard. Le tableau en ce qui concerne les subventions est moins sombre qu'on ne le dit parfois. Des résultats ont été obtenus, et dans des environnements assez difficiles; il y a eu le miracle asiatique, mais les réussites et les bonnes pratiques observées en Afrique et ailleurs doivent être transposées à plus grande échelle. L'environnement international doit

cependant être amélioré, et l'on pense notamment aux subventions à l'exportation qui produisent de telles distorsions. D'une manière générale, il s'agit de donner les moyens voulus à ceux qui veulent transformer et réformer, mais les pays industrialisés doivent pour leur part faire preuve de sensibilité. L'approche doit être empirique.

128. Les pays industrialisés ont une tâche énorme: ils doivent harmoniser leurs politiques, c'est-à-dire en fait en éliminer les incohérences de manière que, par exemple, les propositions pour le développement ne nuisent pas à celles qui concernent le commerce. Pour prendre pied sur les marchés, les pays en développement doivent quant à eux créer les institutions qui leur permettront de réguler, libéraliser ou déréglementer selon les besoins. La mise en place de ces institutions ne doit pas procéder d'une recette toute faite, mais être adaptée au pays qui prend pied dans le créneau.

129. L'Allemagne a demandé aux pays partenaires de lui indiquer leurs secteurs prioritaires de coopération. Un tiers ont cité l'agriculture, et les deux tiers des partenaires africains ont mentionné l'agriculture et le développement rural. L'agriculture suscite donc un regain d'intérêt. Mais en définitive, il appartient aux pays en développement eux-mêmes de choisir leurs priorités. Le FIDA joue un rôle irremplaçable en ce sens qu'il contribue à donner la parole aux petits agriculteurs dans le processus du DSRP.

130. **M. KHOR** rappelle qu'il a été dit à propos des échanges Sud-Sud que les pays en développement seraient les premiers bénéficiaires de la diminution de leurs droits de douane. Les pays du nord ne seraient pas les seuls à en profiter. Il n'empêche que ceux qui peuvent faire davantage pour le développement durable doivent aller de l'avant. Le principe de la responsabilité commune mais différenciée devrait aussi s'appliquer au commerce. Les pays qui ont les moyens de supporter une charge plus lourde doivent assumer des responsabilités à la hauteur de leurs capacités; ils ne peuvent se dérober et prétendre par exemple que les pays en développement doivent assumer les deux tiers du fardeau.

131. Deuxièmement, les hypothèses quant aux bénéfices à attendre ne sont peut-être pas si réalistes. La diminution des droits de douane augmente le pouvoir d'achat du consommateur du fait de la baisse des prix, mais si les importations à bon marché détruisent les emplois, le bénéfice devient illusoire, à moins que les travailleurs licenciés retrouvent du travail. C'est peut-être le cas dans les pays développés, voire dans les pays en développement les plus dynamiques, mais pas dans les pays les plus pauvres, où les ouvriers et agriculteurs évincés se retrouvent tout simplement sans rien. Ils trouvent certes de la nourriture et d'autres articles à meilleur prix, mais faute de revenus ils ne peuvent rien acheter, même à 25% de moins qu'auparavant. Les présupposés de progrès social et de plein emploi doivent être réévalués.

132. Il faut assurément promouvoir les échanges Sud-Sud: pour les pays les plus pauvres, la meilleure formule est celle du commerce avec les pays voisins parvenus au même niveau de développement, pour le bénéfice des uns et des autres. Le pays en développement qui conclut un accord de préférence tarifaire avec un pays plus performant est nécessairement désavantagé. Et si son marché est inondé par les importations d'un autre pays en développement, il a le droit de se protéger en appliquant des dispositions spécifiques à certains produits ou ce qu'on appelle le mécanisme spécial de sauvegarde. Ces deux mesures sont réclamées par de nombreux pays en développement dans les négociations de l'OMC et il conviendrait de les appuyer. Le commerce Sud-Sud pourrait également être favorisé par les marges préférentielles que se proposent les pays en développement entre eux, et qui cadrent avec les règles de l'OMC.

133. Le VIH/sida est une question foncièrement importante qui touche également de près le commerce puisque les règles commerciales de l'OMC ont une incidence sur l'accès aux médicaments. L'accord ADPIC donne aux pays en développement une certaine latitude pour rendre les licences obligatoires, constituer des stocks, faire des importations parallèles et utiliser d'autres moyens pour se

procurer certains médicaments. Il appartient maintenant aux gouvernements de prendre des dispositions réglementaires et de légiférer pour pouvoir obtenir des médicaments à des prix abordables.

134. Les règles de l'OMC en matière de subventions sont plutôt injustes envers les pays en développement en ce sens qu'elles permettent de réduire les subventions là où elles existent mais pas d'en créer là où elles n'existent pas. Les Pays-Bas centrent désormais leur attention sur le développement du secteur privé, domaine qui là encore n'est pas sans rapport avec les règles commerciales de l'OMC. Les subventions massives accordées par les pays du nord ont un effet délétère sur le climat de l'investissement car elles compromettent durablement la rentabilité de l'agriculture dans le sud et l'essor du secteur privé. Si, contre toute logique, l'ajustement structurel impose une baisse des droits de douane à 5% ou l'entrée en franchise, les agriculteurs et les petits industriels des pays en développement n'ont plus aucune raison de créer ou de développer des entreprises, car elles ne seront pas viables. L'OMC doit inclure dans les mesures d'ajustement structurel, les DSRP, les subventions agricoles et d'autres dispositifs, des règles réalistes et supportables pour que les pays en développement puissent développer leur secteur privé et leurs institutions. Les donateurs qui souhaitent aider le secteur privé dans les pays en développement doivent se rappeler que les petits agriculteurs y sont majoritaires et réfléchir à la possibilité de changer les règles mondiales au profit des petites entreprises et exploitations agricoles pour leur donner l'envie et la capacité de prospérer et de croître.

135. Les pays en développement suivent très attentivement le dossier des biotechnologies, dont on mesure mal encore les dangers et les bienfaits. Un rapport demandé par le Gouvernement britannique révèle que les cultures expérimentales de trois variétés d'organismes génétiquement modifiés ont eu dans deux cas des incidences néfastes sur l'environnement et sur la productivité à long terme. La sécurité des aliments génétiquement modifiés en termes de productivité, de biodiversité et de sécurité alimentaire est toujours à l'étude, et la plus grande prudence s'impose donc dans ce domaine.

136. Le FIDA pourrait envisager d'assumer quatre rôles dans le domaine du commerce. Premièrement, il peut continuer à aider les pauvres à acquérir des actifs et à augmenter leur capacité à produire des excédents pour les marchés locaux. Deuxièmement, il peut recenser les facteurs les plus sensibles aux évolutions mondiales, par exemple le prix, la demande et la taxation des produits, et en tenir compte dans ses décisions, ses conditions de prêt et ses futurs placements. Troisièmement, il peut aider les pays en développement – leurs organisations non gouvernementales (ONG), leurs institutions de recherche et leur gouvernement – à participer à travers leur suivi, leurs analyses et leurs éclairages à la prise de décision sur les conditions qui peuvent être raisonnablement exigées pour les prêts de manière à parvenir à une solution réaliste et conforme aux règles de l'OMC dans le domaine de l'agriculture et en matière de droits de propriété intellectuelle. Enfin, sur un mode peut-être plus militant, il est sans doute à même de plaider en faveur d'un système mondial amélioré et plus juste envers les pays en développement et leurs petits agriculteurs pauvres.

137. **M. BÂGE** (Président du FIDA) félicite les intervenants et les autres participants de la richesse de leurs débats. Il préconise une double démarche, d'une part poursuivre les négociations sur les règles du commerce international et les subventions, et d'autre part renforcer l'efficacité des marchés locaux, nationaux et régionaux pour promouvoir le développement des petites exploitations rurales. Il faut consacrer du temps et des ressources à ces deux tâches. On a beaucoup parlé des graves difficultés d'accès aux marchés des pays développés et du gigantesque marché que représentent les pays en développement en raison de leur démographie et de leur potentiel de croissance. Le FIDA a pour mandat d'aider de son mieux les petits agriculteurs en proposant des solutions contextualisées et spécifiques, au plus près et à partir du terrain. Quand il y parvient, comme c'est le cas dans de nombreuses régions du monde, ce sont les marchés, les articulations avec les marchés, les perspectives des ruraux pauvres en termes de débouchés locaux, nationaux et internationaux qui prennent une importance primordiale. Dans de nombreuses régions du monde, ces marchés sont de

plus en plus intégrés. Le FIDA intègre maintenant beaucoup plus nettement la dimension des marchés dans la conception de ses projets et programmes.

138. Les agriculteurs pauvres doivent bénéficier des programmes de renforcement des institutions et des capacités et de règles et règlements favorables; il faut les aider à accroître leur pouvoir de négociation sur les marchés et à se faire entendre dans l'arène politique sur les priorités budgétaires et les processus du DRSP, faute de quoi ils risquent de devenir encore plus vulnérables, car les cours des produits agricoles ne cessent de diminuer, et ce sont toujours les plus pauvres et les plus faibles qui sont en première ligne. Il importe au plus haut point que le FIDA – et les hauts fonctionnaires gouvernementaux – réfléchissent aux moyens de renforcer les articulations avec les marchés pour qu'elles servent les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement. Il faut que les agriculteurs deviennent assez forts pour tirer parti des marchés et ne pas être exploités par des acteurs plus puissants. De nombreux pays développés ou en développement rapide sont déjà parvenus à ce stade qui peut être atteint même dans des conditions imparfaites. Il est effectivement crucial que tous les pays, et plus particulièrement peut-être les donateurs, fassent des efforts particuliers de cohérence de manière que ce qui est donné d'une main ne soit pas repris de l'autre. Un indicateur de cohérence est en cours d'élaboration; il permettra très utilement de vérifier l'efficacité du système international au regard des objectifs de développement du Millénaire.

RAPPORT SUR LA SIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 27/L.2 et Add.1)

139. **Le PRÉSIDENT** annonce que la sixième reconstitution des ressources du FIDA négociée à la précédente session du Conseil des gouverneurs a pris effet le 17 décembre 2003.

140. **M. ROY** (Président adjoint, Département affaires extérieures) précise que, au 17 février 2004, les annonces de contribution à la sixième reconstitution, compte tenu des contributions complémentaires, se montaient à 495,5 millions de USD, soit 88,5% du montant cible (560 millions de USD). À la même date, les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'instruments de contribution, y compris les contributions complémentaires, représentaient 305,4 millions de USD, soit 61,6% des contributions annoncées, tandis que les versements en espèces ou sous forme de billets à ordre s'établissaient à 102,4 millions de USD, soit 20,7% des montants escomptés. La France a déposé des instruments de contribution d'un montant équivalant à 23,1 millions de USD, ce qui porte à 328,5 millions de USD le montant total des instruments de contribution et versements reçus (66,3% des contributions annoncées). Les 495,5 millions de USD annoncés pour la sixième reconstitution comprennent les annonces de contributions complémentaires de la Belgique, de l'Inde, du Luxembourg et du Royaume-Uni pour un montant de 27,4 millions de USD, dont 7,2 millions de USD étaient acquittés au 17 février 2004. Les États membres qui ne l'ont pas encore fait sont invités à déposer leurs instruments de contributions ou à effectuer leurs versements à la sixième reconstitution des ressources du FIDA dès que possible.

141. Le Conseil des gouverneurs prend note du Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 2002 (point 7 de l'ordre du jour) (GC 27/L.3 et INF.6)

142. **Le PRÉSIDENT** indique que le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés pour 2002 à sa soixante-dix-huitième session en avril 2003 et a recommandé qu'ils soient présentés au Conseil des gouverneurs pour approbation.

143. **Mme KNOPF** (Présidente adjointe, Département finances et administration) appelle l'attention sur les conclusions du commissaire aux comptes jointes au document GC 27/L.3, et rappelle que,

au 31 décembre 2002, le montant total des actifs s'établissait à 5,9 milliards de USD, une augmentation de 0,7 milliard de USD par rapport au 31 décembre 2001. Le produit net des dépôts et placements s'est élevé à 26,2 millions de USD en 2002, contre une perte nette de 42,9 millions de USD en 2001. Ce bon résultat est attribuable à la nouvelle politique en matière de placements approuvée en décembre 2001.

144. Le montant des charges d'exploitation s'est élevé à 40,3 millions de USD en 2002, en diminution d'environ 6,1% (2,6 millions de USD) par rapport à la prévision budgétaire approuvée pour 2002, principalement en raison de l'allègement du programme de travail et des vacances de postes. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la provision pour l'assurance maladie après cessation de service (7,9 millions de USD) et du coût du Programme de transformation stratégique (2,7 millions de USD). Les dépenses au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) se sont élevées à 23,2 millions de USD, déduction faite d'un report de quelque 3,0 millions de USD, pour un budget de 26,7 millions de USD. Au 31 décembre 2002, 13 pays accusaient des arriérés de paiement de 180 jours ou plus sur leurs prêts et ceux-ci se trouvaient donc en situation de non-comptabilisation. Les provisions constituées par le Fonds pour les arriérés de contributions des membres (billets à ordre et instruments de contribution) se sont élevées à 186,7 millions de USD, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent.

145. Les états financiers de 2003 sont en cours d'établissement et d'examen par le commissaire aux comptes. Les principaux chiffres de l'exercice 2003 sont indiqués à titre d'information dans le document GC 27/INF.6. Les conclusions préliminaires font ressortir que le revenu brut des placements avant dépenses d'investissement direct s'est élevé à environ 113,5 millions de USD en 2003, contre un montant de 34,4 millions de USD recalculé en 2002, ce qui traduit les effets positifs durables de la politique de placements adoptée en décembre 2001 et représente un taux moyen de rendement net du portefeuille de placements de l'ordre de 4,9%. Au 31 décembre 2003, la valeur du portefeuille de placements s'établissait à 2,4 milliards de USD, contre 2,1 milliards de USD pour l'exercice précédent. Les contributions non acquittées et les arriérés de paiements sur les prêts ont légèrement diminué par rapport à la fin de 2002. Les états financiers de 2003 seront examinés par le Comité d'audit en mars et présentés au Conseil d'administration en avril.

146. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil à approuver les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2002 et les résultats de ses opérations pour l'exercice se terminant à cette date, tels qu'ils figurent aux appendices A à H dans le document GC 27/L.3 et dans le rapport du commissaire aux comptes à ce sujet.

147. **Il en est ainsi décidé.**

BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2004
(point 8 de l'ordre du jour) (GC 27/L.4 et Add.1)

148. **Le PRÉSIDENT** déclare que le Conseil d'administration a approuvé à sa soixante-dix-huitième session, tenue en avril 2003, la politique d'évaluation du FIDA, qui prévoit notamment que le budget du Bureau de l'évaluation doit être approuvé par le Conseil des gouverneurs sur recommandation du Conseil d'administration. À sa quatre-vingtième session, en décembre 2003, le Conseil d'administration a examiné les projets de budgets du FIDA et du Bureau de l'évaluation et a recommandé qu'ils soient présentés au Conseil des gouverneurs pour approbation.

149. **M. ENWEZE** (Vice-Président du FIDA) présente le programme de travail et le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004 (GC 27/L.4 et Add.1) en précisant que le budget du Bureau est présenté séparément pour la première fois, conformément à la politique d'évaluation du FIDA, adoptée par le Conseil d'administration à sa soixante-dix-huitième session. Le Bureau établit désormais lui-même son programme de travail et son budget et les soumet séparément

aux Gouverneurs et aux Administrateurs pour approbation. Le Conseil des gouverneurs a délégué l'approbation du programme de travail et du MFDP au Conseil d'administration et s'est réservé l'approbation du budget administratif. À sa quatre-vingtième session, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail pour 2004, pour un montant de 323 millions de DTS, soit 462,5 millions de USD, pour financer quelque 25 projets prévus. Cependant, ce montant sera réexaminé à chaque session du Conseil d'administration à la lumière des ressources disponibles pour 2004. Le Conseil d'administration a également approuvé le MFDP pour un montant de 29,7 millions de USD.

150. Le Conseil d'administration a examiné le budget administratif du FIDA pour 2004, d'un montant proposé de 51,4 millions de USD (sur la base d'un taux de change de 0,898 euro pour un dollar) et le budget administratif du Bureau de l'évaluation, d'un montant proposé de 4,2 millions de USD. Il s'est félicité de la nouvelle formule de budgétisation par activité et a décidé que le suivi et le rapport pour 2004 seraient présentés à la fois par catégories habituelles et par activités. Il a également recommandé que le Conseil des gouverneurs soit saisi d'une proposition d'amendement du Règlement financier du FIDA autorisant une politique de report de 3% à compter du budget de 2003.

151. Le montant du budget administratif a été normalement recalculé sur la base du taux de change en vigueur au moment de l'approbation du budget par les Gouverneurs. Le taux actuel est de 0,780 euro pour un dollar, contre le taux de 0,898 appliqué pour le calcul budgétaire initial. Conformément à la recommandation des Administrateurs, les Gouverneurs sont invités à approuver le projet de résolution contenu dans le document GC 27/L.4/Add.1, qui fixe le budget administratif du FIDA à 57,2 millions de USD et celui du Bureau de l'évaluation à 4,6 millions de USD.

152. **M. LAVIZZARI** (Directeur du Bureau de l'évaluation) explique que l'approbation du premier budget et programme de travail indépendants de son Bureau à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration marque l'aboutissement d'un processus engagé en septembre 2003, quand les propositions de programme de travail et de budget ont été examinées avec le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration. À la suite de ces consultations, le Bureau de l'évaluation a établi un document plus complet qui a été examiné lors d'une session extraordinaire du Comité de l'évaluation à la fin octobre. À la lumière des conclusions du séminaire informel qui a réuni le Conseil et le Comité en novembre, le Bureau de l'évaluation a établi ses propositions finales sur le programme de travail et budget pour 2004, qu'il a présentées aux Administrateurs en décembre.

153. Le Bureau de l'évaluation a trois grandes priorités pour 2004: les évaluations demandées par le Conseil d'administration et le Comité et/ou contenues dans le rapport des consultations sur la sixième reconstitution des ressources; des évaluations au niveau de l'institution, de programmes de pays et de projets, et des évaluations thématiques; et l'élaboration de la méthodologie applicable à toutes les évaluations. Une liste détaillée du programme d'évaluations du Bureau pour 2004 figure à l'annexe 12 du document GC 27/L.4. Quatre activités du Bureau sont très importantes pour le Conseil d'administration et le Fonds. Premièrement, la supervision de l'évaluation externe indépendante du FIDA, au nom du Conseil d'administration; l'essentiel de ce travail se fera en 2004. Deuxièmement, la facilitation de l'examen du mandat et des règles de procédure du Comité de l'évaluation, en vue de soumettre une proposition au Conseil d'administration avant la fin de 2004, et l'organisation d'un débat préliminaire sur ce thème à la session du 20 février 2004. Troisièmement, l'établissement du deuxième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, qui résumera la teneur des évaluations des opérations de 2003 et fera la synthèse de leurs conclusions et observations. Quatrièmement, l'évaluation du Programme pilote de supervision directe approuvé par le Conseil en 1997, qui a d'importantes incidences pour le FIDA.

154. Le programme de travail du Bureau a été conçu pour être exécuté avec une enveloppe budgétaire de 4,242 millions de USD; le budget a été présenté comme d'habitude par catégories et par

dépenses sur la base des priorités et activités pour 2004. Les tableaux budgétaires correspondants figurent en annexe 10 du document.

155. **M. SY** (Sénégal) aimerait avoir des précisions sur la différence entre le programme de travail du FIDA et le développement des programmes, qui figurent dans des chapitres distincts. Le portefeuille ne compte plus que 25 projets pour 2004 et il serait bon de savoir si l'évolution du taux de change aura un effet sur son volume.

156. **M. ENWEZE** (Vice-Président du FIDA) répond que le programme de travail pour 2004 devrait être pleinement exécuté, mais qu'il sera revu dans le courant de l'année à la lumière des ressources disponibles. Le taux de change ne devrait pas avoir d'incidence sur le nombre de projets. Les calculs sont basés sur les DTS, dont le niveau reste constant sur l'exercice. Les mouvements de change n'affectent que les montants libellés en USD, et non le nombre de projets. Un ou deux autres projets pourraient être lancés si des ressources supplémentaires sont mobilisées.

157. La résolution 133/XXVII sur le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004 est adoptée.

158. **Le PRÉSIDENT** signale que, lorsqu'il a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2004, le Conseil des gouverneurs a également décidé d'amender le paragraphe 2 de l'article VI du Règlement financier du FIDA en supprimant la dernière phrase de façon à autoriser le report des fonds non alloués à la clôture de l'exercice financier sur l'exercice suivant, à concurrence de 3% de l'exercice en question, avec effet à compter de l'exercice 2003.

DÉLÉGATION DE POUVOIRS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE MULTIDONATEURS (point 9 de l'ordre du jour) (GC 27/L.5)

159. **M. ROY** (Président adjoint, Département affaires extérieures) indique que le document GC 27/L.5 contient une recommandation par laquelle le Conseil d'administration invite le Conseil des gouverneurs à adopter une résolution habilitant le Conseil d'administration à décider de l'établissement de tous les fonds d'affectation spéciale multidonateurs. La procédure en vigueur soumettait l'établissement des fonds d'affectation spéciale à l'autorisation du Conseil d'administration et au calendrier du Conseil des gouverneurs. Comme la procédure d'approbation doit être assouplie pour faciliter la mobilisation de ressources pour le développement, le Conseil des gouverneurs est invité à adopter le projet de résolution. La teneur des décisions prises par le Conseil d'administration lui sera communiquée.

160. La résolution 134/XXVII sur la délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs est adoptée.

161. **Le PRÉSIDENT** considère que le Conseil des gouverneurs souhaite demander au Président du FIDA de lui communiquer toute information sur les décisions du Conseil d'administration en matière d'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

162. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

163. **M. NUMBERI** (Indonésie) pense que les marchés et les échanges revêtent une importance croissante pour les ruraux pauvres et que les promesses et les défis du nouvel environnement commercial soulèvent des questions essentielles, notamment compte tenu de l'échec des négociations de l'OMC à Cancún et de l'urgente nécessité d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire (ODM). Au fil des années, la communauté internationale a pris diverses initiatives pour traiter ces

questions, en particulier celle du commerce équitable dans le système multilatéral des échanges et les engagements au regard des ODM.

164. L'Indonésie retrouve sa stabilité macroéconomique et renoue avec la croissance durable. Pourtant 43,8% de sa main-d'œuvre travaille dans le secteur agricole, qui ne représentait que 16,5% du PIB total au troisième trimestre 2003 et dont la part dans les exportations n'a été que de 4,21% entre janvier et novembre 2003, ce qui rend d'autant plus précieuse la coopération avec le FIDA. L'Indonésie est membre du FIDA depuis 24 ans, et sa longue collaboration avec le Fonds lui a permis d'enregistrer des avancées économiques, sociales et technologiques considérables, en particulier dans sa lutte contre la faim et la pauvreté. L'Indonésie sait que le FIDA a besoin de ressources financières pour réaliser ses objectifs, et elle a honoré ses engagements financiers au titre des reconstitutions successives de ressources du Fonds.

165. Le FIDA est actuellement engagé dans trois projets de développement en Indonésie et se prépare à en lancer un quatrième. Son rôle est plus crucial que jamais dans la conjoncture mondiale actuelle, car l'élimination de la pauvreté rurale et de la faim est la condition préalable à l'avènement d'une paix durable et d'une société plus juste et plus tolérante. Il doit s'investir activement dans ce processus au côté d'un large éventail d'acteurs, dont l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, le secteur privé et la société civile. Il doit explorer et exploiter les partenariats multilatéraux et bilatéraux pour élargir encore la portée de ses objectifs. Pour sa part, le Gouvernement indonésien est déterminé à redoubler d'efforts pour atteindre l'un des objectifs du Millénaire, à savoir éliminer l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015, et c'est dans cette perspective qu'il invite les Administrateurs du FIDA à participer à l'atelier table ronde d'évaluation du programme de pays qu'il compte accueillir en mars.

166. **M. DOMEQ** (Espagne) souligne la pertinence du thème du commerce et du développement rural. L'accès des agriculteurs pauvres aux marchés, les aides aux petites exploitations, les aides budgétaires pour le financement rural et l'accès aux marchés financiers internationaux sont autant d'éléments essentiels pour faire progresser l'agriculture et éliminer la pauvreté rurale. L'Espagne est fermement résolue à atteindre les ODM et à contribuer ainsi à réduire le fossé grandissant entre le nord et le sud, qui cause aujourd'hui tant de crises internationales. En l'occurrence, lorsqu'elle présidait l'Union européenne, l'Espagne a été à l'origine de l'initiative consistant à fixer les pourcentages de leur PIB que les États membres doivent consacrer à l'APD, et elle augmente méthodiquement ses propres aides au développement. La réalisation des ODM appelle également une coopération renforcée avec les pays à revenu intermédiaire, où vit un pourcentage important des pauvres de la planète. Le revenu par habitant est un indicateur imparfait des problèmes de développement, car il ne tient pas compte par exemple des inégalités dans la répartition des revenus et par conséquent des poches de pauvreté qui subsistent dans les pays à revenu intermédiaire. Pour accomplir au mieux son mandat et combattre la pauvreté partout où elle existe, le FIDA doit s'assurer que le nouveau SAFR permet de diriger des flux suffisants de ressources vers les ruraux pauvres des pays à revenu intermédiaire.

167. Consciente du fait que le FIDA a besoin d'une base de ressources adéquate pour pouvoir mener à bien ses activités, l'Espagne s'est engagée à accroître sa contribution à la sixième reconstitution de 25% et a acquitté l'intégralité de son versement en octobre 2003; elle exhorte tous les États membres à verser leur contribution sans attendre. Mais, les ressources doivent être gérées avec prudence. Les résultats de la stratégie de gestion du portefeuille de placements sont encourageants, mais il faut poursuivre sur cette voie dans une optique de réduction des risques pour éviter les pertes tout en maximisant les rendements. Des mesures complémentaires doivent être prises pour mieux gérer les dépenses afin d'accroître l'impact des interventions du FIDA sur la pauvreté rurale. L'Espagne attend avec intérêt les conclusions de l'évaluation externe indépendante qui mesurera l'impact et permettra ainsi au Fonds de concevoir de nouvelles politiques à partir des enseignements du processus et en faisant jouer son avantage comparatif par rapport aux autres agences de développement.

168. Le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain devrait permettre au FIDA d'intervenir plus activement dans la conception des DSRP nationaux, ne plus s'occuper simplement de microgestion de projets et d'être aussi une institution de gestion des savoirs sur le développement rural capable d'appuyer financièrement ses propositions de fond et ses projets. L'Espagne continue de recommander la prudence dans la transition vers le nouveau SAFP et ne saurait accepter que les régions qui n'ont que faiblement contribué à la reconstitution des ressources du FIDA reçoivent moins de fonds que les autres. Le revenu national peut certes déterminer la conditionnalité des prêts, mais il ne devrait aucunement affecter le flux des ressources vers les pays ou les régions concernés. Non qu'il faille refuser d'aider les pays les moins avancés; il faut simplement ne pas aider qu'eux.

169. Les pays doivent avoir un meilleur contrôle des activités qui concernent leur développement et il faut associer plus étroitement les populations locales à la conception et à l'exécution des programmes de fond et projets du FIDA. De leur côté, les pays et les régions doivent s'investir davantage dans l'action du FIDA, mais ils ont besoin pour ce faire d'une représentation géographique plus équitable dans les groupes de travail et de discussion, dans les comités du Conseil d'administration, les rouages techniques et administratifs du FIDA, le processus de recrutement des consultants et la prestation de services spécialisés. La période à venir devrait être celle de la consolidation des réformes engagées.

170. **M. BELLO** (Nigéria) estime que le FIDA doit préserver sa spécificité, maintenir le cap sur sa mission et son mandat, maximiser ses avantages comparatifs, perfectionner ses stratégies opérationnelles de lutte contre la pauvreté rurale et de promotion du développement rural. C'est dans cette optique que le Nigéria appuie pleinement le processus de réforme institutionnelle du Fonds et la réflexion concernant les opérations sur le terrain. Mais la question de la présence sur le terrain et des capacités dans les pays est à l'ordre du jour depuis trop longtemps, et il faut maintenant avancer. Le Nigéria espère que le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain apportera la preuve convaincante de la nécessité de l'intégrer dans le modèle opérationnel du FIDA. Il faut faire en sorte que le FIDA puisse se concerter plus étroitement avec ses partenaires sur les mesures de fond susceptibles d'avoir un impact sur la réduction de la pauvreté rurale et le développement rural à l'échelle des pays. Le FIDA a besoin de partager ses données d'expérience sur le terrain avec des interlocuteurs officiels et non officiels pour pouvoir infléchir les politiques nationales.

171. Le Nigéria est favorable au SAFP, tout en estimant qu'il ne faut rien faire qui puisse compromettre la mission, le mandat et le rôle unique du FIDA; le processus ne doit pas aggraver la situation des pauvres les plus démunis; l'allocation régionale actuelle doit rester largement inchangée; le système ne doit pas se transformer en instrument punitif; les modalités doivent rester relativement simples et dénuées des complexités qui caractérisent les dispositifs similaires mis en place par les grandes institutions financières internationales pour leur large clientèle. Le Nigéria salue le processus d'évaluation externe indépendante et attend avec intérêt l'évaluation des réformes engagées pour renforcer l'efficacité et l'impact durable des opérations du FIDA.

172. Le Gouvernement nigérian a fait de la réduction de la pauvreté l'un des axes majeurs de sa politique économique et de son processus de réformes structurelles. Il lui faut encore adopter des mesures législatives et administratives pour créer un environnement social et politique propice à la relance économique et par conséquent à la réduction de la pauvreté. Il remercie le FIDA de son appui dans le cadre de ces efforts.

173. **M. BENAÏSSA** (Algérie) salue les efforts accomplis en matière de rationalisation de la gestion administrative et budgétaire du Fonds, se félicite de la nouvelle politique de placements et demande que le Fonds persévère dans sa gestion prudente des ressources financières en évitant de prendre des risques inconsidérés. Il salue également la proposition visant à relever de 7% à 10% le niveau des ressources affectées aux dons. L'Algérie a déposé les instruments de sa contribution à la sixième

reconstitution, et a doublé sa contribution. Elle applaudit également l'initiative consistant à donner une autonomie aux activités de suivi et évaluation des projets.

174. Le FIDA a accompli des efforts méritoires pour appuyer les composantes rurales du NEPAD et sa participation au groupe de soutien en appui au secrétariat du NEPAD est la bienvenue. À sa vingt-cinquième session, le Conseil des gouverneurs lui-même a demandé des actions plus résolues en faveur de l'agriculture et du développement rural en Afrique. De plus, les chefs d'État de l'Union africaine ont arrêté en juillet 2003 le préalable d'un engagement par lequel chaque pays d'Afrique consacrerait 10% de son budget au développement agricole, et ils se réuniront de nouveau autour des questions du développement agricole et des ressources en eau, envoyant par là un message fort pour créer les conditions d'un développement harmonieux et durable du continent africain et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Toutes ces initiatives sont autant de signes qui devraient influencer sur l'allocation des ressources du FIDA.

175. En 2000, l'Algérie a engagé la mise en œuvre d'un vaste plan de développement agricole dont les principales composantes sont les créations d'emplois, l'accroissement des surfaces agricoles utiles et la mise à niveau des exploitations. Elle œuvre ainsi pour renforcer la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire, protéger l'environnement, valoriser les ressources des territoires, renforcer la compétitivité nationale et internationale des espaces ruraux et trouver des nouveaux modes de gouvernance du développement des territoires. La stratégie à long terme de l'Algérie est basée sur un certain nombre de principes – développement rural durable, solidarité institutionnelle, préservation des équilibres écologiques, rentabilité économique, participation et décentralisation, action de proximité et acceptabilité sociale. Elle intègre la nécessité de toucher tous les ménages ruraux, de chercher des synergies sociales et économiques, de préserver les équilibres entre espaces urbains et espaces ruraux, de préserver les capacités de renouvellement des ressources naturelles et humaines, d'optimiser l'usage des ressources locales. Des instruments de recherche, de suivi et d'évaluation ont été mis au point pour appuyer ce plan, qui vise en définitive à maintenir la cohésion de la société algérienne et à éviter la désertification du monde rural.

176. **M. ESTRADA** (Guatemala) dit qu'il appuie pleinement ces propos au nom du GRULAC. Il trouve préoccupant que le programme de travail et le budget proposés se traduisent par une baisse de 15% du financement des programmes. Le Guatemala a bénéficié récemment d'un certain nombre de projets et de prêts du FIDA; tous ont été exécutés de manière efficace et transparente. Les trois projets en cours constituent un véritable outil pour atteindre le principal objectif du nouveau gouvernement: éradiquer la pauvreté et la faim, en particulier dans les zones rurales, où vit l'essentiel de la population – avec moins d'un dollar par jour. La perspective d'une diminution des ressources affectées aux projets – au profit des mesures réglementaires – est inquiétante car elle anéantit le seul moyen de faire disparaître la pauvreté et la faim de la planète. À l'instar de l'Espagne, le Guatemala estime que l'allocation des ressources doit être basée sur les indicateurs de vulnérabilité, car il y a des poches de pauvreté clairement identifiées dans tous les pays en développement.

177. Le Guatemala a honoré ses engagements au titre de la cinquième reconstitution et prend les dispositions voulues en ce qui concerne la sixième, témoignant ainsi de son sens de responsabilité partagée avec les autres États. Il importe que tous les pays versent leurs contributions et renforcent ainsi le FIDA et sa capacité à atteindre ses objectifs, récemment confirmés au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, ainsi qu'à Monterrey et à Johannesburg. Le Guatemala apprécie le travail accompli dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui revêt une importance primordiale face aux menaces liées aux changements climatiques.

178. Les précisions concernant les négociations sur le SAFR sont fort intéressantes, et le Guatemala en étudiera la portée concrète en tant qu'outil pour améliorer l'exécution du mandat du FIDA. Il espère que le dialogue va se poursuivre et attend avec intérêt l'évaluation prochaine des changements intervenus.

179. **M. JEGHAM** (Tunisie) pense qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre les ODM, en particulier en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim d'ici 2015. De nombreux pays du sud continuent de s'enfoncer dans une crise économique qui ne fait qu'aggraver la pauvreté. Les riches pays industrialisés devraient par conséquent mieux soutenir les projets de développement et intensifier leur aide compte tenu de la situation actuelle. C'est dans cette optique que le Président tunisien a préconisé dès 1998 la création d'un fonds mondial de solidarité pour réduire la pauvreté et intégrer les régions les plus vulnérables dans l'économie mondiale. La Tunisie espère que la communauté internationale mettra bientôt en place les mécanismes requis pour concrétiser cette proposition qui s'inscrit dans l'action novatrice du pays dans ce domaine.

180. La Tunisie nouvelle s'intéresse tout particulièrement au développement rural et à la participation effective des femmes au développement. Elle a créé des programmes et des mécanismes, facilité l'insertion économique des populations ayant des besoins particuliers et amélioré les conditions de vie. Les résultats sont là: ainsi, le taux de pauvreté est tombé à 4% en 2002, contre 22% en 1975. Depuis dix ans, la politique agricole nationale privilégie les dossiers particulièrement importants, notamment la recherche, l'investissement, le crédit et l'utilisation maîtrisée des ressources naturelles, en particulier par les petites et moyennes exploitations agricoles. Les conditions de vie des populations rurales se sont améliorées; un pourcentage élevé de ménages a maintenant accès à l'eau potable et au réseau routier. La Tunisie tient à ce propos à rendre hommage au soutien constant du FIDA, qui a permis d'exécuter des projets novateurs à vocation de développement rural intégré et de conservation des ressources naturelles. Les rapports d'évaluation finale ont démontré le bien-fondé de ces projets, et la Tunisie espère donc que le FIDA continuera à lui prodiguer son soutien.

181. Le FIDA fait des efforts méritoires pour développer son programme de travail, réduire son budget administratif et diversifier ses placements malgré l'instabilité des marchés financiers internationaux et les fluctuations de la rentabilité des placements. La Tunisie salue les efforts déployés par le Fonds dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et demande à nouveau aux pays donateurs de lui apporter leur appui.

182. **La séance est levée à 19 h 05.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la vingt-septième session tenue le jeudi 19 février 2004 à 9 h 30

PRÉSIDENT: NOBUKO MATSUBARA (JAPON)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	184 - 200
- Sénégal	184 - 185
- Congo	186 - 188
- Pakistan	189 - 192
- République centrafricaine	193 - 194
- République populaire démocratique de Corée	195 - 197
- Fonds de l'OPEP pour le développement international	198 - 200

183. **La séance est ouverte à 9 h 45.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

184. **M. SY** (Sénégal) estime que le nouvel exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) adopté à Dakar, marque un tournant dans l'ère de la coopération. Il s'agit d'une stratégie originale en ce sens qu'elle a été conçue dans un esprit de partenariat, avec une vision à long terme du Sénégal, incarnée dans les projets de loi pour l'agriculture, les forêts et l'élevage axés entre autres sur les ressources en eau, la diversification, la régénération des sols, la formation des petits paysans et la réforme de la gestion des terres. Cette stratégie sera mise en œuvre à travers le programme national de développement agricole en cours d'établissement avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Sénégal a également créé un Institut des sols qui travaille aussi étroitement que possible avec les petits paysans pour leur permettre d'augmenter leur productivité.

185. L'objectif commun du Sénégal et du FIDA est de contribuer à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit en particulier de réduire ou d'éradiquer la pauvreté en prenant en charge et en appuyant les initiatives locales afin d'augmenter et de diversifier les revenus des ruraux les plus pauvres, d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les villes et les zones rurales. Le Sénégal a été heureux d'accueillir la Plate-forme régionale multidonateurs sur les politiques de développement rural, la sécurité alimentaire et FIDAfrique, réseau Internet d'organisations et de projets de lutte contre la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'appui du Sénégal au FIDA, qui se poursuivra, est le fruit d'une longue collaboration dont les résultats ont prouvé qu'elle pouvait éradiquer les fléaux de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Ce soutien sera renforcé dans un schéma de partenariat qui permettra de relever le défi du développement des ruraux pauvres face à une âpre concurrence. Le Sénégal maintient par conséquent sa contribution au même niveau pour la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Il est convaincu que le FIDA l'aidera à accroître sa capacité à fournir des produits agricoles de qualité et à lutter à armes égales sur les marchés mondiaux en exploitant au mieux ses avantages comparatifs.

186. **Mme DAMBENZET** (Congo) indique que, bien que la survie de 900 millions de personnes dans le monde dépende de l'agriculture, ce secteur ne bénéficie pas de toute l'attention ni de toutes les ressources nécessaires. Les stratégies doivent donc être réexaminées si l'on veut réduire la faim et la pauvreté dans le monde. Les États membres de l'Union africaine ont décidé d'un commun accord d'allouer 10% de leur budget à l'agriculture pendant les cinq prochaines années. La persistance de la faim et de la pauvreté dans un monde riche crée des clivages préjudiciables à l'interdépendance qui est au cœur de la mondialisation. Les mesures ne peuvent être efficaces que si elles vont de pair avec la solidarité internationale et une aide appropriée. Dans ce contexte, il est regrettable que l'aide du FIDA au Congo ait été suspendue en raison des difficultés sociales et politiques du pays et son incapacité à rembourser sa dette. Malgré ses ressources limitées, le Congo a payé des arriérés d'un montant de 2 milliards de francs CFA en 2003, de façon à pouvoir continuer sa coopération avec le FIDA, lequel travaille maintenant sur un nouveau projet pour relancer le développement rural. Le gouvernement congolais a lancé un programme spécial pour la sécurité alimentaire, avec l'aide de la FAO et de la République du Viet Nam. De plus, 10% du budget d'équipement iront à un nouveau fonds d'aide à l'agriculture. Le nouveau plan national des transports et la loi spéciale sur la propriété foncière ont aussi été introduits.

187. L'agriculture, l'élevage et la pêche bénéficient de nouvelles politiques et stratégies de revitalisation, notamment à travers l'autonomisation des femmes pour la période 2004-2013. L'État ne s'occupera plus directement de la production et de la commercialisation des denrées agricoles; il jouera un rôle de réglementation de l'essor du développement agricole. Ces stratégies, ainsi que le rétablissement de la paix, créeront des conditions propices à une stabilisation de la population rurale,

amélioreront les conditions de vie et renforceront la sécurité alimentaire. Les femmes qui comptent pour 60% à 80% des travailleurs agricoles, occupent une place importante dans les plans de développement. Les stratégies prévoient une série d'actions pour combattre le VIH/Sida et le Congo espère que de son côté le FIDA accordera toute l'attention nécessaire à cette pandémie dévastatrice.

188. Le Congo est heureux d'annoncer sa contribution à la sixième reconstitution des ressources du FIDA, pour un montant équivalant à 300 000 USD.

189. **M. BEG** (Pakistan) souligne que son pays se caractérise par une économie essentiellement agricole et des taux élevés de pauvreté, surtout dans les zones rurales. Le programme de réformes du Pakistan – économie de marché, diminution des subventions, baisse des tarifs et des barrières commerciales, discipline budgétaire accrue – a été douloureux, en particulier pour les ruraux pauvres. La situation est exacerbée par un régime du commerce international encore caractérisé par les aides intérieures, les subventions à l'exportation et les tarifs élevés. Le Pakistan a ouvert ses marchés mais on voit mal comment des pays tels que le sien peuvent se positionner plus favorablement s'ils subissent une escalade des tarifs dans leurs principaux marchés existants et potentiels.

190. Dans ce contexte, l'aide du FIDA est encore plus cruciale. Il faut inverser le processus de réduction du programme du FIDA au Pakistan. À eux seuls, les indicateurs économiques ne rendent pas compte des distorsions et des disparités de la sphère économique et les appliquer strictement pour les futurs investissements du FIDA pénaliserait les pauvres. Le Pakistan demande instamment au FIDA d'adopter, comme d'autres institutions des Nations Unies, un système de représentation géographique équitable pour l'attribution des postes.

191. Le Pakistan approuve les recommandations du Conseil d'administration du FIDA concernant le Programme de travail pour 2004. Il se félicite des progrès réalisés dans le cadre de la sixième reconstitution des ressources et confirme que sa contribution sera de même niveau que pour la cinquième reconstitution. Il préconise la prudence dans l'application du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), afin que les régions déshéritées des pays apparemment en bonne santé économique ne perdent pas une aide pourtant nécessaire uniquement à cause de mauvais résultats liés à des facteurs indépendants de leur volonté. L'action du FIDA dans le cadre de l'Initiative pour l'allègement de la dette et de la Coalition internationale pour l'accès à la terre doit être surmultipliée, non seulement pour les activités de réduction de la pauvreté mais également pour le renforcement des capacités locales de manière à contribuer à l'amélioration des résultats et à la mise en œuvre des initiatives au développement.

192. Le Pakistan applique une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur le développement socioéconomique, la réforme de la gouvernance, la création de revenus, la promotion des pauvres, en particulier les femmes, l'égalité des chances, l'aide alimentaire et les facilités de microcrédits. La communauté des nations doit accepter de travailler sur la base du principe du donnant, donnant, et les pays développés doivent s'engager à aider les pays les moins avancés et les pays en développement en transférant largement leurs technologies, par des programmes de secours pour l'allègement de la dette et en ouvrant plus largement et concrètement leurs marchés aux produits agricoles du Sud.

193. **M. DÉDÉ** (République centrafricaine) regrette que les conflits et les crises politico-militaires qui ont dévasté l'économie centrafricaine entre avril 1996 et mars 2003 aient empêché de consolider les acquis des programmes et projets du FIDA et de satisfaire aux obligations financières relatives au remboursement des prêts du Fonds. Les récoltes ont été détruites et la capacité de production agricole a été réduite. Les centres de recherche agricole et de semences ont été pillés. Les paysans ont dû abandonner leurs récoltes et la pénurie de semences se fera sentir l'année prochaine. La pêche et l'élevage ont eux aussi souffert. Un risque sérieux de malnutrition et de maladie menace le pays.

194. Le relèvement du pays passe par la relance de l'agriculture; la République centrafricaine lance donc un appel de détresse à la communauté internationale et en particulier au FIDA et demande une intervention rapide pour appuyer la reprise de manière viable. Il faut de toute urgence un programme de rétablissement et de reconstitution du système national de semences et de recherche agricole ainsi qu'une aide pour les intrants et le matériel agricoles dans les zones les plus touchées par les conflits. La République centrafricaine compte une fois encore sur l'aide du FIDA pour exécuter des programmes qui contribueront au développement durable des zones rurales et à la sécurité alimentaire.

195. **Mme KIM** (République populaire démocratique de Corée) estime qu'il est temps que les États membres du FIDA accélèrent les processus de développement rural et de réduction de la pauvreté. La République populaire démocratique de Corée a révolutionné la culture de la pomme de terre et a développé la double culture en s'attachant particulièrement à réformer les méthodes pour la fourniture des semences. Le pays s'efforce d'améliorer les infrastructures matérielles et techniques nécessaires dans les zones rurales, et un grand chantier d'aménagement des voies navigables a été lancé. Les prêts du FIDA permettent d'améliorer la vie des paysans nord-coréens.

196. Pour réduire la pauvreté dans le monde, chaque État membre doit en priorité définir une politique de développement agricole et augmenter ses investissements dans l'agriculture; l'aide internationale au développement agricole doit être dirigée vers les pays en développement. Les pays développés doivent augmenter leur aide au développement rural et agricole, respecter leur promesse de consacrer 0,7% de leur PNB à l'APD. De plus, les négociations internationales sur le commerce des denrées agricoles doivent viser à améliorer la productivité des pays en développement et leur accès aux marchés. Pour réaliser les ODM, tous les États doivent établir des relations de coopération avec le FIDA dans le but de réduire la pauvreté rurale dans le contexte de la situation spécifique de chaque pays et région.

197. La République populaire démocratique de Corée a appuyé le Programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2004 et poursuivra ses efforts en faveur du développement rural et agricole et continuera d'améliorer ses relations avec le FIDA.

198. **M. AL-HERBISH** (observateur du Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international - Fonds de l'OPEP) indique que le Fonds de l'OPEP a alloué près de 80% de ses financements aux pays à faibles revenus et que son engagement dans la lutte contre la pauvreté est absolu. L'agriculture est la clef de voûte économique des pays où le Fonds de l'OPEP intervient. À ce jour, le Fonds de l'OPEP a cofinancé quelque 52 projets du FIDA, pour un montant de près de 220 millions de USD, et ses institutions sœurs, le Fonds arabe pour le développement économique et social et la Banque islamique de développement, ont versé plus de 300 millions de USD; le Fonds de l'OPEP est le troisième plus gros contributeur des projets du FIDA, ainsi qu'un très important donateur bilatéral.

199. L'agriculture peut difficilement se développer en vase clos: il ne saurait y avoir d'agriculture, fût-elle simplement de subsistance, sans les intrants nécessaires, ni d'agriculture productive sans énergie, sans puissance mécanique et incitations à produire. L'accès aux marchés et au crédit est souvent la ligne de partage entre agriculture rentable et agriculture de survie. Chacun doit apporter sa contribution, mais l'impulsion ne peut venir que des pays bénéficiaires: les administrations centrales doivent établir l'environnement juridique et économique requis; les autorités locales doivent assumer de plus grandes responsabilités; la société civile doit réclamer des politiques favorables aux pauvres. Le développement rural doit prendre une place de premier ordre dans les programmes et les stratégies de réduction de la pauvreté. Les institutions financières savent quant à elles que les programmes d'investissement sont plus souvent dictés par les priorités des donateurs que par celles des bénéficiaires. Si les pays bénéficiaires doivent prendre le volant, il faut leur donner le carburant nécessaire pour faire tourner leur moteur.

200. L'insécurité alimentaire et d'autres problèmes vont certainement perdurer pendant quelque temps, mais le Fonds de l'OPEP demeure optimiste. Les ressources, les savoir-faire et la bonne volonté sont là, mais ils doivent se traduire en plans d'action. Dans ce contexte, le Fonds de l'OPEP applique une stratégie quadripolaire qui aura un impact direct sur l'agriculture et la croissance économique générale. Le fait qu'il ait décaissé 75% de son engagement, d'un montant total de près de 4,9 milliards de USD, témoigne de son optimisme. Ses frais généraux sont peu élevés et il participe à des projets conçus par le FIDA. Il sait qu'il faut encore plus de fonds et de coopération. Ses nouveaux programmes montreront un Fonds de l'OPEP encore plus engagé et qui compte toujours sur l'aide du FIDA. Au Sommet de Caracas en septembre 2000, les chefs d'État des pays membres de l'OPEP ont conclu que le développement économique et social et l'élimination de la pauvreté devaient être les grandes priorités mondiales auxquelles il convient de s'atteler par l'intermédiaire des différents programmes d'aide, du FIDA et du Fonds de l'OPEP.

201. **La séance est levée à 10 h 35.**

iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance de la vingt-septième session tenue le jeudi 19 février 2004 à 15 heures

PRÉSIDENT: NURI IBRAHIM HASAN (JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	203 - 229
- Syrie	203 - 205
- Kenya	206 - 208
- Bhoutan	209 - 210
- Autriche	211 - 213
- Inde	214 - 216
- Bangladesh	217 - 219
- Namibie	220 - 222
- Égypte	223 - 224
 Rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (point 10 de l'ordre du jour)	 225 - 229
 Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (point 11 de l'ordre du jour)	 230 - 232
 Rapport sur les enseignements tirés par la coalition internationale pour l'accès à la terre (point 12 de l'ordre du jour)	 233 - 235
 Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 13 de l'ordre du jour)	 236 - 240
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	241 - 271
- Sri Lanka	241 - 243
- Mali	244 - 246
- Maurice	247 - 249
- Malawi	250 - 251
- Colombie	252 - 254
- Maldives	255 - 257
- République de Corée	258 - 260
- Ex-République yougoslave de Macédoine	261 - 262
- République-Unie de Tanzanie	263 - 265
- Jamahiriya arabe libyenne	266
- Angola	267 - 269
- Soudan	270 - 271
 Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)	
- Approbation de la diffusion des documents	272 - 273
 Résumé des six tables rondes organisées à l'occasion de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs	 274
 Résumé du débat sur le thème: "Commerce et développement rural: "enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres"	 275
 Clôture de la session	 276 - 277

202. **La séance est ouverte à 15 h 20.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

203. **M. SAFAR** (Syrie) estime que le FIDA a travaillé de manière très efficace avec les communautés locales et les gouvernements, entre autres, sur le plan tant régional qu'international pour mettre en œuvre avec succès des projets de développement dans les régions les plus pauvres. Malgré une situation financière difficile, le Fonds a su améliorer ses résultats et développer ses activités, grâce à une planification avisée et à un suivi efficace. Ses projets sont un modèle de coopération internationale et un facteur de stabilité économique et sociale dans les zones d'intervention.

204. Dans le cadre de ses propres programmes de développement, le Gouvernement syrien donne la priorité au secteur agricole, en privilégiant tout particulièrement des aspects tels que le développement rural intégré et le rôle des femmes dans le développement. L'approche participative, qui consiste à associer la population rurale ciblée et les organismes de financement, y compris le FIDA, la Banque mondiale et le Fonds arabe pour le développement économique et social, a grandement contribué à la mise en valeur réussie des terres non arables pour en faire des zones productives permettant aux agriculteurs de jouir de conditions de vie satisfaisantes. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour accroître la production agricole, réduire les coûts, améliorer les résultats commerciaux et tirer les agriculteurs de la misère.

205. La Syrie déploie d'intenses efforts pour atteindre ces objectifs et libérer les territoires occupés du Golan et du Sud-Liban, en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de manière à rétablir les droits usurpés depuis 1967, une spoliation qui a entraîné l'épuisement de nombreuses ressources nécessaires au développement du pays. La Syrie souhaite établir une paix juste et durable mais la sécurité, la paix ou le développement ne seront pas possibles tant que l'occupation se poursuivra. Elle entend renforcer ses liens de coopération avec le FIDA et remercie toutes les institutions et organisations qui coopèrent avec les pays en développement pour améliorer le sort des agriculteurs pauvres. Elle remercie également le Gouvernement italien pour l'aide accordée au FIDA et à toutes les organisations régionales et internationales de développement rural.

206. **M. KHANIRI** (Kenya) souligne que le rôle du FIDA est de tracer la voie qui mène à l'amélioration du bien-être et de la sécurité alimentaire, des communautés vulnérables en particulier. À cet égard, l'Afrique est le continent qui doit surmonter les plus grosses difficultés. La Corne de l'Afrique est par exemple la région du monde où l'insécurité alimentaire est la plus marquée, et des millions d'Africains sont tributaires de l'aide alimentaire. Les catastrophes naturelles comptent au nombre des causes principales de ces difficultés et, avec les facteurs d'origine humaine, entre autres, créent le cycle vicieux de la pauvreté.

207. Avec l'aide des prêts et des dons fournis par le FIDA, les stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre par le Kenya ont abouti à d'excellents résultats. Elles entendent améliorer l'approvisionnement en eau, notamment d'irrigation, pour intensifier la production végétale, encourager les cultures vivrières traditionnelles résistant à la sécheresse, favoriser la protection de l'environnement et sa conservation pour assurer la viabilité de la production à terme et démarginaliser les groupements communautaires. Les projets bénéficiant de l'appui du FIDA devraient accroître la sécurité alimentaire en mettant en valeur des zones marginales et en ciblant les groupes vulnérables.

208. En dépit du rôle méritoire du FIDA, les obstacles qui restent à surmonter pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sont colossaux. En vue d'améliorer la sécurité alimentaire, le Kenya met donc en œuvre ses propres programmes spéciaux ainsi que le programme global de développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD. Il intensifie également la coopération régionale, harmonise les règlements sanitaires et phytosanitaires, combat les ravageurs et

maladies transfrontières et élimine les obstacles tarifaires régionaux, point sur lequel il demande à ses partenaires de développement de lui fournir l'appui nécessaire. Pour sa part, le Gouvernement kényen a déjà versé la contribution promise au FIDA, soit 60 000 USD.

209. **M. NGEDUP** (Bhoutan) indique que son pays a adopté une conception du développement unique en son genre, mesurée à l'aune du "bonheur national brut", dont l'aspect essentiel est un accès suffisant à la nourriture. Au Bhoutan, cet accès pose problème dans la mesure où 79% de la population est composée de petits paysans devant tirer leur maigre subsistance des seules terres arables disponibles, qui représentent 7,5% seulement de la superficie totale des terres, soit moins de 2 ha par exploitation. L'autosuffisance alimentaire reste donc un objectif.

210. Le Bhoutan importe 50% de son riz, qui est l'aliment de base de la population. Il relève ces défis en appliquant l'approche dite des "trois joyaux", à savoir le développement premièrement de la production, deuxièmement de l'accessibilité et troisièmement du marché. Ces trois aspects doivent toujours aller de pair et ne jamais être séparés. Dans certains pays, la terre nourrit l'homme. Mais dans la plupart des régions du Bhoutan, la situation inverse prévaut et l'une des priorités nationales est donc de développer les ressources humaines et les institutions. Le Bhoutan souhaite trouver des créneaux commerciaux pour accroître la valeur de sa maigre production. Il est tenu par la loi de maintenir le couvert forestier sur 60% de ses terres, de sorte qu'il reste peu de terres à mettre en valeur. Le Bhoutan prie instamment le FIDA de l'aider, tout particulièrement à développer le commerce et les entreprises agricoles dans la région reculée de l'est du pays, où l'exécution d'un projet améliorerait très nettement la vie des communautés défavorisées pauvres.

211. **M. JÄGER** (Autriche), exhortant les donateurs qui ne l'ont pas encore fait à régler leur contribution au FIDA, indique que son pays appuie pleinement le SAFP comme moyen de récompenser les pays bénéficiaires qui s'engagent manifestement sur la voie de la bonne gouvernance, investissent dans leur peuple et encouragent la libéralisation de l'économie, et qu'il espère que le FIDA commencera à le mettre en œuvre dans les délais prévus. Le programme pilote relatif à la présence sur le terrain rapprochera le FIDA des besoins et des aspirations de ses bénéficiaires, lui permettra d'obtenir un retour d'information et d'améliorer la conception et le développement de ses projets. Le FIDA devra en tirer le meilleur parti, notamment en participant au processus du DSRP, en collaboration étroite avec les parties prenantes dans les pays d'intervention. Il est encourageant de voir que le produit des placements est à nouveau positif, du fait de la mise en œuvre de la nouvelle politique de placement et d'une reprise sensible sur les marchés des capitaux. Cette embellie ne doit toutefois pas entraîner un relâchement de la politique de placement prudente retenue, qui n'autorise à placer qu'un montant très limité en actions.

212. S'agissant du Programme de travail et budget administratif pour 2004, l'Autriche est favorable au maintien d'un niveau de financement annuel d'environ 450 millions de USD. En se limitant comme il le fait à environ vingt-cinq projets, le Fonds doit appliquer des critères convaincants de sélection de ses programmes, la performance et le type de gouvernance du pays devant avoir à cet égard un poids décisif. L'Autriche est également d'accord avec le chiffre proposé pour le budget administratif de 2004. Les conclusions de l'évaluation externe indépendante devraient faciliter le réglage en finesse des programmes du Fonds.

213. Le thème de la session, "Commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres", est primordial. Il est crucial de renforcer la capacité commerciale des pays en développement et des ruraux pauvres, et tous les partenaires commerciaux doivent œuvrer en ce sens. Les organismes de développement doivent encourager et appuyer la création dans les pays en développement d'un environnement favorable à l'exportation et à l'importation. Le rôle du FIDA sera d'aider à renforcer les moyens dont disposent les petits exploitants et les ruraux pauvres pour développer leur savoir-faire commercial et devenir des partenaires commerciaux sachant se faire entendre et ayant un pouvoir de négociation, l'objectif étant qu'ils puissent participer à la filière de la

transformation et de la commercialisation aux côtés des entités de plus grande envergure du secteur privé, selon des modalités avantageuses pour tous.

214. **M. MANKAD** (Inde) estime que le thème des débats de la session est très utile pour faire progresser les délibérations sur la coopération internationale dans le domaine du commerce mondial au profit des pauvres. En Inde, la lutte contre la pauvreté porte essentiellement sur l'accès aux ressources, l'adoption de technologies appropriées et de bonnes pratiques, la facilitation de l'accès aux marchés et la réalisation de projets d'infrastructure. Pour développer l'accès des ruraux pauvres aux marchés et éliminer les obstacles au commerce des produits agricoles, une loi-type sur la commercialisation des produits agricoles a été formulée. Un programme financé par les banques est en cours d'exécution en vue de faire construire des entrepôts ruraux par des personnes physiques, des groupes d'agriculteurs ou des coopératives. Plus de sept cent marchés ont été reliés via Internet pour faciliter la collecte et la diffusion rapides des renseignements se rapportant aux conditions météorologiques et aux prix, et une permanence téléphonique disponible 24 heures sur 24 est mise à la disposition des agriculteurs qui souhaitent obtenir des conseils et un appui technique.

215. Au nombre des mesures prises pour fournir aux ruraux pauvres des prêts à un coût abordable, il convient de mentionner la décision des banques du secteur public d'abaisser le taux d'intérêt consenti pour les prêts sur récolte, de rendre le nantissement proportionnel à la valeur du prêt et de relancer le crédit coopératif. Un nouveau programme d'assurance des revenus agricoles a été lancé et un fonds de crédit agricole créé. De ce fait, l'Inde a enregistré un net recul de la pauvreté et est bien décidée à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement, qui consiste à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. La diminution de l'APD destinée au secteur rural est fort préoccupante.

216. Le FIDA est unique en son genre dans la mesure où près de 20% de ses ressources sont mobilisées dans les pays en développement, qui jouent un rôle significatif dans l'élaboration de ses grandes orientations. Leur rôle doit être renforcé tant dans les effectifs du Fonds qu'au Conseil d'administration. Les projets menés par le FIDA en Inde ont, malgré leur modeste envergure, un impact considérable et servent de modèle pour planifier le développement. L'Inde serait heureuse que des administrateurs du FIDA visitent les projets sur le terrain. Le Fonds est appelé à être un partenaire important de l'Inde à l'heure où elle poursuit son combat contre la pauvreté et la faim.

217. **M. CHOWDHURY** (Bangladesh) fait observer que son pays où près de 60% de la main-d'œuvre travaille dans l'agriculture, est quasiment parvenu, malgré sa vulnérabilité due aux catastrophes naturelles et à la dégradation des sols, à son objectif d'autosuffisance rizicole. Par contre, l'accroissement de la productivité du secteur n'a pas poussé les revenus à la hausse, en raison notamment des prix relativement bas du riz non décortiqué. L'impact quantitatif de la croissance du secteur agricole sur le recul de la pauvreté en milieu rural dépendra de la diversification des activités au profit des cultures à forte valeur ajoutée et des activités extra-agricoles ainsi que du succès de la participation des producteurs ruraux pauvres aux activités non agricoles fortement rémunératrices. L'accès aux marchés et le niveau des prix des produits de base revêtent une importance cruciale à cet égard. Le Gouvernement bangladais accorde un rang de priorité très élevé au secteur agricole et a élaboré une politique nationale de développement rural privilégiant la mise en place d'un dispositif décentralisé efficace de prise des décisions.

218. Le système mondial de production et d'échanges a des effets de plus en plus négatifs pour l'avenir des ruraux pauvres et, s'il n'est pas structuré de manière à leur offrir des possibilités, il est peu probable que les objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints; il faudra donc accroître l'APD et revoir le système commercial international en tenant compte des besoins des pauvres. Les pays les moins avancés doivent diversifier leur production en mettant davantage l'accent sur la valeur ajoutée, les normes sanitaires et autres, mais un bon nombre d'entre eux ne peuvent relever un tel défi et doivent bénéficier d'une assistance si l'on souhaite que la mondialisation favorise un développement équitable. La conférence de Cancún et l'OMC n'ont pas tenu leurs promesses. Étant

donné que les pays à faible revenu adoptent généralement une stratégie de développement axée sur les exportations, leurs besoins doivent figurer en bonne place dans le programme de l'OMC. Les négociations de l'OMC doivent être réorientées en vue d'établir un système commercial axé sur le développement et qui donne aux pays les moyens d'accélérer leur croissance.

219. Le moyen le plus efficace de lutte contre la pauvreté est de fournir aux pauvres un accès aux ressources matérielles, sociales et financières, à des marchés efficaces et à des institutions plus solides. Le FIDA a déjà expliqué ce point dans son Cadre stratégique 2002-2006. Il doit poursuivre ses efforts, en particulier en mettant en œuvre des programmes visant à réduire la pauvreté et à faire œuvre de sensibilisation et en fournissant des ressources supplémentaires à des conditions particulièrement favorables dans les zones rurales. Le Gouvernement bangladaïsi considère le FIDA comme l'un de ses partenaires les plus proches dans la lutte contre la pauvreté.

220. **M. MISIKA** (Namibie), soulignant combien il est urgent de déployer des efforts concertés pour améliorer le sort des pauvres dans le monde, indique que la répartition inégale des revenus est le problème le plus grave que rencontre son pays en matière de développement; compte tenu de son revenu par habitant, la Namibie est classée au nombre des pays à revenu intermédiaire mais est en fait l'un des pays au monde où les inégalités sont les plus marquées, avec un coefficient de Gini de 0,7, auquel il convient d'ajouter un taux de chômage de 34%. De plus, près de 20% de la population adulte souffre du VIH/sida et le pays manque de personnel qualifié pour traduire dans la pratique les politiques de développement arrêtées.

221. La Namibie a récemment défini sa vision de l'avenir et la feuille de route de ce qu'elle espère réaliser d'ici à 2030. Il est notamment prévu que le secteur agricole contribue au moins pour 25% à la croissance économique nationale. La lutte contre la pauvreté rurale se déroule sur deux fronts: donner accès aux ressources économiques, en particulier à la terre et à l'eau, et garantir l'accès à l'éducation, à la santé et aux autres services. Malgré les progrès louables réalisés, la poursuite des efforts dépend du développement économique ou du soutien extérieur. Le gouvernement a lancé un programme global de redistribution des terres qui comprend: un plan de discrimination positive à savoir des subventions aux agriculteurs, qui peuvent ainsi contracter des emprunts pour acheter des terres; un programme permettant au gouvernement d'acheter des terres aux exploitants commerciaux pour y réinstaller les sans-terre ainsi que de mettre en valeur les terres sous-utilisées; la réforme du régime foncier; un programme de renforcement des capacités des paysans nouvellement réinstallés. Des investissements sont donc nécessaires et la Namibie pourrait devoir faire appel à l'aide internationale mais est confrontée à plusieurs problèmes à cet égard. En tant que pays à revenu intermédiaire, elle n'a normalement pas droit aux prêts à des conditions favorables. En outre, les prêts doivent être remboursés en devises, à des taux de change très désavantageux. Les pays prêteurs et les pays emprunteurs doivent trouver un compromis en ce qui concerne les emprunts en monnaies locales ou régionales.

222. Le déséquilibre actuel des échanges mondiaux empêche le progrès du développement rural. La Namibie invite donc toutes les parties aux négociations commerciales actuellement dans l'impasse à faire preuve d'un regain de volonté politique pour les remettre sur les rails, et à veiller à ce que tout nouvel accord multilatéral sur l'agriculture soit axé sur le développement, faute de quoi la loi de la jungle l'emportera – une situation à laquelle la Namibie ne souhaite pas arriver.

223. **Mme MOUSA** (Égypte) fait observer que son pays a toujours extrêmement apprécié les efforts déployés par le FIDA pour développer l'agriculture et réduire la pauvreté. Elle se félicite tout particulièrement des projets mis en œuvre par le Fonds en collaboration avec le Ministère égyptien de l'agriculture pour mettre les terres en culture, créer de nouvelles communautés rurales et mettre en valeur les régions désertiques ainsi que les ressources humaines et naturelles. L'Égypte a également sa propre stratégie de développement agricole qui a déjà porté ses fruits. Plus de deux millions de *feddan* de terres arables ont été créés grâce à la bonification des terres, et la production de semences a plus

que doublé depuis 1982, pour atteindre à l'heure actuelle 20 millions de tonnes par an. Les agriculteurs égyptiens ont en outre accru leur production de cultures de rapport de forte valeur destinées à l'exportation, pour lesquelles ils jouissent d'un avantage concurrentiel. L'Égypte met actuellement en œuvre, et jusqu'en 2017, une nouvelle stratégie dont l'objet est d'accroître le rythme moyen de la production agricole pour le faire passer à 2,1% par an moyennant, entre autres mesures, l'expansion tant horizontale que verticale, la rationalisation de l'utilisation de l'eau par l'adoption de techniques modernes d'irrigation, l'appui aux institutions liées à l'agriculture et le renforcement du rôle des femmes dans le développement agricole et rural.

224. Le NEPAD, qui s'efforce de développer les régions les plus déshéritées de l'Afrique, doit être pleinement soutenu par la communauté internationale. Les pays africains tentent actuellement d'élaborer des projets nationaux susceptibles d'être financés et, à cet égard, l'Égypte est heureuse de voir que le Fonds entend collaborer avec le NEPAD et mettre ses compétences à son service. Le changement climatique mondial exacerbe les problèmes du développement rural dans tous les pays en développement, surtout en Afrique. Pour résoudre ces problèmes, il est essentiel d'offrir aux pays en développement de nouvelles possibilités, lesquelles ne pourront découler que des activités de développement en cours et de la participation effective de tous les acteurs de manière à garantir que ces pays parviennent à un développement durable. Pour combattre la pauvreté et la faim, il est donc vital d'éliminer tous les obstacles qui empêchent d'atteindre ce but, d'ouvrir les marchés aux pays en développement et de leur offrir des débouchés équitables pour leurs produits.

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 10 de l'ordre du jour) (GC 27/L.6)

225. **M. ENWEZE** (Vice-Président du FIDA) rappelle que le Conseil des gouverneurs a décidé d'établir un système clair et transparent – le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) – pour allouer les ressources du programme ordinaire aux pays en développement membres et qu'il a également délégué au Conseil d'administration le pouvoir d'élaborer et d'approuver le SAFP. Le système a été conçu dans le cadre d'une large participation des diverses unités du FIDA et une ample concertation avec le Conseil. À sa soixante-dix-neuvième session, en septembre 2003, le Conseil a approuvé la structure et le fonctionnement du SAFP. Il a, ce faisant, décidé que le FIDA examinerait, dans le cadre des indicateurs proposés, le texte des directives relatives à l'évaluation du cadre sectoriel du développement rural pour s'assurer qu'elles sont compatibles avec les politiques approuvées du FIDA et avec son expérience de l'impact des facteurs d'ordre institutionnel et politique sur la réduction durable de la pauvreté. À sa quatre-vingtième session, en décembre 2003, le Conseil a approuvé le rapport issu de cet examen.

226. Trois critères essentiels seront pris en compte pour allouer les ressources du FIDA aux pays: le revenu par habitant, la population et les résultats relatifs en ce qui concerne la mise en place d'un cadre favorable au développement rural durable. Ce dernier critère a été scindé en trois niveaux: cadre macroéconomique et sectoriel de la réduction durable de la pauvreté dans le pays, uniquement pour les pays empruntant à des conditions particulièrement favorables; cadre sectoriel spécifiquement applicable au développement rural; et exécution du portefeuille de projets.

227. Des évaluations de la performance des pays seront réalisées en 2004 pour permettre l'application du SAFP dans le programme de travail pour 2005, qui doit être examiné par le Conseil d'administration en septembre 2004; le programme de travail qui sera approuvé par le Conseil en décembre 2004 pour les activités de 2005 portera sur l'application du SAFP dans un contexte où les allocations régionales ne sont pas modifiées. En septembre 2005, le Président du FIDA présentera au Conseil, un rapport sur la mise en œuvre du SAFP et proposera des formules pour le développer plus avant, y compris un suivi par le Conseil. Le projet de programme de travail pour 2006 tiendra compte de l'expérience acquise durant l'application du SAFP dans le cadre du nouveau système d'allocation. Le SAFP doit être élargi à l'ensemble du programme de prêts, en tenant compte des priorités de la

répartition régionale de l'assistance et en maintenant une proportion d'au moins deux tiers d'emprunteurs à des conditions particulièrement favorables. Un document d'information sur sa mise en œuvre sera également présenté chaque année au Conseil des gouverneurs.

228. La planification des procédures du SAFF a démarré. Le système tout entier évoluera sans cesse à la lumière de l'expérience mais un système opérationnel sera mis en place pour traduire les principes conceptuels en mécanismes permettant d'ici à septembre et à décembre 2004 de produire des évaluations concrètes de la performance et de proposer des allocations, qui seront les unes et les autres examinées par le Conseil d'administration. Dorénavant, il pourra être rendu compte de l'avancement des travaux dans quatre domaines. Premièrement, une structure interne de gestion du SAFF dotée de fonctions clairement définies a été mise en place. Deuxièmement, le projet de procédures internes est sur le point d'être soumis à la direction. Troisièmement, les directives relatives à l'évaluation du portefeuille ont déjà été approuvées par le Conseil, et le projet de directives applicables aux évaluations de la performance du secteur rural est prêt à être examiné par la direction. Quatrièmement, des mesures sont prises pour démarrer au plus tôt le travail d'analyse comparative, en mars et en avril. Les points de comparaison permettront de mettre la dernière main aux directives et aux procédures et donneront des indications quant au lancement général des évaluations de la performance des pays, en mai et en juin, à temps pour qu'elles figurent dans le rapport qui sera présenté au Conseil d'administration à sa session de septembre 2004.

229. Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance qui figure dans le document GC 27/L.6.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE PROGRAMME DE RECONFIGURATION DES PROCESSUS (PROGRAMME DE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE) (point 11 de l'ordre du jour) (GC 27/L.7)

230. **M. ENWEZE** (Vice-Président du FIDA) indique que la phase en cours du Programme de transformation stratégique (PTS) entend rationaliser les procédures administratives et éliminer autant que possible le travail manuel au moyen d'un logiciel commercial intégré du nom de PeopleSoft. Les réalisations du PTS en 2003 sont notamment les mises en service d'avril et de juillet. En avril, les modules et les nouvelles procédures de PeopleSoft concernant la comptabilité et les achats ont été mis en service. En juillet, les modules relatifs aux voyages et aux frais de voyages, ainsi qu'à la gestion des données relatives aux contributions ont été lancés. La conception et la mise en place de l'infrastructure technique et des services d'appui nécessaires au fonctionnement des nouveaux modules ainsi que la formation du personnel concerné sont également des résultats qu'il convient de mentionner.

231. Toutefois, malgré ces résultats probants, un certain nombre de problèmes se sont posés et la mise en service envisagée des modules et procédures restants concernant les ressources humaines, la paie, les prêts et les dons, l'élaboration du budget et la gestion de trésorerie a dû être différée. Par conséquent, en septembre 2003, un bilan a été effectué avec le partenaire d'exécution, suivi par une étude d'assurance qualité réalisée en novembre et décembre 2003, travail à l'issue duquel il est apparu clairement que le PTS devait être redimensionné pour être mieux à même de fournir un produit de qualité dans des délais plus réalistes. En conséquence, le calendrier d'achèvement de cette phase du PTS, sauf pour les prêts et les dons, a été modifié et ce travail devrait se terminer d'ici au milieu de 2004. Outre la poursuite des discussions avec les partenaires d'exécution, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les modules ressources humaines, paie, établissement des budgets et gestion de trésorerie, ainsi que prêts et dons, et il est toujours prévu d'achever la phase actuelle du PTS durant l'exercice budgétaire en cours.

232. Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus (programme de transformation stratégique) qui figure dans le document GC 27/L.7, ainsi que des faits nouveaux communiqués par le Vice-Président du FIDA.

RAPPORT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE (point 12 de l'ordre du jour) (GC 27/L.8)

233. **M. MOORE** (Coordonnateur de la coalition internationale pour l'accès à la terre), présentant les points saillants du rapport, déclare que l'avantage comparatif de la Coalition est la diversité de ses membres, qui offre des possibilités d'interaction et de synergies avec des organisations intergouvernementales, des organismes de la société civile et des entités publiques. La Coalition est désormais connue pour son pouvoir fédérateur et son impartialité, si essentiels pour la recherche de stratégies adaptées, dans les pays et au niveau international. Elle participe actuellement à 45 projets communautaires, à cinq projets concernant l'accès des femmes aux ressources, à quatre alliances pour l'accès à la terre en faveur du développement national, et à toute une gamme de projets concernant la sensibilisation et l'élaboration des politiques.

234. La Coalition a forgé une solide alliance entre toute une gamme d'acteurs autour de la question sensible de la terre en s'investissant pour que se dégage une communauté de vues entre ses membres, en rapprochant leurs intérêts si divers et en les associant à chaque activité – montrant ainsi qu'on peut travailler ensemble – et en renforçant sa propre capacité de coordination, la gouvernance et les relations entre institutions. L'expérience a montré que les progrès sont directement attribuables à la mise en place de possibilités de concertation, au lancement d'actions communes entre toutes les parties prenantes, à l'échange des meilleures pratiques et à l'élaboration d'approches adaptées au contexte de chaque pays et communauté. Le principal enseignement tiré de cette expérience est la nécessité de disposer d'un organisateur impartial jouissant de la confiance de tous. Telle est bien la valeur ajoutée du travail de la Coalition.

235. Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre, qui figure dans le document GC 27/L.8.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 13 de l'ordre du jour) (GC 27/L.9)

236. **M. RYDEN** (Directeur général du Mécanisme mondial), présentant le rapport, souligne que les activités les plus marquantes des derniers mois ont été les évaluations du Mécanisme mondial, la sixième session de la conférence des Parties (COP.6), tenue en août et septembre 2003, et l'achèvement du plan d'activités du Mécanisme mondial. Les recommandations de l'évaluation s'adressent aux pays développés ou en développement Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à son comité de facilitation. Le rapport précise que le Mécanisme mondial et la Convention ont dû travailler dans le contexte d'une APD en stagnation et d'un manque de conviction de la part des pays développés Parties. Il est maintenant recommandé que le Mécanisme mondial soit moins axé du côté de la demande, c'est-à-dire de l'appui aux pays en développement Parties pour formuler leurs plans d'action nationaux, mais privilégie plutôt les activités entraînant plus directement un accroissement des flux monétaires, et qu'il diversifie et élargisse sa gamme d'activités au-delà de l'APD classique. La stratégie opérationnelle du Mécanisme mondial a été entérinée par la COP.6, qui a également demandé, conformément aux recommandations issues de l'évaluation, un renforcement de l'offre de fonds bilatéraux et multilatéraux et des partenariats en vue de mettre en œuvre la Convention.

237. Le Mécanisme mondial a accepté ces recommandations et conclusions mais en faisant observer que, pour être en mesure de privilégier le côté de l'offre, celles d'entre elles qui s'adressaient à d'autres partenaires importants du processus de la Convention doivent être appliquées; il faut en outre assurer une transition suffisante entre la planification et l'action en ce qui concerne la mise en oeuvre de la Convention. Le Comité de facilitation est invité à renforcer sa collaboration avec le Mécanisme mondial, ainsi que l'appui qu'il lui fournit, et les pays développés Parties sont encouragés à se concerter plus activement avec le Mécanisme mondial sur l'assistance technique et financière bilatérale destinée à la mise en oeuvre de la Convention. Le Mécanisme mondial poursuivra les activités en cours mais, en collaboration étroite avec les membres du Comité de facilitation, partagera de plus en plus avec eux ses responsabilités et tirera parti de leurs avantages comparatifs, mais s'efforcera encore plus vigoureusement d'associer les principaux organismes bilatéraux de coopération pour le développement, à un stade précoce du processus.

238. Au nombre des mesures prises en réponse aux recommandations figurant dans les rapports d'évaluation, le FIDA a créé le groupe consultatif du Mécanisme mondial. Le Mécanisme mondial, pour sa part, met de plus en plus l'accent du côté de l'offre: des contacts sont pris avec le secteur privé en Algérie, au Kenya et en Afrique du Sud; il est question de créer en Chine un fonds spécial pour l'environnement afin de mobiliser des ressources du secteur privé; en France et en Italie, on mobilise des ressources en s'en remettant à la coopération décentralisée.

239. Le Mécanisme global espère développer considérablement ses activités avec la FAO, le FIDA et la Banque mondiale pour mobiliser des ressources par le biais du commerce du carbone. Il a également établi, en collaboration étroite avec le Comité de facilitation, un plan d'activités pour la période 2003-2006, qui fixe aux membres du Comité un certain nombre d'objectifs et des responsabilités précises en coopération avec le Mécanisme. Le budget de base pour 2004-2005 se chiffre à 3,7 millions de USD, soit une progression de 5% par rapport à l'exercice biennal précédent, mais un déficit d'environ 1,2 million de USD par an par rapport au niveau minimal requis; il sera donc essentiel de faire appel à des contributions volontaires.

240. Le Conseil des gouverneurs prend acte du rapport intérimaire sur le mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui figure dans le document GC 27/L.9.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

241. **M. PERERA** (Sri Lanka) dit que son pays a grandement bénéficié de l'aide du FIDA depuis 1978 et que le Fonds a maintenant préparé un exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) qui définit les secteurs auxquels le FIDA apportera son aide jusqu'en 2007. Le Gouvernement sri-lankais est reconnaissant au FIDA pour l'aide durable consentie dans les domaines du développement rural, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits. Il reste attentif aux défis que pose la mondialisation.

242. Le secteur agricole, qui compte pour 20% dans le produit national, emploie 35% de la main-d'œuvre du pays et stimule considérablement les autres secteurs de l'économie, offre de ce fait les meilleures possibilités de combattre la pauvreté, d'autant plus que 90% des pauvres vivent en milieu rural. Le Gouvernement sri-lankais a donc lancé de nombreux programmes au profit des communautés agricoles, ainsi que des programmes de réduction de la pauvreté à proprement parler pour les 25% de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. La nouvelle politique agricole nationale est notamment axée sur l'accroissement de la productivité et des revenus. L'aide du FIDA aux paysans pratiquant une agriculture de subsistance sera bienvenue.

243. La politique et la stratégie agricoles nationales concernent la productivité du travail, la sécurité alimentaire, la création d'une industrie agroalimentaire, la politique macroéconomique et la

mondialisation. L'initiative "reconquérir le Sri Lanka" met également l'accent sur la productivité, ainsi que sur les nouvelles technologies, l'infrastructure de commercialisation et la participation accrue du secteur privé. Elle accorde la priorité aux jeunes en relançant les clubs de jeunes agriculteurs. Le gouvernement sait que le meilleur atout du pays est sa population, hommes et femmes – un facteur dont il tient compte dans toutes ses activités. Les jeunes seront étroitement associés à l'adoption des nouvelles technologies. L'appui du FIDA dans ces domaines sera le bienvenu.

244. **M. TRAORÉ** (Mali) indique que l'objectif du Millénaire pour le développement en ce qui concerne la faim et la pauvreté ne peut être atteint sans une volonté politique renforcée. Il est impossible de parvenir à un développement rural durable sans accroissement de la production et de la productivité agricoles et sans amélioration de l'accès aux marchés, des revenus et des conditions de vie en milieu rural. Le lien entre commerce et développement rural est une préoccupation centrale des pays en développement. Les stratégies en matière de sécurité alimentaire resteront subordonnées à l'interaction entre le secteur du développement rural et les autres secteurs, notamment ceux du commerce, de l'industrie, du transport et de la santé. Le développement de la production vivrière est étroitement lié à celui des marchés, et le commerce joue un rôle important, tant en amont qu'en aval de la production. L'ère de la mondialisation de l'économie a érigé de nombreux obstacles à l'accès des pays en développement aux marchés – qu'il s'agisse d'obstacles tarifaires ou non tarifaires ou de subventions agricoles accordées dans les pays développés. L'effondrement des cours mondiaux du coton résultant de l'octroi de telles subventions a eu des effets désastreux pour de nombreux producteurs de coton africains, en dépit de leurs coûts de production compétitifs, et a réduit à néant les efforts déployés par de nombreux pays pour faire du coton la force motrice de leur économie.

245. Le FIDA doit relever ce défi décisif pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté fixé au Sommet du Millénaire. Depuis la Conférence de Cancún, toutes les parties doivent trouver d'autres moyens de respecter leurs engagements: les leçons de Cancún doivent être méditées. Le Mali est reconnaissant au FIDA pour ses projets, qui s'inscrivent bien dans le plan directeur pour le développement rural et dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté établis par le gouvernement. Les questions commerciales sont généralement abordées dans les programmes régionaux pour la sécurité alimentaire, auxquels le Mali participe, et dans le programme global de développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD.

246. Le Mali est heureux d'avoir pu bénéficier de l'Initiative renforcée en faveur de la dette des PPTE et, malgré ses difficultés économiques, que le pays a réglé sa contribution à la cinquième reconstitution en février 2003 et a annoncé sa contribution à la sixième reconstitution. Il a approuvé les états financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2002, le rapport du Commissaire aux comptes et le programme de travail et budget administratif du FIDA et de son bureau de l'évaluation pour 2004. Il est favorable à la délégation de pouvoir pour la création de fonds spéciaux multidonateurs et a pris acte du rapport de situation sur la mise en œuvre du SAFF, en priant instamment le FIDA de tenir compte des observations formulées par le Groupe des 77. Il a également pris note du rapport intérimaire sur le PTS et exhorte le FIDA à tirer les enseignements nécessaires de la première année de sa mise en œuvre. Il se félicite des résultats obtenus par la Coalition internationale pour l'accès à la terre et a pris note des enseignements tirés de cette expérience; il encourage en outre le Mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification à tirer le meilleur parti des observations formulées par la COP.6 et invite les donateurs à faire en sorte que le mécanisme dispose des ressources adéquates. Il accueille avec satisfaction l'initiative visant à confier au Fonds mondial pour l'environnement l'appui aux activités de renforcement des capacités se rapportant à la Convention.

247. **Mme NATHOO** (Maurice) déclare que l'avenir reste sombre pour les populations rurales de nombreux pays en développement et que le rôle du FIDA en est d'autant plus crucial. Maurice se félicite de la contribution du FIDA à l'Initiative en faveur de la dette des PPTE, et exhorte les membres du Fonds à contribuer généreusement à la septième reconstitution des ressources. Maurice

est reconnaissant au FIDA pour l'aide généreuse qu'il lui apporte depuis près de deux décennies et n'épargne aucun effort pour restructurer et réformer son secteur agricole, qui restera l'un des piliers de son développement. Il convient de ne pas oublier que Maurice rencontre un certain nombre de problèmes spécifiques aux petits États insulaires en développement, et qu'il accueillera en fait la conférence décennale d'examen du programme d'action de la Barbade à la fin de l'année.

248. S'agissant des négociations de l'OMC sur l'agriculture, la majorité des pays, dont Maurice, estiment que les particularités et les difficultés des pays vulnérables doivent être prises en compte et reconnues. La libéralisation doit se faire de manière progressive et prudente. Le commerce ne saurait être dissocié de toute une série de questions cruciales se rapportant au développement. Il est admis que certains types de subventions ont une incidence sur le développement et contribuent au recul de la pauvreté. De nombreux pays, en l'absence de mesures appropriées, ne pourront pas être concurrentiels sur les marchés extérieurs et pourront s'en trouver marginalisés. Les buts fixés en ce qui concerne la réduction de la pauvreté ne pourront être atteints en agissant uniquement sur le régime commercial. Divers groupes de pays connaissent des situations différentes et ont des problèmes particuliers et Maurice est convaincu que le FIDA, en communiquant avec les autres partenaires du développement, parviendra à concilier ces diverses préoccupations pour atteindre les objectifs fixés.

249. Dans un monde où la libéralisation des échanges et la concurrence s'intensifient, Maurice passe d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne en adoptant de nouvelles technologies. Des projets sont lancés notamment en vue de créer un institut de biotechnologie de dimension régionale. De tels projets ont de lourdes répercussions financières et Maurice recherchera des collaborations régionales et internationales pour les mettre en œuvre; l'appui supplémentaire du FIDA sera bienvenu.

250. **M. MATABWA** (Malawi), pense que l'objectif qui consiste à réduire de moitié la faim et la pauvreté dans le monde d'ici à 2015 doit être si possible atteint avant. La situation, qui est particulièrement alarmante en Afrique subsaharienne, est encore aggravée par le VIH/sida. Le Malawi n'a pas demandé d'aide alimentaire au cours de la campagne 2003-2004, comme il l'avait fait au cours des deux campagnes précédentes, mais les prévisions pour la saison en cours indiquent que, d'ici au moment de la récolte, le déficit vivrier sera de 30 à 40%. Il faut espérer que les pluies tardives actuelles se poursuivront jusqu'à fin mars ou début avril. Le Malawi est très reconnaissant à la FAO pour l'appui financier et technique qui lui est accordé dans le cadre du programme spécial pour la sécurité alimentaire, et participe activement à la formulation de projets nationaux prototypes au titre du programme global de développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD. La tâche principale consiste néanmoins à mobiliser les ressources qui permettront à ce programme de démarrer, et le Malawi joint sa voix à celle des autres États africains pour lancer un appel à la communauté internationale en faveur d'une augmentation des investissements agricoles sur le continent.

251. Le Malawi entretient de bons rapports de coopération avec le FIDA, qui continue de lui accorder un appui financier et technique pour des activités de développement agricole; il lance un appel au Fonds et à la communauté internationale en général pour qu'ils augmentent le nombre de leurs dons et de leurs prêts au Malawi. Les domaines prioritaires pour l'investissement dans l'agriculture sont le développement de l'irrigation, le développement de l'infrastructure rurale, la transformation, l'accès des petits paysans aux intrants, le renforcement des capacités en vue du développement de la production et de la commercialisation, la mise au point et le transfert des technologies.

252. **M. BONILLA GIRALDO** (Colombie) déclare que, vingt sept ans après la création du FIDA, il est temps de se demander si le Fonds s'est acquitté efficacement de son mandat en ce qui concerne la lutte contre la faim et la pauvreté et l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes à faible revenu dans les pays en développement. Il convient également d'évaluer une situation où, sous prétexte de modernisation dans le contexte de la mondialisation, les pays développés demandent que soient mis en place des contrôles de plus en plus nombreux des organismes du système des Nations Unies, dont

le véritable rôle est de lutter contre la faim et d'instaurer un monde plus juste. Ce qui fait défaut, c'est la volonté politique car en réalité les ressources ou la nourriture ne manquent pas: le problème est de les orienter sur les bonnes destinations. Il est donc temps d'en revenir à la voie sagement tracée par les fondateurs du FIDA: investir davantage dans la lutte contre la pauvreté et gaspiller moins de ressources pour les mesures de supervision et la paperasserie inutile. N'hésitons pas à moderniser, mais dans l'austérité. La Colombie souhaite voir un FIDA moderne et flexible devenir le chef de file des programmes de développement rural, au profit des petits exploitants.

253. Le Gouvernement colombien déploie des efforts considérables pour développer son secteur rural et met en œuvre à cette fin une stratégie qui entend faciliter l'accès des ruraux aux facteurs de production et aux intrants financiers, ainsi qu'à l'infrastructure de base et au logement, en vue d'accroître leur revenu. Des objectifs importants ont été atteints en ce qui concerne l'accroissement de la superficie cultivée, le logement rural, la conservation des forêts et de l'environnement, l'investissement dans le fonds agricole et les banques de machines agricoles. De même, des progrès ont été réalisés dans le domaine du développement rural en général, dans le cadre de programmes axés sur l'éducation, les femmes et le logement, et d'un programme de développement des petites entreprises. D'autres projets portent sur le cofinancement du développement rural et le renforcement de la présence de l'État dans les zones touchées par les cultures illicites. Le programme relatif à la gestion des terres entend moderniser l'infrastructure de production de manière à utiliser plus efficacement l'eau et la terre, à réduire les risques liés au changement climatique et à faciliter l'adoption de nouvelles technologies.

254. De nombreux pays dont la situation est similaire à celle de la Colombie ont besoin de l'aide d'organismes tels que le FIDA pour faire reculer la pauvreté. Tous les pays présents sont vivement engagés à travailler avec le FIDA pour instaurer un monde de paix et de justice sociale où la faim n'existera pas. La Colombie souscrit tout à fait aux propos du Président du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

255. **M. KAMALUDEEN** (Maldives) fait observer que dans son pays, la pauvreté diffère de celle que connaissent de nombreux autres pays en développement car un segment important de la population est exposé aux chocs exogènes. Quelque 42% des Maldiviens vivent au niveau ou au-dessous du seuil de pauvreté défini à l'échelle internationale, et il existe des disparités significatives dans des secteurs autres que les revenus. Il est au courant de migrer vers une capitale surpeuplée pour y travailler ou y étudier. Le coût de la création d'infrastructures sur près de 200 îles est très élevé et les effets du changement climatique se font déjà sentir. De ce fait, les Maldives partagent bon nombre de préoccupations relatives au développement durable qui sont celles des autres petits États insulaires en développement. En particulier, étant donné que son bien-être dépend de ses ressources naturelles, le pays s'engage à protéger son environnement mais ne peut pas faire grand-chose pour se prémunir contre les menaces extérieures dans ce domaine.

256. Compte tenu des progrès considérables réalisés récemment, les Maldives pourraient bientôt ne plus pouvoir bénéficier du statut de PMA – avec les graves répercussions économiques que cela pourrait avoir, car le retrait soudain du traitement commercial préférentiel pourrait compromettre le développement. Il est crucial que la communauté internationale reconnaisse l'importance de ce traitement pour les Maldives notamment dans le secteur crucial de la pêche, ainsi que sa vulnérabilité face aux chocs d'origine naturelle et extérieure. L'exclusion du régime des PMA devrait s'accompagner de la protection de l'accès aux marchés.

257. Dans le domaine de la pêche, les mesures principales sont axées sur la diversification afin de réduire la vulnérabilité, d'accroître la participation du secteur privé, d'assurer la gestion des ressources marines et la mise en valeur des communautés de pêcheurs en tenant compte de la nécessité de leur durabilité. Dans le secteur agricole, les principales mesures prises portent sur l'appui à l'infrastructure et aux institutions pour tirer parti des avantages socioéconomiques d'une agriculture écologiquement

vable, de la diversification et de la participation accrue du secteur privé. La diversification des produits et l'amélioration des filières commerciales sont des stratégies clés. Les Maldives attendent avec intérêt une assistance accrue du FIDA à l'avenir.

258. **M. SONG** (République de Corée) juge malheureux que la conférence de Cancún ne soit pas parvenue à un accord sur le commerce des produits agricoles; tout débat sur ce thème doit tenir compte des niveaux différents de développement agricole existant entre pays, et refléter de manière équilibrée les positions de chacun. À cette fin, il faut faire preuve de flexibilité et reconnaître la nécessité de prévoir des protections contre certains chocs et d'envisager une réduction progressive des droits de douane et des subventions appliqués aux produits agricoles.

259. La libéralisation du commerce n'a pas toujours garanti de nouveaux débouchés aux agriculteurs des pays en développement, ni amélioré l'économie rurale ou contribué au développement rural, car les ressources de ces pays étaient trop maigres pour qu'ils puissent en tirer parti. Les discussions sur la libéralisation des échanges doivent donc prendre en compte des questions telles que la sécurité alimentaire, l'environnement et le bien public. En l'absence d'un développement de l'infrastructure nationale de production agricole, l'accès élargi aux marchés ne sera qu'un mirage. Il faut également prévoir des programmes d'éducation et de vulgarisation pour que les agriculteurs puissent développer les compétences dont ils ont besoin pour se lancer dans des entreprises commercialement viables. Il est tout aussi important d'accroître les revenus des agriculteurs et d'en diversifier les sources, d'attirer les capitaux extérieurs et la technologie dans les zones rurales et de favoriser les entreprises rurales en développant l'échelle de leurs activités et en les systématisant.

260. Il est donc tout à fait opportun que le FIDA recherche des moyens d'améliorer l'accès aux marchés et la Corée attend avec un vif intérêt le développement de ses activités futures de renforcement de l'infrastructure productive dans les zones rurales. L'objectif consistant à réduire la pauvreté et la faim ne peut être atteint par les seules actions des pays en développement et des agriculteurs mais nécessite une approche multidimensionnelle et globale faisant appel à l'action concertée des agriculteurs, des communautés régionales, des pays et de la communauté internationale.

261. **M. ANGELOV** (ex-République yougoslave de Macédoine) dit que son pays est très reconnaissant au FIDA de lui accorder l'appui dont il a tant besoin, y compris deux lignes de crédit qui ont servi à développer l'agriculture pour faire reculer la pauvreté rurale. En tant que pays en transition, l'ex-République yougoslave de Macédoine a besoin d'une aide adaptée dans le domaine de la technologie et de l'éducation en vue de l'harmonisation de sa politique agricole qui, depuis l'indépendance, ne relève plus d'une économie centralisée mais d'une économie de marché. À cette fin, les obstacles juridiques et administratifs ont progressivement été éliminés et des mesures ont été prises pour améliorer la commercialisation et la vente des produits agricoles, harmoniser la législation relative aux normes de qualité et de sécurité avec celles de l'Union européenne, améliorer la qualité des produits agricoles afin de satisfaire à ces normes et de rester compétitifs sur les marchés extérieurs.

262. La revitalisation des zones rurales, où le village est reconnu en tant qu'entité socioéconomique, nécessite d'adopter une optique à long terme, associée à une gestion durable des ressources. Les zones rurales sont cruciales pour la mise en place d'une économie nationale intégrée et équilibrée. L'investissement et d'autres formes d'appui sont donc nécessaires pour améliorer l'infrastructure agricole et rurale ainsi que la disponibilité globale des services. Les buts de la stratégie nationale de développement sont notamment la production de denrées de qualité à bas prix pour la consommation intérieure, la prévention de l'exode rural, la conservation de la terre et de l'eau et l'amélioration de la compétitivité des produits agricoles. Il est également prévu de réformer et de développer le secteur agricole en poursuivant la privatisation, en réduisant les monopoles commerciaux et en améliorant l'offre, en créant des marchés de gros, en libéralisant le commerce des produits agricoles, en fournissant des services financiers et des services-conseils efficaces au secteur privé, en renforçant la

recherche agricole, en modernisant les organes et institutions de l'État qui s'occupent de l'agriculture, en créant de nouvelles institutions foncières, en mettant en œuvre la réforme foncière rurale, en appuyant les infrastructures rurales et en développant plus avant la stratégie de revitalisation des zones rurales.

263. **M. MAHALU** (République-Unie de Tanzanie) estime que le FIDA continue de jouer un rôle constructif en appuyant divers projets dans son pays, à l'appui des objectifs de développement fixés au Sommet du Millénaire et de ceux du NEPAD. Une future réunion au sommet de l'Union africaine doit mettre particulièrement l'accent sur l'agriculture et sur l'eau, les gouvernements africains montrant par là qu'ils s'efforcent sérieusement de réduire la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire ainsi que les problèmes s'y rapportant dans l'ensemble du continent. Compte tenu des pénuries alimentaires actuelles en Afrique, les stratégies doivent notamment comprendre des mesures visant à accroître la production agricole, la productivité et la disponibilité des produits alimentaires, comme l'a souligné la réunion récente des ministres de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les ministres ont fait part de la volonté de leurs gouvernements de promouvoir l'égalité de l'accès à la terre, au crédit, à la technologie et aux autres intrants agricoles essentiels pour tous, ainsi que l'émancipation des femmes. L'insécurité alimentaire, qu'elle soit d'origine humaine ou autre, peut être surmontée s'il existe une volonté politique et des ressources, qui devraient être mobilisées de toute urgence par la communauté internationale.

264. Au cours des huit dernières années, la Tanzanie a fait des progrès substantiels pour établir de solides bases pour lutter contre la pauvreté et ses causes, adoptant à cette fin toute une série de nouvelles mesures, y compris des réformes macroéconomiques et structurelles, des aides à la libéralisation et à l'investissement, et ce dans un contexte de paix consolidée et de stabilité politique. Elle a également lancé divers programmes et stratégies, dans les domaines notamment du développement rural et agricole et de la réduction de la pauvreté; elle est reconnaissante au FIDA du rôle majeur qu'il joue pour appuyer ces programmes. Étant donné que 63% des Tanzaniens vivent de l'agriculture, le gouvernement est foncièrement attaché au développement rural mais il manque de ressources; il exhorte donc tous ses partenaires de développement à œuvrer à la conception et à la restructuration de systèmes d'appui à l'agriculture, à la construction des infrastructures rurales, à l'exploitation et à l'expansion de systèmes efficaces et économiques de maîtrise et de gestion des eaux, au développement du secteur de l'élevage et à l'appui aux programmes de proximité concernant la santé, l'assainissement et la nutrition.

265. L'accès aux marchés locaux et internationaux est crucial. À cet égard, la réunion ministérielle de la SADC a réaffirmé la nécessité d'harmoniser les mesures sanitaires et phytosanitaires avec les normes internationales pour faciliter le commerce des produits agricoles. Elle a également invité les partenaires commerciaux à ne pas recourir aux mesures sanitaires et phytosanitaires pour entraver le commerce et a appelé l'OMC à accélérer la libéralisation du commerce des produits agricoles en vue de supprimer les obstacles protectionnistes qui empêchent les pays en développement d'accéder aux marchés. La Tanzanie se félicite des efforts déployés par le Fonds pour mobiliser les ressources auprès des donateurs et est favorable à la flexibilité proposée quant à la création des fonds spéciaux multidonateurs.

266. **M. ESSA** (Jamahiriya arabe libyenne) indique que son pays a toujours œuvré à la réalisation des objectifs du FIDA, en dépit de l'embargo imposé par le passé, qui a compromis nombre de ses projets de développement ambitieux, en particulier ceux qui portaient sur l'agriculture et la production vivrière. Le FIDA doit jouer un rôle plus important dans la lutte contre la pauvreté rurale dans les pays en développement en lançant de nouveaux programmes dans les zones concernées. Il doit également jouer un rôle efficace, aux côtés du Mécanisme mondial, pour combattre le grave problème que pose la désertification dans plusieurs régions de l'Asie et de l'Afrique, par exemple, en transférant des technologies vers les pays concernés. Il faut aider l'Afrique à mettre en valeur ses vastes

ressources agricoles et hydriques pour améliorer le sort de sa population qui souffre depuis si longtemps. Dans ce contexte, la Libye réaffirme sa fidélité au FIDA, auquel elle est heureuse de fournir une contribution économique en faveur du développement.

267. **M. LUTUCUTA** (Angola) félicite le FIDA à la fois pour l'action très positive qu'il mène dans le cadre des projets qui visent à accroître l'accès des populations rurales aux marchés, et pour l'appui spécifique accordé aux femmes rurales dans les domaines de la production et de la commercialisation. S'agissant du commerce, il convient de prendre en compte le commerce extérieur et le commerce intérieur. Pour développer le commerce intérieur, il est crucial d'améliorer les infrastructures rurales et les systèmes de transport et d'entreposage, comme l'a clairement indiqué le NEPAD. En Angola, le commerce a beaucoup souffert des effets de la guerre et la situation s'est dégradée au fur et à mesure que les communications routières se détérioraient. Les petits négociants jouent un rôle très important tant en aval qu'en amont de la production. L'appui du FIDA au NEPAD est tout à fait bienvenu.

268. L'Angola espère que les contributions annoncées à la sixième reconstitution des ressources du FIDA seront versées dans leur intégralité et se félicite des politiques adoptées par le FIDA en matière de placements à produit fixe garanti et à faibles risques. Il attend avec un vif intérêt la mise en œuvre transparente du SAFP.

269. L'Angola vit à l'heure actuelle sa deuxième année de paix; sa production de céréales a augmenté de 23% par rapport à l'année précédente du fait des bonnes conditions météorologiques, de l'accroissement de la superficie cultivée et de l'amélioration de la distribution des intrants agricoles. La production d'autres cultures a également progressé. Mais 1,4 million d'Angolais ont encore besoin d'une aide alimentaire et, bien qu'ils aient pu emblaver leurs champs, nécessiteront une assistance jusqu'à la récolte de 2004. Il est cependant à craindre que les pluies dévastatrices qui s'abattent sur de nombreuses régions du pays endommagent certaines cultures. L'Angola est reconnaissant au FIDA et aux autres donateurs qui l'ont soutenu durant les années difficiles. Pour l'heure, il est important que le COSOP pour l'Angola soit approuvé dès que possible par le Conseil d'administration pour que de nouveaux projets puissent être financés.

270. **M. JUBARA MOHAMED** (Soudan) émet l'espoir que, compte tenu de la signature imminente d'un accord de paix au Soudan, la communauté internationale accordera des ressources suffisantes à son pays pour faire progresser le développement dans toutes les zones touchées par la guerre; le pays espère que la stabilité économique et politique retrouvées accroîtront l'appui à l'agriculture et aux secteurs apparentés et stimuleront les investissements. Le Soudan joue un rôle important dans les instances telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le NEPAD; ses démarches d'accession à l'OMC sont en bonne voie. Il participe également activement à la formulation des fondements du nouveau partenariat économique entre les pays africains et l'Union européenne.

271. L'agriculture, qui emploie la majorité de la population et est une réelle source de devises, est le pilier de l'économie soudanaise. Un plan quinquennal ambitieux a donc été élaboré en vue d'assurer la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté, d'accroître les recettes d'exportation et de mettre en valeur durablement les ressources naturelles. Mais ces efforts de développement sont compromis par le lourd endettement du pays. Le Soudan prie donc le FIDA et les autres organismes concernés de lui accorder un allègement de sa dette au titre de l'initiative dont ont bénéficié d'autres pays. Il se félicite des efforts déployés par le Fonds pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire dans tout le pays, y compris dans le cadre du très intéressant projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash, dans l'État du Kassala, l'une des régions soudanaises les plus pauvres du pays. Enfin, s'agissant de la question cruciale du commerce et du développement, il exhorte les pays développés et les pays en développement à créer un partenariat authentique dans leur intérêt à tous.

QUESTIONS DIVERSES (point 14 de l'ordre du jour)

Approbation de la diffusion des documents

272. **Le PRÉSIDENT** rappelle que la politique du FIDA relative à la diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné d'autoriser la publication des documents d'une session. Il demande donc au Conseil d'approuver la diffusion de tous les documents présentés à la session. À la suite de cette approbation, les documents seront publiés sur le site web du FIDA, qui seront ainsi disponibles à l'ensemble du public. Il pense que le Conseil souhaite approuver la diffusion de tous les documents qui lui ont été soumis à la présente session.

273. **Il en est ainsi décidé.**

RÉSUMÉ DES SIX TABLES RONDES ORGANISÉES À L'OCCASION DE LA
VINGT-SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

274. **M. CARRUTHERS** (Président adjoint, Département gestion des programmes) résume les débats qui ont eu lieu au cours des six tables rondes, organisées le 19 février 2004, sur les thèmes suivants: Asie et Pacifique: entreprises rurales et réduction de la pauvreté; Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants: promouvoir l'accès des ruraux pauvres aux marchés dans les économies en transition; Afrique orientale et australe: mécanismes de soutien budgétaire et approches sectorielles: enjeux et perspectives pour le développement rural; Amérique latine et Caraïbes: envois de fonds et développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes; Proche-Orient et Afrique du Nord: gérer la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord; Afrique de l'Ouest et du Centre: la finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre. On trouvera au chapitre 3B du rapport du Conseil des gouverneurs le texte intégral de ce résumé.

RÉSUMÉ DU DÉBAT SUR LE THÈME: "COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT RURAL:
ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES RURAUX PAUVRES"

275. **Le PRÉSIDENT** résume le débat qui a eu lieu sur le thème "Commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres". Le texte intégral du résumé est reproduit au chapitre 4 du rapport du Conseil des gouverneurs.

CLÔTURE DE LA SESSION

276. **Le PRÉSIDENT** prononce son allocution de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4 du rapport du Conseil des gouverneurs.

277. Il déclare close la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

278. **La séance est levée à 19 h 10.**

CHAPITRE 3

B. TABLES RONDES

Introduction

279. La matinée du 19 février 2004 a été consacrée à six tables rondes parallèles sur les thèmes choisis en concertation avec les régions d'opérations du FIDA. La documentation requise a été remise aux délégués à leur arrivée au lieu de réunion du Conseil des gouverneurs.

280. Les tables rondes étaient organisées comme suit:

Asie et Pacifique: *Entreprises rurales et réduction de la pauvreté*

Président: M. Sangay Ngedup, Ministre de l'agriculture du Royaume du Bhoutan

Intervenants:

- i) M. Vijay Mahajan, Président-directeur général, BASIX, Inde
- ii) M. Franklin P. Bunoan, Directeur exécutif, Cottage Industry Technology Center (CITC), Ministère du commerce et de l'industrie, Philippines
- iii) M. Dongwen Liu, Directeur, Département du suivi et de la recherche, China Foundation for Poverty Alleviation (CFPA), Chine
- iv) Mme Cristina M. Liamzon, représentante de l'organisation non gouvernementale Coalition pour la réforme agraire et le développement rural, Philippines
- v) M. Erik Martens, fonctionnaire responsable de la Division Asie et Pacifique, FIDA, Italie
- vi) M. Ganesh Thapa, Économiste régional, Division Asie et Pacifique, FIDA, Italie
- vii) Mme Aira Maria Htenas, consultante, Division Asie et Pacifique, FIDA, Italie

Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants: *Promouvoir l'accès des agriculteurs aux marchés dans les économies en transition*

Présidente: Mme Adriana Berberi, Vice-Ministre des finances de la République d'Albanie

Intervenants:

- i) M. Amit H. Roy, Président-directeur général, International Fertilizer Development Center (IFDC), États-Unis
- ii) M. Ian Gregory, Directeur, Division du développement des marchés, IFDC, États-Unis
- iii) M. Henning Pedersen, Chargé de programme de pays, FIDA, Italie
- iv) Mme Mylene Kherallah, Économiste régionale, FIDA, Italie

Afrique orientale et australe: *Approches sectorielles: enjeux et perspectives pour le développement rural*

Président: M. Wilburforce Kisamba-Mugerwa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de la République de l'Ouganda

Intervenants:

- i) M. Rakoro Phororo, Ministre de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Royaume du Lesotho
- ii) M. João Zamith Carrilho, Vice-Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Mozambique
- iii) M. Patrick Habamenshi, Ministre de l'agriculture, des ressources animales et des forêts de la République rwandaise
- iv) M. Charles N. Keenja, Ministre de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la République-Unie de Tanzanie
- v) M. Gary Howe, Directeur, Division Afrique orientale et australe, FIDA, Italie

Amérique latine et Caraïbes: *Envois de fonds et développement rural*

Président: M. Salvador Urrutia Loucel, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République d'El Salvador

Intervenants:

- i) M. Manuel Orozco, Directeur, Projet Amérique centrale, Dialogue interaméricain, États-Unis
- ii) M. Rodolfo García Zamora, Directeur, Programme des migrations, Université autonome de Zacatecas, Mexique
- iii) M. Jorge Oviedo, Directeur, Planification agricole, Ministère de l'agriculture et de l'élevage de la République d'El Salvador
- iv) Mme Cándida Hernández, immigrée mexicaine, représentante des associations de villes
- v) Mme Merlín Peña, immigrée salvadorienne, représentante des associations de villes
- vi) Mme Anne Hastings, Directrice, Fondasyon Kole Zepol (FONKOZE), Haïti
- vii) Mme Raquel Peña-Montenegro, Directrice, Division Amérique latine et Caraïbes, FIDA, Italie
- viii) Mme Rosemary Vargas-Lundius, Chargée de programme de pays, FIDA, Italie

Proche-Orient et Afrique du Nord: *Gérer la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord*

Président: M. Rachid Benaissa, Ministre délégué chargé du développement rural de la République algérienne démocratique et populaire

Intervenants:

- i) M. Chedli Fezzani, Secrétaire exécutif, Association internationale de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), Tunisie
- ii) M. Djamel Latrech, Coordonnateur du Programme du système aquifère du Sahara septentrional, OSS, Tunisie
- iii) M. Adel El-Beltagy, Directeur général, Centre international pour la recherche agricole dans les zones arides, Syrie
- iv) Mme Mariam Mousa, Ministre plénipotentiaire pour les affaires agricoles, représentant permanent adjoint de la République arabe d'Égypte auprès de la FAO, du FIDA et du PAM, Rome (Italie)
- v) M. Abdelmajid Slama, Directeur de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord, FIDA, Italie
- vi) M. Tawfiq El-Zabri, Chargé de programme de pays, FIDA, Italie
- vii) M. Rudolph Cleveringa, Conseiller technique pour la gestion de l'eau et l'infrastructure rurale, FIDA, Italie

Afrique de l'Ouest et du Centre: *La finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre*

Présidents: M. Malam Adamu Bello, Ministre fédéral de l'agriculture et du développement rural de la République fédérale du Nigéria

Mme Jeanne Dambenzet, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la promotion de la femme de la République du Congo

Intervenants:

- i) Mme Brigit Helms, spécialiste principale en microfinance, Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), États-Unis
- ii) M. Lothar Caviezel, représentant permanent de la Confédération suisse et membre du Conseil d'administration du FIDA pour la Suisse, Italie
- iii) M. Mamadou Cissokho, Président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Sénégal
- iv) Mme Renée Chao-Beroff, spécialiste du financement rural, Centre international de développement et de recherche (CIDR), France
- v) M. Mohamed Béavogui, Directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre, FIDA, Italie
- vi) M. Mohamed Manssouri, Chargé de programme de pays, FIDA, Italie

281. Avant la clôture de la session, M. James Carruthers, Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA, a résumé oralement les discussions des tables rondes. On trouvera ci-après un compte rendu plus détaillé de ces débats.

Asie et Pacifique: *Entreprises rurales et réduction de la pauvreté*

282. La table ronde a réuni de très nombreux participants - ministres et hauts fonctionnaires des gouvernements de la région, représentants d'ONG, organisations internationales invitées et délégués d'un certain nombre de pays de la liste A. Elle a été ouverte par le Président Sangay Ngedup, Ministre de l'agriculture du Royaume du Bhoutan, qui a fait un premier exposé sur le thème examiné. Le FIDA a présenté son document de travail à l'aide du logiciel PowerPoint, puis quatre intervenants ont évoqué l'expérience de leur pays respectif. Ces interventions ont été suivies d'un débat général, dont les points saillants et les principales conclusions sont résumés ci-après:

- Les participants ont réitéré la nécessité de mettre en place des services non financiers, d'améliorer l'accès aux marchés et de créer des environnements institutionnels et des politiques favorables. Ils ont également fait part de leur expérience et ont souligné qu'ils avaient tous quelque chose à apprendre les uns des autres. Il a été suggéré que le FIDA établisse un recueil de bonnes pratiques.
- La promotion des microentreprises rurales a été jugée utile, sous réserve qu'il soit en même temps répondu aux besoins essentiels en termes d'instruction de base, de services de santé et d'infrastructures rurales – avec en particulier des microentreprises qui servent les populations défavorisées, dont les femmes et les populations indigènes vivant dans les zones reculées. La nécessaire complémentarité des rôles entre les différents acteurs a été soulignée.
- Les participants ont insisté sur le fait qu'il fallait aider les chefs de petites entreprises rurales à acquérir la capacité de créer des produits pour des créneaux particuliers, par exemple des produits biologiques et des produits forestiers non ligneux. Mais ils auront besoin d'une aide pour que leur production soit conforme aux normes de qualité et de respect de l'environnement en vigueur. Les participants ont également souligné la nécessité de trouver des solutions novatrices pour mettre les petites microentreprises rurales en relation avec les moyennes et grandes entreprises dynamiques des zones semi-urbaines et urbaines qui pourraient leur offrir d'importants débouchés. Cette démarche permettrait de contrer efficacement l'impact probable de la libéralisation du commerce sur les petites et très petites entreprises rurales.
- Les participants ont également insisté sur la nécessité de trouver des sources de financement sortant des sentiers battus (par exemple les envois de fonds des travailleurs immigrés) pour promouvoir les entreprises rurales, et de tirer également parti des autres sources de services non financiers que sont les chambres de commerce, les ONG d'aide aux entreprises, etc.

Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants: *Promouvoir l'accès des agriculteurs aux marchés dans les économies en transition*

283. Les participants ont entendu les remarques liminaires de M. Henning Pedersen, Chargé de programme de pays, Division Proche-Orient et Afrique du Nord, la note d'introduction de la Présidente, Adriana Berberi, Vice-Ministre des finances de la République albanaise, puis deux exposés. Ces interventions ont été suivies d'une discussion animée sur les difficultés rencontrées pour créer des débouchés dans la région pour les paysans pauvres.

284. Les points saillants et les principales conclusions de la table ronde ont été les suivants:

- La question de la rentabilité de la petite agriculture et de sa capacité à sortir les petits exploitants de la pauvreté a été très débattue. En l'occurrence, les participants ont estimé

que les agriculteurs avaient besoin des éléments suivants: un meilleur approvisionnement en intrants; des infrastructures (transports et transformation des produits); de meilleures informations sur les marchés; des mesures pour pouvoir s'organiser en groupe afin de renforcer leur pouvoir de négociation et de réduire les coûts de transaction; des services financiers spécifiques adaptés à leurs besoins.

- Les participants ont été d'avis que la question essentielle, pour les petits exploitants, n'était plus tant la sécurité alimentaire de base que la création de débouchés pour leurs produits. Ils ont estimé que la meilleure manière de promouvoir l'accès des petits paysans aux marchés consistait à créer des articulations verticales (du producteur aux usines de transformation puis aux marchés – à tous les stades de la chaîne de commercialisation).
- La mise en place d'articulations verticales nécessite un appui ciblé aux chefs d'entreprises rurales en termes de financement, de technologie et de conseil commercial et tout aussi important, la promotion d'un cadre propice dans le secteur public.
- Le FIDA doit commencer à aider les pouvoirs publics à adopter les règles institutionnelles (normes et standards, contrôles de la qualité, bonne exécution des contrats) qui conditionnent l'accès aux marchés internationaux (et notamment à ceux de l'Union européenne).
- Compte tenu de l'importance accrue que tiennent des facteurs tels que la qualité des aliments, la technologie alimentaire et la sécurité des aliments dans ses programmes, le FIDA devrait explorer la possibilité de resserrer ses liens avec les institutions spécialisées, par exemple l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il devrait de même envisager la possibilité de collaborer avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour ce qui est du développement du secteur privé.
- Le FIDA devrait diffuser les enseignements tirés par les pays du fonctionnement des services de vulgarisation privés et de l'agriculture sous contrat.
- Dans la conception de ses programmes et projets, le FIDA devrait à l'avenir adopter une approche plus intégrée qui permettrait de repérer les opportunités et les obstacles et d'agir en conséquence dans tout le cycle de production et de commercialisation.

Afrique orientale et australe: *Approches sectorielles: enjeux et perspectives pour le développement rural*

285. Les participants ont entendu les remarques liminaires de M. Gary Howe, Directeur de la Division Afrique orientale et australe, un exposé général du Président Wilburforce Kisamba-Mugerwa, Ministre ougandais de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, puis une brève intervention sur le thème des enjeux et des perspectives que représentent les approches sectorielles pour le développement rural. Les intervenants – essentiellement des ministres et vice-ministres de la région – ont parlé des programmes agricoles sectoriels mis en œuvre dans leur pays, de leurs enjeux et de leurs perspectives. Le Président a ensuite donné la parole aux participants - les délégués de la région mais également de nombreux représentants de pays de la liste A. Les points saillants et les principales conclusions des discussions ont été les suivants:

- Les délégués de la région se sont déclarés favorables aux approches et programmes sectoriels: ils ont réduit les coûts de transaction inhérents à la collaboration avec la communauté des donateurs et ont ouvert d'importantes perspectives, qui servent à la fois les politiques, le dialogue institutionnel et la réforme, et qui produisent un impact durable

en termes de réduction de la pauvreté rurale. Ils permettent aussi aux gouvernements de déterminer eux-mêmes leurs politiques et programmes sectoriels en cernant leurs “priorités nationales négociées”. Cependant, la réalisation de ce potentiel n'est pas automatique, et les délégués ont été d'avis qu'il fallait promouvoir activement l'initiative nationale et un large consensus sur les priorités. Il a toutefois été souligné qu'il n'existait aucun modèle tout fait d'approche sectorielle, et que chaque approche devait être élaborée en fonction de la situation particulière du pays.

- Les participants ont indiqué que la conception des programmes sectoriels avait beaucoup évolué – les anciens étaient étroitement définis et inspirés par les institutions, alors que les nouveaux sont beaucoup plus déterminés par la demande. Les nouveaux programmes procèdent de plus en plus d'une analyse des difficultés, des perspectives et des priorités des agriculteurs, et visent à favoriser la commercialisation des produits dans une économie de marché. Les programmes en faveur du secteur rural appellent une coordination efficace entre les ministères de l'agriculture et les autres ministères intéressés, ainsi qu'avec les organisations paysannes, les acteurs du secteur privé et la société civile. Cette exigence implique à son tour la création de mécanismes efficaces capables de promouvoir cette coordination.
- Un certain nombre de délégués ont soulevé la question de la décentralisation – la réforme des institutions est un élément crucial des approches sectorielles. Les participants ont conclu que les gouvernements devaient impérativement répondre aux préoccupations et aux priorités économiques des agriculteurs pauvres et de leurs organisations, mais ont également souligné que la décentralisation financière était très difficile lorsque l'environnement institutionnel était défaillant.
- Les participants ont été d'avis que le soutien budgétaire était un mécanisme fiable de financement des approches multisectorielles quand le ministère de l'agriculture avait son mot à dire dans le processus budgétaire. Ils ont également souligné qu'il ne constituait qu'une méthode de financement parmi d'autres et que les approches sectorielles devaient être suffisamment souples pour permettre d'autres modalités de financement.
- Le FIDA a été vivement encouragé à s'intéresser activement aux approches sectorielles, mais il a également été souligné que les projets devaient rester le mécanisme d'intervention privilégié pour des objectifs particuliers ou dans certaines circonstances – notamment lorsque les institutions nationales étaient défaillantes (comme c'est parfois le cas dans les situations d'après-conflit), ou si les approches sectorielles restent cantonnées dans une définition étroite et partielle du secteur. Un certain nombre de délégués ont souligné que le FIDA devait élaborer une stratégie de participation aux processus sectoriels et déterminer son avantage comparatif dans ce domaine. Ils ont demandé que le Conseil d'administration soit consulté à ce sujet.

Amérique latine et Caraïbes: *Envois de fonds et développement rural*

286. La table ronde a été ouverte par Mme Raquel Peña-Montenegro, Directrice de la Division Amérique latine et Caraïbes, qui a évoqué l'importance des envois de fonds, les objectifs de la table ronde et les résultats attendus. Les interventions comportaient quatre volets. Les participants ont d'abord entendu deux analyses critiques (Mme Rosemary Vargas-Lundius, Chargée de programme de pays, et M. Manuel Orozco, Directeur du Projet Amérique centrale de Dialogue interaméricain). Le deuxième volet était consacré à deux études de pays: le Mexique (M. Rodolfo García Zamora, directeur du Programme des migrations de l'Université autonome de Zacatecas) et El Salvador (M. Jorge Oviedo, Directeur de la planification agricole, Ministère de l'agriculture et de l'élevage). Le troisième était réservé aux témoignages des représentantes des associations de villes du Mexique

(Mme Cándida Hernández) et d'El Salvador (Mme Merlin Peña), s'exprimant en leur qualité d'immigrées et de dirigeantes d'associations de villes et vivant aux États-Unis. Le quatrième volet était un exposé de Mme Anne Hastings, la représentante de la Fondasyon Kole Zepol (FONKOZE), institution financière rurale haïtienne à but non lucratif qui s'occupe des envois de fonds des émigrés et propose des services d'épargne et de crédit aux communautés rurales. Les intervenants ont fait ressortir l'actualité des phénomènes migratoires et de la question des envois de fonds. Leurs conclusions ont été les suivantes:

- À l'échelle mondiale, les envois de fonds des émigrés s'élèvent chaque année à 100 milliards de USD. En 2002, ils ont représenté environ 32 milliards de USD pour la seule région Amérique latine et Caraïbes. Dans certains pays, ils ont dépassé le montant de l'investissement étranger direct et de l'aide publique au développement. Les envois de fonds ne sont pas les seuls échanges entre les communautés. Ce partage concerne aussi les savoir-faire, les marchandises et la culture.
- La nouvelle diaspora originaire d'Amérique latine et des Caraïbes est en train d'inventer de nouvelles formes de communication avec les communautés d'origine, qui se traduisent par d'intenses échanges de fonds, de marchandises, d'idées et de valeurs culturelles. Les émigrés peuvent plus que jamais garder des liens forts avec leur pays d'origine, tout en créant à l'étranger des communautés où leur culture peut continuer à vivre dans toute sa diversité.
- Les émigrés sont en train de transformer considérablement les structures traditionnelles de leurs communautés rurales d'origine, en bien comme en mal. Leur double appartenance en fait des acteurs privilégiés du développement social et économique. Ils participent activement à la prospérité de leur pays d'accueil, mais aussi à celle de leur pays d'origine.

287. Il y a eu deux séances de questions et réponses, à mi-parcours, puis à la fin de la table ronde. Les représentants des différents pays (Argentine, Canada, République dominicaine, El Salvador, Équateur, Érythrée, États-Unis, France, Mexique, Nicaragua et Pays-Bas) et le public ont activement participé aux discussions. Les principales conclusions ont été les suivantes:

- Les institutions internationales doivent cultiver soigneusement leurs partenariats avec les associations d'immigrés de manière à encourager les envois de fonds en tant qu'outils de développement rural et considérer les immigrés comme des partenaires du développement, pouvant offrir des ressources spécifiques aux zones rurales de la région. Ces partenariats auraient un effet bénéfique sur l'investissement et enrichiraient les connaissances et l'innovation dans les zones rurales.
- Le FIDA devrait explorer la possibilité d'accroître la capacité des associations de villes et des organisations équivalentes dans les communautés d'origine, tout en étudiant la mise au point de mécanismes efficaces pour mobiliser les connaissances et le dynamisme des émigrés au profit de ces communautés.
- Il conviendrait particulièrement de renforcer les institutions financières, dans les communautés d'immigrés comme dans les pays bénéficiaires et de les mettre en relation de manière à améliorer les services d'envois de fonds, en particulier à destination des ménages dirigés par des femmes. Les envois de fonds peuvent également être utiles aux institutions financières locales, puisqu'elles les aident à élargir leurs sources de financement et leur clientèle. Il faut aider les ruraux pauvres à devenir "bancaisés".

Proche-Orient et Afrique du Nord: *Gérer la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord*

288. Le Président Rachid Benaïssa, Ministre délégué chargé du développement rural de la République algérienne, a présenté le thème de la table ronde. Les deux exposés inscrits au programme ont été suivis d'une discussion animée sur l'amélioration de la gestion de la pénurie d'eau dans la région. La participation a été forte et la discussion particulièrement riche. Les principaux problèmes soulevés ont été les suivants:

- Dans la région, les modes de subsistance ruraux sont menacés par l'imminence de la crise de l'eau et par la perspective d'une aggravation de la pauvreté en raison des pénuries d'eau. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est la plus aride du monde et les épisodes de sécheresse y sont de plus en plus graves et fréquents. Alors qu'elle représente 5% de la population mondiale, elle ne dispose que de 1% de l'eau douce disponible à l'échelle planétaire, d'où l'importance critique de la gestion de l'eau dans cette partie du monde.
- Quatre domaines de coopération entre le FIDA et ses partenaires ont été mis en exergue: i) aménagements des politiques de manière à promouvoir la gestion de l'eau et la gouvernance au niveau local; ii) investissements dans la recherche et la technologie en vue d'une utilisation plus efficace de l'eau; iii) promotion de la coopération régionale et de l'échange d'information dans une optique de gestion durable des eaux transfrontières; et iv) aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de gestion de l'eau.
- S'agissant des politiques, les participants ont indiqué que de nombreux pays de la région avaient adopté des législations qui encourageaient la gestion durable de l'eau, mais que les lois étaient peu appliquées.
- Les redevances d'eau, qui permettent aux prestataires de service de récupérer leurs coûts d'exploitation et de maintenance, représentent un important mécanisme pour promouvoir les économies d'eau. Mais leur montant doit être calculé en tenant compte des paramètres sociopolitiques locaux et de la nécessité d'accorder des dégrèvements aux plus pauvres.
- La politique de l'eau doit être réorientée vers la maîtrise de la demande, y compris par l'introduction de mesures d'incitation économique en encourageant l'adoption de technologies économes en eau.
- Les avancées scientifiques et technologiques susceptibles d'abaisser le coût du dessalement de l'eau représenteraient un formidable pas en avant pour la région; la biotechnologie, autre important domaine de recherche, permettrait de mettre au point des variétés résistantes à la sécheresse. Il faut aussi s'assurer que les savoirs traditionnels sont intégrés au même titre que les connaissances scientifiques modernes dans la planification des nouvelles méthodes et pratiques de gestion de l'eau.
- Les participants de la table ronde ont été d'avis que la complexité du problème de la bonne gestion de l'eau appelait une réflexion prolongée, et que le FIDA et ses partenaires devaient se mobiliser et s'engager davantage dans ce domaine. Même aux États-Unis, où les ressources en eau sont globalement suffisantes, la gestion des eaux communes aux États est problématique.

Afrique de l'Ouest et du Centre: *Finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre*

289. La table ronde a été ouverte par un exposé liminaire de M. Mohamed Manssouri, Chargé de programme de pays, Division Afrique de l'Ouest et du Centre, qui intervenait au nom de Mohamed Béavogui, Directeur de la division, retenu par des engagements imprévus. Ses principales conclusions ont été les suivantes:

- Les ruraux pauvres ont besoin d'avoir durablement accès aux services financiers pour saisir les opportunités économiques et assumer leurs obligations sociales; le FIDA doit donc renforcer son assistance de manière à accroître la pénétration et la viabilité des institutions financières rurales. Le Fonds devrait se focaliser sur le renforcement des capacités des institutions à assurer des services financiers durables.
- Les gouvernements devraient pour leur part réglementer le secteur et fournir appuis et ressources aux parties concernées. La mobilisation des ressources, notamment par l'épargne populaire, doit être encouragée.
- Les gouvernements, les institutions de microfinancement et les institutions financières internationales doivent œuvrer avec les divers partenaires et les organismes donateurs, dont le FIDA, pour élaborer des politiques et des cadres réglementaires cohérents favorables à la création de services financiers viables. Chaque acteur doit jouer son rôle spécifique dans la concertation.
- Il faut s'efforcer tout particulièrement de mettre au point des approches novatrices pour financer le développement agricole, en particulier dans les situations à risque. Il conviendrait aussi de promouvoir les associations locales et les organisations paysannes pour qu'elles participent de manière effective à la prestation des services financiers ruraux.

CHAPITRE 3

C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Déclaration du Gouverneur pour la République d'Albanie

Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la délégation albanaise, je me félicite de la tenue de cette session et je saisis cette occasion pour remercier le Président du FIDA, M. Lennart Båge, de son engagement et de la collaboration fructueuse qui s'est instaurée depuis dix ans entre le Fonds et l'Albanie.

Le Gouvernement albanais considère le FIDA comme un donateur important pour le développement agricole des zones rurales montagneuses; il apprécie ses interventions et l'aide que représentent pour les agriculteurs de ces régions ses projets de remise en état des petits ouvrages d'irrigation, de fourniture d'intrants, d'assistance technique, etc.

Le FIDA et les autorités albanaises ont toujours entretenu des relations basées sur l'entente mutuelle et l'exécution rigoureuse de toutes leurs obligations légales. Face aux défis à relever et dans la perspective d'initiatives communes, une coopération étroite et fructueuse s'est établie entre les missions d'experts du FIDA, l'Agence de développement des zones montagneuses, les structures locales concernées, les spécialistes albanais et les communautés rurales.

Étant donné que le secteur agricole a des incidences directes sur la formation de revenus et la sécurité alimentaire, le Gouvernement albanais a formulé une stratégie nationale en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté, notamment dans les zones montagneuses rurales pauvres.

Cette stratégie privilégie les programmes à long terme axés plus particulièrement sur le développement du secteur privé et des activités extra-agricoles. Elle entend renforcer les capacités de gestion aux niveaux local et régional, l'autonomie des collectivités et la remise en état des infrastructures rurales et agricoles.

Dans ce contexte, je tiens à féliciter sincèrement le FIDA d'avoir soutenu et épaulé l'établissement du Forum de la Montagne en 2003, en coopération avec des spécialistes albanais. Cette instance assurera une coopération efficace entre les bénéficiaires et les pouvoirs publics.

Monsieur le Président du Conseil,

Le Gouvernement albanais souscrit aux conclusions de la mission du FIDA chargée de l'examen à mi-parcours du Programme de développement des zones montagneuses. Les conditions sociales et économiques qui prévalent aujourd'hui dans ces zones sont très différentes de ce qu'elles étaient en 1998-1999, quand le programme a été conçu.

Le développement durable de nos zones montagneuses appelle une conception renouvelée du programme, basée sur des analyses approfondies des modes de subsistance locaux et sur des mesures qui cadrent avec la stratégie du Gouvernement albanais.

Cette stratégie s'articule autour des objectifs suivants:

- renforcer la capacité des communes, des collectivités et des municipalités en matière de planification participative des projets de développement locaux;
- fournir des services techniques pour renforcer les institutions locales, notamment en matière de planification, de gestion et d'identification des fonds de développement mobilisables pour compléter l'investissement public local;
- accroître la production agricole et l'accès aux marchés grâce à des produits agricoles de qualité.

Pour la mettre en œuvre, nous souhaiterions vivement bénéficier de l'appui et de l'aide du FIDA, qui pourrait notamment:

- renforcer les capacités des associations de commerçants et de producteurs;
- améliorer l'offre de services financiers agricoles polyvalents et de fonds complémentaires propres à encourager l'investissement privé dans les zones montagneuses;
- élargir son action à d'autres régions albanaises et accroître les investissements dans les collectivités rurales albanaises.

Conscient de la valeur du rôle du FIDA, le Gouvernement albanais a approuvé une annonce de contribution à la sixième reconstitution des ressources du Fonds pour la prochaine période de trois ans.

La délégation albanaise approuve les documents présentés et débattus à la présente session et apprécie la contribution du FIDA à l'atténuation de la pauvreté dans les pays membres. Permettez-moi, M. le Président du FIDA, de vous assurer que j'appuie pleinement l'exécution des projets du FIDA en Albanie.

Je vous remercie de votre attention.

**Déclaration du Gouverneur par intérim
pour la République algérienne démocratique et populaire**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en guise d'introduction à mon propos, d'adresser mes remerciements sincères à Monsieur le Président Lennart Båge pour les efforts accomplis en matière de rationalisation de la gestion administrative et budgétaire de notre Institution. Je salue à cet effet la nouvelle politique de placement qu'il a initiée, et qui a ramené de 45% à 10% la part des ressources investies en actions, et lui demande de persévérer dans cette gestion prudente de ressources financières combien rares, afin d'éviter à l'avenir de faire prendre, par des placements hasardeux, des risques inconsidérés à notre Institution.

De même, je voudrais féliciter le Président de notre honorable Institution pour les dispositions prises au titre de la sixième reconstitution des ressources du Fonds couvrant la période 2004-2006, et ayant abouti au 17 décembre 2003 à la mobilisation de 50% des contributions annoncées avec dépôt des instruments et versements.

Je voudrais, par ailleurs saluer la proposition de la direction du FIDA de relever de 7 à 10% le niveau des ressources du Fonds affectées aux dons.

Pour sa part, l'Algérie, fidèle aux objectifs fondamentaux de notre Institution de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, a doublé sa contribution pour atteindre un million de dollars et vient de déposer à cet effet, les instruments de sa contribution.

Je n'omettrai pas de saluer également l'initiative consistant à singulariser et à donner une autonomie aux activités de suivi et évaluation des projets. Le guide publié en 2003 contribuera fortement, nous le souhaitons vivement, à assurer un meilleur ciblage des populations concernées, une évaluation plus précise des impacts et par voie de conséquence une meilleure efficacité des ressources financières consacrées aux projets.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Des efforts méritoires sont entrepris sous votre impulsion par le FIDA, pour appuyer et soutenir la mise en œuvre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans sa composante agricole et rurale. La participation du FIDA au groupe de soutien en appui au secrétariat du NEPAD, pour la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), est le signe d'un engagement fort en faveur d'une initiative dont l'impact et les résultats seront prometteurs et à la mesure des attentes des populations pauvres.

Je rappelle qu'ici même lors de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs le 19 février 2002 et à propos du NEPAD, il avait été établi le constat selon lequel les donateurs bilatéraux et multilatéraux n'ont pas accordé suffisamment d'importance au secteur agricole et au développement des zones rurales où vivent plus de 70% des pauvres en Afrique.

En réponse d'ailleurs à une situation de plus en plus préoccupante et pesante sur les équilibres internes des sociétés africaines, les chefs d'État de l'Union africaine réunis à Maputo (Mozambique) en juillet 2003, ont arrêté le préalable d'un engagement de chaque pays d'Afrique de consacrer 10%

de son budget au développement agricole et rural en situant sa concrétisation dans des perspectives à moyen et long terme (2015).

À la fin du mois en cours, les chefs d'État de l'Union africaine se réuniront à nouveau à Syrte en Libye autour des questions de développement agricole et rural et des ressources en eau. C'est là aussi un message fort pour confirmer les résultats de Maputo, créer les conditions d'un développement harmonieux et durable du continent africain et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ce sommet au plus haut niveau démontre, si besoin était, l'importance accordée par les pays africains aux questions ci-dessus évoquées, pour lesquelles sont attendues des décisions concrètes permettant l'engagement de programmes et projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que la réunion des conditions d'insertion des économies africaines dans l'économie mondiale.

Ce sont là, je crois, autant de signes et de sollicitations qui devraient utilement orienter l'allocation des ressources du FIDA.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Dans cet ordre d'idées, je salue les initiatives prises pour que l'action du FIDA soit toujours en adéquation avec les préoccupations et besoins des pays membres. À ce titre, le cadre sectoriel du développement rural approuvé par le Conseil d'administration et l'initiative d'inscrire la question du commerce et du développement rural à l'ordre du jour de nos travaux traduisent, dans une large mesure, une volonté manifeste de ne pas laisser les populations rurales pauvres évoluer en marge des processus dans lesquels les marchés et le commerce occupent une place de plus en plus prépondérante.

La conférence-débat consacrée au thème "commerce et développement rural" s'inscrit dès lors parfaitement dans cette problématique. Les réflexions qui seront émises à cette occasion et les recommandations qui sanctionneront cette rencontre constitueront pour nous des références fortes pour situer notre action visant à rétablir la vitalité de notre économie agricole et rurale et à asseoir des conditions assurant une meilleure intégration de notre économie nationale à l'économie mondiale.

C'est donc dans un contexte national marqué notamment par l'extension de la pauvreté et de la marginalisation en milieu rural, que mon pays a engagé depuis 2000 la mise en œuvre d'un Plan national de développement agricole qui a suscité un regain de dynamisme et un intérêt croissant pour les activités économiques en milieu rural dont les premiers résultats, couvrant la période 2000-2003, mettent en exergue notamment:

- L'atteinte d'un taux de croissance moyen annuel de la production agricole de plus de 8%.
- Une création de plus de 600 000 emplois dont 254 000 permanents.
- Un accroissement de la surface agricole utile de 120 000 hectares par an.
- Une mise à niveau engagée sur 220 000 exploitations agricoles.
- Une création de 25 000 nouvelles exploitations agricoles (mise en valeur des terres).
- Une tendance à la pluriactivité dans les espaces ruraux.

Ainsi, ces premiers résultats nous ont amenés à élaborer une stratégie décennale 2004-2013 de développement agricole et rural durable pour conforter les résultats obtenus, dépasser les approches de développement strictement agricole limitées dans leur champ d'intervention, et élargir ainsi la dynamique de progrès à l'ensemble des populations rurales.

Décollant d'intenses concertations, notre stratégie de développement rural durable intègre les principes d'action sur lesquels mettent l'accent la BIRD, la FAO et le FIDA notamment (participation

des populations, gestion durable des ressources naturelles), situe les enjeux et défis à relever, et ambitionne:

- Le renforcement de la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté et l'atténuation de l'exode rural.
- L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux et du pays ainsi que l'épanouissement individuel et social des populations rurales.
- Le développement de la vitalité des territoires et leur aménagement ainsi que le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des espaces ruraux.
- La protection de l'environnement.
- L'émergence de nouveaux modes de gouvernance du développement des territoires.

Sous-tendue par le concept de développement rural durable, notre stratégie à long terme prend en compte la nécessité:

- de toucher tous les ménages ruraux, notamment ceux vivant dans les zones isolées et marginalisées;
- d'assurer la synergie entre le développement économique et social;
- d'assurer un équilibre entre les territoires urbains et ruraux;
- de préserver les capacités de renouvellement des ressources naturelles et humaines;
- de valoriser les ressources des territoires ainsi que leurs atouts (substances utiles, agricoles, patrimoines, savoir faire).

Ainsi, nous avons intégré comme éléments fondamentaux de notre stratégie, la participation active et responsable des populations concernées au processus d'élaboration des propositions d'actions de développement et l'action de proximité dans le cadre d'instruments appropriés. La démarche de développement rural durable obéit à un processus ascendant compatible avec les principes de la décentralisation et adapté à la diversité des territoires et des populations ciblées (exploitants agricoles, jeunes entrepreneurs, espace steppique, espace agricole).

La stratégie est également fondée sur la recherche de la synergie économique et sociale et le respect à toutes les échelles d'intervention, du concept de développement rural durable associant, dans une vision dynamique, les espaces et les hommes ainsi que les aspects de rentabilité économique des actions à mener, d'acceptabilité sociale, de proximité, de solidarité institutionnelle, de préservation des équilibres écologiques et de territorialité.

Partant de ces axes fondamentaux, nous avons élaboré des projections décennales 2004-2013 en matière de développement agricole et rural portant sur la modernisation et la mise à niveau des exploitations agricoles et des filières agricoles ainsi que sur la valorisation des productions agricoles, en ciblant quelque 500 000 exploitations agricoles considérées comme économiquement viables, sur un total d'un million d'exploitations.

Les investissements au sein des exploitations sont accompagnés et soutenus dans les volets relatifs à la mobilisation des ressources hydriques, au développement des techniques d'irrigation permettant d'économiser l'eau, à l'intensification des cultures de base, à la réhabilitation et extension du patrimoine arboricole, phoenicicole et viticole, à l'augmentation du potentiel productif animal ainsi qu'à la valorisation des productions agricoles.

L'action que nous menons vise également la structuration et modernisation des différentes filières de production agricole, la promotion et l'encouragement de la gestion rationnelle des ressources naturelles (sols, eau), l'adaptation des systèmes de culture aux conditions agro-pédo-climatiques des différents milieux physiques, la promotion des productions de terroirs et/ou labellisées, la protection et le développement des ressources génétiques animales et végétales ainsi

que la valorisation des productions agricoles à travers une meilleure intégration des industries agroalimentaires.

En ce qui concerne le développement de la valorisation des productions agricoles et des services à l'exploitation, l'action vise à mettre en place et à renforcer l'environnement immédiat des exploitations agricoles par la création d'unités de transformation, de conditionnement ou de conservation de produits agricoles.

Plus encore, l'action de valorisation des produits locaux passe par une meilleure mise sur le marché des productions déjà disponibles mais aussi par la recherche de nouveaux créneaux de commercialisation, y compris en relançant de nouveaux produits ou des productions délaissées. Dans tous les cas de figure, notre objectif est de mieux exploiter les circuits existants (certains sont suffisamment implantés et détiennent une réserve de potentialités à utiliser) et de susciter, particulièrement pour les producteurs pauvres, la création de nouveaux réseaux commerciaux et de supports de commercialisation.

Les nouvelles exigences dans la commercialisation des produits agricoles imposent de rechercher, pour les producteurs pauvres, des circuits courts (vente locale ou dans un voisinage proche, mettant en jeu un nombre limité d'intermédiaires) ou plus longs (s'adressant à des marchés régionaux ou nationaux, voire à l'exportation ce qui, dans ces cas, impliquera des opérateurs plus nombreux) pour les producteurs de filières structurées.

Quelles que soient les formes de vente (commerce traditionnel de détail ou de gros, vente directe, marchés locaux ou régionaux, etc.), elles exigent l'appel à des compétences techniques et commerciales particulières et un apprentissage de la part des producteurs qui s'engageront dans ces nouvelles activités. Ce sont là des sujets qui nous interpellent et pour lesquels les réflexions menées ici et là dans différents pays peuvent être d'un apport certain à la mise en œuvre de mesures d'organisation ou de soutien et d'incitation visant plus spécifiquement les producteurs les plus vulnérables.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Nos projections décennales portent aussi, et j'allais dire surtout, sur la revitalisation et le développement de proximité des espaces ruraux, tout en veillant à la préservation des ressources naturelles.

Nous nous attelons, en effet, à revitaliser en priorité les espaces ruraux marginalisés ou abandonnés par leurs habitants à cause de l'insécurité en créant la synergie économique et sociale par le renforcement des activités agro-sylvopastorales et la création de nouvelles activités économiques et la valorisation des infrastructures et équipements publics à finalité sociale.

Sur un autre plan, la lutte contre la désertification et le développement du pastoralisme sont une de nos priorités eu égard à l'étendue des parcours steppiques (32 millions d'ha), à leur dégradation et à la nécessité de sauvegarder une économie pastorale fondée sur l'élevage du mouton. Dans le cadre d'une politique associant les ménages locaux, des projets seront mis en œuvre pour assurer la protection et la réhabilitation des ressources naturelles sur plus de 4 millions d'ha, notamment à travers la mise en défens des parcours et les plantations pastorales.

La valorisation et l'extension des espaces forestiers ainsi que l'aménagement des bassins versants constituent un autre sujet de préoccupation pour lequel des efforts particuliers seront déployés, afin de promouvoir et consolider des modèles participatifs de gestion des espaces forestiers avec les populations riveraines.

Pour rendre opérationnelle la stratégie de développement rural durable, une série d'outils de programmation des interventions en milieu rural, de mécanismes de concertation et de décision, de modalités de financement des activités en milieu rural, de systèmes de suivi, de référence et d'aide à la décision, ont été mis au point.

Au titre des outils de programmation, les actions de développement agricole et rural seront mises en œuvre dans le cadre d'un accompagnement économique, financier et technique, qui s'exprimera par le biais des projets types suivants, dont l'initiation obéit à un processus "ascendant" en rupture avec la planification centralisée qui prévalait jusqu'alors. Il s'agit:

- des projets pluriannuels de développement des exploitations agricoles (PPDEA), projets initiés par les exploitants agricoles promoteurs de projets d'investissements pour la modernisation de leur exploitation;
- des projets d'investissement dans les filières et les services à l'exploitation (PIF et PIJ), projets portés par des investisseurs et de jeunes universitaires et destinés à développer les activités de services à l'amont et à l'aval des exploitations agricoles (unités de services et de valorisation des productions agricoles, mise en marché des produits agricoles);
- des projets de proximité de développement rural (PPDR), projets de petite taille ciblant en priorité des communautés rurales vivant en zones éparées et isolées et axés sur l'accompagnement de ces communautés pour la réalisation d'investissements collectifs et la promotion d'activités menées à titre individuel par les membres d'un ménage rural, membre de la communauté;
- des projets de proximité de lutte contre la désertification (PPLCD), projets réalisés au profit des communautés pastorales vivant sur les territoires menacés par la désertification, et engagées dans des actions collectives de lutte contre la désertification;
- des projets de mise en valeur des terres par la concession (PMVTC), projets réalisés principalement par des jeunes formés et des ménages ruraux sur le domaine privé de l'État non exploité et ayant pour objectif la fixation et la stabilisation des populations rurales à travers l'amélioration de leurs revenus et l'accès à l'exploitation de ressources foncières par le biais de la concession;
- des projets de proximité d'aménagement des bassins versants (PPABV), projets pluriannuels visant l'aménagement des bassins versants comme moyen de lutte contre l'érosion et l'envasement des barrages hydrauliques.

Outre ces modes d'intervention, la programmation des actions en milieu rural, l'évaluation des ressources publiques et l'orientation des ressources privées ont bénéficié de la réalisation d'une typologie des communes rurales faisant intervenir une série d'indicateurs liés à leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques ainsi qu'à leurs potentialités, et de l'élaboration d'un indice de développement rural durable (IDRS) qui agrège 95 indicateurs de base regroupant notamment les indices de Développement Rural (IDR), de Développement Humain (IDH), de Participation des Femmes (IPF) etc. Ces deux instruments permettent d'apprécier le niveau de développement des communes rurales, et constituent des clefs de répartition des ressources publiques en leur faveur, et d'orienter l'action de développement

Parmi les outils de mise en œuvre, figurent les dispositifs de soutien au développement rural et d'intégration des dispositifs sectoriels existants, tels que:

a) La mise en place du fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession (FDRMVTC), créé par la loi de finances pour 2003 pour répondre à la nécessité d'une action urgente au niveau des régions rurales défavorisées. Le dispositif comporte également la démarche méthodologique d'initiation et de formulation de projets de proximité de développement rural devant permettre la mise en œuvre, par les populations bénéficiaires et les

autorités locales, des actions de développement agricole, de promotion d'activités économiques diverses et de métiers ruraux, de promotion d'activités socioéducatives ou de protection sociale.

b) L'élaboration du dispositif de mise en œuvre du Fonds de la lutte contre la désertification, de développement du pastoralisme et de la steppe (FLDPPS). Ce dispositif a notamment permis dans le cadre d'une gestion participative des ressources naturelles, la mise en défens de 2,5 millions d'ha et des plantations pastorales sur 34 000 ha en 2003. La mise en œuvre de la stratégie décennale nécessite par ailleurs un appui institutionnel couvrant les aspects d'encadrement technique, juridique et financier des différents programmes retenus et que nous nous attelons à mettre en place progressivement avec l'appui d'institutions internationales. En termes d'impacts de la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole et rural, il est attendu:

- l'amélioration de l'offre agricole et de la sécurité alimentaire du pays et la création d'un million d'équivalent emplois permanents dont au moins 400 000 de type permanent;
- l'intégration de 800 000 ménages marginalisés et fragilisés vivant dans des zones rurales profondes dans 8 850 localités (douars, dechra, mechta), à la dynamique de développement économique et social du pays;
- l'amélioration de la compétitivité de 350 000 exploitations, le développement d'un réseau dense de petites et moyennes entreprises dans les activités de valorisation et de transformation des productions agricoles et des activités de services à l'exploitation;
- la mise en valeur d'une superficie de 650 000 ha et la création de plus de 25 000 nouvelles exploitations agricoles;
- la protection des ressources naturelles sur plus de 4 millions d'ha par la mise en défens des parcours dégradés, les plantations pastorales et la lutte contre les différentes formes d'érosion;
- la préservation des ressources en eau et l'équipement de 250 000 ha en irrigation par le système du goutte-à-goutte permettant une économie de 200 millions de mètres cubes par an. Le traitement des bassins versants prévus sur 150 000 ha aura pour effet d'accroître la durée de vie des barrages actuels et de protéger ceux actuellement en construction dans plus de 27 bassins versants.

Sur un autre plan, les différents types de projets qui seront développés dans le cadre de la stratégie que nous mettons en œuvre et qui postule une ouverture des territoires ruraux sur l'extérieur, sont autant d'opportunités de coopération et de partenariat tant au plan bilatéral que multilatéral. Les défis posés par les nouvelles données de la globalisation et de l'amplification des relations, bouleversent les formes traditionnelles de coopération et obligent à rechercher des réponses nouvelles parmi lesquelles le partenariat technique, économique et commercial offre des opportunités indéniables. Il serait intéressant d'ailleurs que les différents bailleurs de fonds s'intéressent de plus près à ce que nous faisons pour s'impliquer davantage avec nous dans une dynamique prometteuse et durable.

En définitive, les grandes lignes de la stratégie de développement agricole et rural que je viens d'évoquer, ont mis en évidence l'immensité du chantier de la mutation de l'agriculture et du développement rural au regard des objectifs qui leur sont assignés (sécurité alimentaire, développement rural, amélioration de la balance commerciale agricole, protection des ressources naturelles, valorisation du potentiel existant) dans une économie en transition et la nécessité de lui assurer un accompagnement adapté.

À travers cette présentation, mon souhait est que l'on puisse apprécier à leur juste valeur les efforts que nous déployons pour améliorer les conditions de vie des ménages ruraux pauvres, développer notre agriculture et revitaliser nos espaces ruraux, parce qu'il s'agit en définitive de conditions fondamentales pour maintenir la cohésion de la société algérienne dans son ensemble et pour éviter la désertification du monde rural dont les conséquences seraient dramatiques.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la Géorgie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

C'est pour moi un honneur de prendre la parole au nom du Gouvernement géorgien pour exprimer notre gratitude au FIDA et souligner toute l'importance que revêt le développement de la coopération.

À ce jour, le FIDA a accordé à la Géorgie deux prêts d'un montant total de 14 millions de USD. Ce qui est plus important encore, il a aidé la Géorgie à résoudre les problèmes posés par la transition d'un système de planification centrale à l'économie de marché en mettant en place le type d'institutions et de politiques qui sont indispensables à l'économie. Il nous a aidé à créer un système d'enregistrement des titres fonciers et de cadastre visant à garantir la sécurité d'occupation aux agriculteurs privés bénéficiaires de la privatisation des terres précédemment gérées par les fermes d'État et les exploitations collectives, facilitant ainsi la création d'un marché foncier. Il a lancé avec nous un mouvement dynamique de caisses de crédit, qui a amélioré l'accès des agriculteurs au crédit, facteur crucial de la reconstitution du capital agricole. Il a encouragé le développement de groupes de producteurs et d'associations de commercialisation, qui permettent aux petits exploitants de bénéficier d'économies d'échelle et d'avoir plus de poids pour négocier avec le marché. Il aide les communautés montagnardes à établir des mécanismes qui leur permettront de participer pleinement à la prise des décisions qui concernent leur vie et leur bien-être tout en leur donnant accès aux techniques et aux moyens de production appropriés, et de bénéficier de l'amélioration de l'infrastructure.

En résumé, le FIDA a aidé la Géorgie à mettre en place un environnement propice à la réduction de la pauvreté et au développement économique, conditions toutes deux indispensables à la stabilisation de la situation sociale en Géorgie et à l'amélioration du bien-être de sa population. Nous espérons que la communauté internationale continuera à apporter au FIDA les ressources et le soutien dont il a besoin pour mener à bien sa louable mission.

Pour terminer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les gouverneurs, je vous prie d'accepter les assurances de notre haute considération.

Je vous remercie de votre attention.

Déclaration du Gouverneur pour le Royaume du Lesotho

Monsieur le Président du FIDA,
Monsieur le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture,
Monsieur le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégations
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Je suis très honoré de pouvoir m'adresser aujourd'hui au Conseil des gouverneurs au nom du "Royaume des Montagnes". Pour celles et ceux d'entre nous qui viennent d'Afrique australe, cette vingt-septième session intervient à un moment critique où nos pays traversent une grave crise alimentaire. Nous savons cependant que tout espoir n'est pas perdu, puisque le FIDA nous offre la possibilité de sortir de cette mauvaise passe.

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Président du FIDA, son équipe d'experts et ses collaborateurs, qui assurent avec talent le bon fonctionnement du Conseil. Nous connaissons et apprécions tous les ambitions du Président quant au futur rôle du FIDA. Elles sont parfaitement illustrées par le thème de notre table ronde sur le commerce et le développement rural, qui aidera à trouver des solutions pour que les produits agricoles des pays pauvres aient leur place sur les marchés mondiaux.

La délégation lesothane se félicite de la tenue des tables rondes consultatives régionales. Nous espérons qu'elles apporteront de précieuses contributions à l'amélioration du cadre stratégique du FIDA et que, par voie de conséquence, elles profiteront aux ruraux pauvres que nous représentons ici.

Monsieur le Président,

Lors de l'analyse des problèmes de fonds conduite récemment dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté au Lesotho, les Lesothans ont cité l'agriculture et le développement rural comme les deux éléments les plus importants pour leur subsistance. Malgré l'exode vers les villes et la montée de la pauvreté urbaine, 70 pour cent de mes concitoyens vivent encore en milieu rural, et environ 83 pour cent d'entre eux sont considérés comme pauvres. Presque tous vivent partiellement ou entièrement de l'agriculture. L'examen des activités non agricoles tend à démontrer que l'agriculture est dans l'immédiat la voie la plus directe pour améliorer les moyens de subsistance de la population.

En l'occurrence, l'agriculture est et restera l'épine dorsale du développement socio-économique du Lesotho. Les affamés, les pauvres et les malheureux confrontés à la sous-alimentation et à la malnutrition espèrent que les concertations internationales de haut niveau les soulageront durablement de leur misère. Pour extirper la pauvreté à la racine, il faut commencer par améliorer la productivité agricole des pays en développement.

Permettez-moi de vous exposer en quelques mots la situation agricole actuelle du Lesotho. Mon pays connaît de graves pénuries alimentaires liées aux caprices pluviométriques observés depuis quelque temps en Afrique australe. Le Chef de l'État a déclaré que la situation était gravissime. C'est dire que nous sommes véritablement dans une situation d'urgence.

Les deux dernières campagnes de récoltes ont été marquées par deux événements climatiques extrêmes. D'abord des précipitations anormalement fortes accompagnées d'inondations qui ont empêché le travail dans les champs. Ensuite des épisodes de sécheresse se prolongeant depuis l'hiver jusqu'à la fin de l'été, d'où la ruine des cultures hivernales et estivales. Ces aléas climatiques ont limité l'activité agricole pendant deux campagnes successives, créant une situation catastrophique qui est à l'origine de la crise alimentaire.

Le VIH/sida, qui toucherait quelque 30 pour cent de notre population (dans un pays où le pouvoir d'achat est généralement très faible), ne fait bien sûr qu'aggraver l'insécurité alimentaire. Il réduit la disponibilité de la main-d'œuvre, l'investissement sectoriel, la transmission des savoir-faire et des pratiques agricoles, la mise en culture des potagers et l'efficacité des services de vulgarisation agricole. Les programmes agricoles devraient aussi s'adresser aux ménages touchés par le VIH/sida ou qui vivent avec la maladie; c'est ainsi seulement que l'on pourra vraiment marquer des points dans la lutte contre la pandémie.

Monsieur le Président,

J'aimerais maintenant évoquer brièvement les récentes réussites du FIDA dans le Royaume des Montagnes. Le programme de développement durable de l'agriculture de montagne (PEDDAM) est financé par le Fonds. Il a pour but d'augmenter durablement les capacités productives des ruraux pauvres grâce à l'exploration et à l'exploitation des possibilités de développement dont les ménages ruraux peuvent tirer des activités rémunératrices viables.

L'objectif du programme est d'améliorer la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages, d'augmenter les revenus des familles rurales, d'améliorer la prestation des principaux services aux agriculteurs sur la base des besoins exprimés, de promouvoir et encourager la participation tangible des bénéficiaires à la planification et à l'exécution des programmes.

La composante Amélioration de la production animale du PEDDAM a permis de perfectionner les méthodes de tonte, et les résultats sont là: le nombre de deuxièmes tontes a diminué, la qualité de la laine et du mohair s'est améliorée, et par conséquent les revenus éleveurs ont augmenté. La remise en état des bains antiparasitaires se poursuit et permet du même coup d'éradiquer la gale du mouton, qui a de graves incidences économiques sur l'industrie lainière lesothane.

Les essais adaptatifs et les projets de multiplication des semences ouvrent des perspectives prometteuses, et l'activité semencière pourrait un jour devenir une source de revenus pour les petits producteurs ruraux. Les réseaux de micro-irrigation mis en place dans divers sites des trois districts montagneux illustrent le potentiel des systèmes de dérivation simples, des asperseurs et des arroseurs au goutte à goutte.

À travers PEDDAM, le FIDA a fourni des aides diverses au Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire – matériel, outillage, machines et équipements collectifs tels que logements pour le personnel – afin d'améliorer la prestation des services. Son intervention dans ce domaine est hautement appréciée, et les enseignements tirés du PEDDAM seront à la base de notre futur programme national.

Monsieur le Président,

Le Lesotho doit faire face à une grave crise alimentaire causée par deux campagnes de récoltes désastreuses. Il a néanmoins annoncé une contribution de 50 000 USD, dont je suis heureux de confirmer qu'elle a été virée par la Banque centrale du Lesotho à la Federal Reserve Bank de New York aujourd'hui même, 19 février 2004.

La délégation du Lesotho félicite le personnel du FIDA pour son excellent travail d'introduction du module PeopleSoft, qui devrait simplifier les procédures administratives et, naturellement, alléger le travail manuel. Malgré certains retards au chapitre des ressources humaines, il faut espérer que les mesures correctives qui ont été prises vont améliorer la situation. Après la période de rodage, le Fonds devrait aller résolument de l'avant, mener l'exercice à bien et parvenir aux résultats escomptés.

Le Gouvernement lesothan est déterminé à mener un travail de longue haleine pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté. La stratégie agricole définie récemment montre clairement la voie pour améliorer les performances du secteur. Le ministère s'est engagé dans une politique de réforme qui encadrera l'exécution des programmes et processus de changement.

Notre volonté de revitaliser l'agriculture est illustrée par la place prééminente que nous faisons à la sécurité alimentaire – l'une des grandes priorités de notre stratégie de réduction de la pauvreté. C'est dans cette optique que le Gouvernement lesothan a pris les mesures suivantes, qui serviront de feuille de route pour parvenir à la sécurité alimentaire:

- Mise au point d'un schéma directeur de mise en réseau des ouvrages d'irrigation dans l'ensemble du pays; repérage à cet effet de 59 sites d'irrigation sur les contreforts en vue de l'installation éventuelle de systèmes simples d'irrigation par gravité;
- promotion de l'agriculture écologique et de l'usage maîtrisé de l'eau par utilisation des bassins versants;
- mise au point de projets agricoles "jouables" pour les banques, c'est-à-dire susceptibles d'attirer des investissements éventuels, afin d'augmenter la production;
- mise sur le marché des produits agricoles dans une perspective de diversification vers des cultures à forte valeur ajoutée et la possibilité pour les agriculteurs d'avoir accès aux marchés mondiaux;
- production et multiplication de variétés de semences adaptées au Lesotho, l'objectif étant de rendre le pays moins tributaire des importations et de permettre aux producteurs d'avoir leurs semences en temps voulu;
- création de zones de gestion des parcours pour augmenter la capacité de charge des pâturages et exploiter ainsi le potentiel considérable que représente l'élevage au Lesotho, comme moyen de subsistance des pauvres et en termes de contribution du produit intérieur brut;
- promotion du système de lotissements agricoles pour l'agriculture intensive irriguée et pluviale, dans le cadre de l'action intégrée lancée par le ministère en direction des zones et des sites à fort potentiel pour certaines cultures spécifiques.

Monsieur le Président,

Pour traduire ces stratégies en mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire, le Gouvernement lesothan a besoin de l'aide accrue de ses partenaires de développement. Nous souhaitons donc que le Conseil des gouverneurs du FIDA considère favorablement l'allocation de ressources supplémentaires au Lesotho pour ses nouveaux programmes de développement.

Enfin, la délégation lesothane tient à saluer le partenariat fructueux qui s'est instauré entre le Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le FIDA, le Programme alimentaire mondial et les autres institutions régionales et internationales. Il incarne la solidarité de tous dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

Je vous remercie de votre attention.

Déclaration du Gouverneur pour le Royaume du Maroc

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président du Fonds international de développement agricole,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de saluer, au nom de la délégation marocaine, l'action menée par le Président du FIDA et ses collaborateurs pour atteindre les objectifs du Fonds, à savoir le développement des zones rurales, la promotion de la productivité agricole et l'élimination de la pauvreté et de la faim dans le cadre de la solidarité internationale.

Le FIDA vient d'améliorer ses méthodes de travail internes en adoptant un ambitieux projet dans lequel il met à profit la technologie de l'information pour rationaliser ses méthodes de gestion, consolider les projets de développement et améliorer ses performances.

Nous tenons à remercier le Fonds de l'appui technique qu'il prodigue aux pays et territoires touchés par la désertification, avec lesquels il collabore étroitement dans le cadre du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ce Mécanisme, dont le FIDA est l'organisation-hôte, est un acteur majeur de la lutte contre la désertification et de la prévention de la dégradation des terres; tout comme un certain nombre d'autres institutions internationales partenaires, il s'intéresse de près à notre Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN).

Nous nous félicitons du rôle novateur de coordination joué par le FIDA dans le cadre de ce mécanisme et de notre programme, tout en espérant des appuis et une coopération renforcés pour consolider nos activités de développement et l'exécution de notre PAN.

Mesdames et Messieurs,

De nombreux projets du FIDA concernent la gestion des pacages, la promotion de l'exploitation durable des terres et de l'eau, la prévention de la dégradation des terres. Ce sont les préoccupations qui ont présidé au lancement de la Phase II du projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale, financé à la fois par le FIDA et par le Gouvernement du Maroc, et qui visera à répondre aux besoins des petits éleveurs.

On notera que, dans la conception et la formulation de ces projets, le FIDA a adopté les approches, à la fois novatrices et participatives, utilisées pour définir la stratégie marocaine en matière de développement agricole et rural.

La proposition de M. Bâge quant au débat sur le commerce et le développement rural est très importante. Elle implique que nous redoublions d'efforts pour organiser les marchés intérieurs afin d'aider les agriculteurs à promouvoir leurs produits, à créer des coopératives spécialisées pour les commercialiser, à améliorer leurs revenus et à réduire le rôle des intermédiaires commerciaux.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à rappeler que le Maroc a élaboré une stratégie de développement rural à long terme qu'il poursuivra jusqu'en 2020. Cette stratégie, qui associe développement rural et développement agricole, vise à réformer et à réorienter le secteur agricole. Il s'agira

notamment, dans le cadre des nouvelles orientations, de consolider les structures hydroagricoles, d'améliorer les chaînes de production et la qualité des produits, de renforcer la base technologique grâce à la formation et à la valorisation des ressources humaines, de promouvoir la recherche agricole, d'encourager les associations professionnelles et de poursuivre les réformes économiques, juridiques et institutionnelles. Ce faisant, le Maroc s'efforcera d'intensifier sa coopération avec tous ses partenaires, en particulier avec le FIDA.

Permettez-moi pour conclure de former tous mes vœux de réussite pour nos travaux.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour le Royaume de Thaïlande

Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur de m'adresser à vous au nom de M. Banphot Hongthong, Gouverneur pour la Thaïlande et Secrétaire permanent du Ministère thaï de l'agriculture et des coopératives, et de représenter le Gouvernement du Royaume de Thaïlande à cette vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

L'objet de ma courte intervention est de vous présenter la politique de notre Premier ministre, M. Thaksin Shinawatra, en matière de lutte contre la pauvreté.

“La guerre contre la pauvreté” est l'une des priorités du Gouvernement de la Thaïlande. Notre but est d'éradiquer ce fléau de notre pays dans les six ans qui viennent.

La pauvreté se concentre dans les zones rurales, où la privation des terres demeure une question agraire critique.

Cette absence de biens fonciers se traduit par une précarisation des modes d'occupation, un manque d'accès aux capitaux et une incidence accrue de la pauvreté rurale.

Pour aider les ruraux pauvres à sortir de la pauvreté, le Gouvernement thaï vient de lancer un programme de conversion d'actifs qui devrait faciliter l'accès des agriculteurs aux capitaux.

Dans le cadre de ce programme, des millions de paysans pauvres peuvent disposer légalement de terres appartenant à l'État et mobiliser grâce à elles des capitaux suffisants pour poursuivre leurs activités agricoles.

Le Gouvernement prévoit également d'autoriser l'octroi de prêts bancaires adossés à cinq nouveaux types d'actifs.

Les agriculteurs pourront gager les actifs suivants pour obtenir des prêts de l'État: certains droits sur les terres, droits de location, droits de propriété intellectuelle sur les savoirs locaux, droits sur l'outillage agricole et droits de location de terres publiques.

Les banques d'État joueront un rôle moteur dans le projet, mais les banques commerciales devraient suivre le mouvement.

Le programme vise à encourager l'utilisation des terres et à accroître la capacité de création de richesses. Il devrait normalement devenir opérationnel dans la première moitié de 2004. Le Bureau de capitalisation des biens établi au sein du Bureau du Premier ministre est chargé d'en assurer la coordination centrale.

Cette initiative permettra à l'agriculture de rester une source importante de formation de revenus. Ce point est très important pour la Thaïlande, puisque l'activité agricole est depuis fort longtemps la principale source de subsistance, de travail et de revenus de la majorité des Thaïs.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour les États-Unis d'Amérique

Monsieur le Président du FIDA,
Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs, honorables invités,

C'est pour moi un plaisir que de représenter les États-Unis à ce Conseil des gouverneurs. Alors que nous abordons la période couverte par la sixième reconstitution des ressources, nous avons de bonnes raisons d'éprouver un sentiment d'optimisme quant à l'avenir du FIDA. Ensemble, nous avons travaillé dur, ces dernières années, pour mettre en place des politiques et des programmes qui devraient permettre au Fonds de mettre des ressources à la disposition des ruraux pauvres de façon plus efficace et plus responsable, comme en témoignent les réformes apportées à ces politiques lors de la sixième reconstitution. Les États-Unis continuent d'appuyer solidement le FIDA, et nous sommes résolus à relever avec vous tous le défi consistant à soutenir nos efforts pour mettre l'institution mieux à même de réduire la pauvreté et d'accélérer la croissance parmi les ruraux les plus pauvres du monde.

Je voudrais exprimer nos remerciements à la direction et au personnel du FIDA pour les efforts extraordinaires au cours de l'année écoulée pour commencer à mettre en œuvre l'accord FIDA VI. Ils ont assumé une lourde tâche et se sont attachés de façon louable à mettre en œuvre l'ambitieux programme de réformes souhaité par les membres. Le travail n'est pas encore fini, mais des progrès importants ont été accomplis dans plusieurs domaines clés.

Un accord est intervenu sur un cadre d'allocation des ressources aux pays fondé sur la performance, de sorte que l'assistance puisse être ciblée sur les utilisations les plus efficaces. Il a été adopté une politique selon laquelle les dons seront portés à 10% de l'assistance, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité de l'aide et évitera d'alourdir le fardeau de la dette. Nous sommes convenus d'un cadre de mesure des résultats qui nous permettra de mieux savoir quels sont les produits et les impacts des projets du FIDA. Nous avons établi une fonction d'évaluation indépendante, les rapports d'évaluation devant être transmis directement au Conseil d'administration ce qui améliorera leur crédibilité et leur objectivité. La première évaluation véritablement externe du FIDA est en cours, qui donnera aux États membres une vue d'ensemble des performances et des résultats du FIDA préalablement aux négociations touchant la septième reconstitution des ressources. Nous devons assurément concentrer notre attention sur le travail sérieux qui nous attend – y compris l'élaboration d'une stratégie d'association plus étroite avec le secteur privé et de nouvelles améliorations des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) – pour mener à bien ces tâches et les autres tâches importantes qui nous attendent. Il n'y a pas lieu de se reposer sur ses lauriers, mais il est incontestable que les réalisations de l'année écoulée sont considérables.

Considérées ensemble, ces initiatives reflètent plusieurs des principes fondamentaux qui devront à l'avenir guider l'institution qu'est le FIDA: promotion d'une croissance mue par le secteur privé dans un environnement axé sur le marché, allocation efficace des ressources, focalisation sur l'efficacité des projets et mesure des résultats, et obligation pour le Fonds et ses partenaires de rendre compte de manière transparente. En tant qu'institution relativement petite ayant pour vocation exclusive d'aider les ruraux pauvres, le FIDA s'est créé un créneau en tant qu'institution axée sur les projets et a déployé des ressources limitées pour entreprendre, en mettant l'accent sur l'innovation, des projets dans des communautés rurales souvent reculées. Cette approche s'est avérée appropriée – et constitue en quelque sorte la raison d'être de l'institution – et, en appliquant ces principes fondamentaux à cette approche

centrée sur les projets, le Fonds devrait pouvoir obtenir des résultats concrets dans le cadre d'initiatives reproductibles.

Nous attendons beaucoup de l'année – et des années – à venir à mesure que nous poursuivons nos efforts pour que le FIDA demeure une institution de premier plan en matière de développement rural.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République de Zambie

Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à vous dans le cadre de cet important événement qu'est la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. La Zambie, qui est membre du Fonds et qui bénéficie de ses programmes, est comme tous les autres pays très consciente de la portée de cette réunion. Notre participation traduit notre attachement à l'action et aux objectifs du FIDA.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis de plus en plus complexes, comme l'illustre notamment la lutte contre la pauvreté, tandis que grandit l'espoir d'un avenir meilleur pour l'ensemble de l'humanité. La communauté internationale traverse une passe difficile, conséquence des bouleversements liés à la mondialisation et à la libéralisation de l'économie.

Cette nouvelle donne est porteuse de promesses et de difficultés qui ne sont pas seulement d'ordre politique, économique, social et culturel mais qui touchent aussi de plus en plus près des domaines comme l'agriculture, un secteur confronté à la nécessité de concilier d'un côté la libéralisation des échanges agricoles et de l'autre la protection des petits agriculteurs qui doivent parvenir à la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, l'accroissement prévisible de la population mondiale va imposer un lourd fardeau à la communauté internationale, qui devra à la fois doubler la production agricole, réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et protéger l'environnement.

Les trois quarts des pauvres en situation de dénuement absolu vivent en milieu rural. C'est pourquoi le développement rural doit désormais être l'une des priorités essentielles de la communauté internationale.

Dans ce contexte, les activités du FIDA sont plus que jamais indispensables pour aider les pays en développement à concrétiser leurs espoirs, à savoir éliminer la faim, réduire la pauvreté rurale et s'attaquer aux effets néfastes des politiques de libéralisation économique.

La relation entre la Zambie et le FIDA a joué un rôle déterminant dans les progrès enregistrés par mon pays dans le domaine agricole. Ainsi, le Fonds a décidé de financer des projets qui servaient les objectifs du plan zambien de développement agricole et qui cadraient avec le schéma d'orientation socioéconomique défini par mon gouvernement pour le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Son aide concerne plus particulièrement la sécurité alimentaire, les services en faveur des ménages les plus démunis et l'accès des pauvres aux marchés. Grâce à elle, la sécurité alimentaire des familles vulnérables s'améliore, et par conséquent la pauvreté recule.

Le partenariat du FIDA et du Gouvernement zambien pour l'exécution des projets sert les intérêts économiques des deux parties tout en suscitant dans le secteur agricole de nouvelles approches qui visent à renforcer les moyens d'intervention des collectivités locales.

Cette action cadre avec le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), dont l'objet principal est de définir des programmes pouvant contribuer à réduire la

pauvreté, en particulier dans les zones rurales isolées. Le Gouvernement zambien se félicite donc de son partenariat avec le FIDA.

Nous apprécions également que le FIDA ait décidé de participer à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) lancée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, et dont la Zambie est l'un des pays bénéficiaires. Les ressources de l'Initiative nous ont été d'une aide considérable dans notre lutte contre la pauvreté.

J'espère que le FIDA s'associera aux efforts déployés par la Zambie pour réduire la pauvreté, comme il nous l'a indiqué dans son document concernant les futurs domaines de coopération. Le Fonds souhaiterait resserrer son partenariat avec notre gouvernement en matière de développement rural et de lutte contre la pauvreté. Il explore actuellement la possibilité d'appuyer une initiative à long terme visant à améliorer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers et envisage à moyen terme d'appuyer d'autres projets concernant par exemple la gestion des ressources naturelles, dont la gestion de l'eau, et les services (notamment vétérinaires) destinés aux éleveurs.

Je souhaite que le Fonds soutienne cette noble tâche pour permettre à la Zambie de contribuer véritablement à la réalisation de l'objectif consistant à réduire la pauvreté d'ici à 2015. Dans le cadre de notre future stratégie en matière d'exécution, nous souhaitons consolider les enseignements et les acquis issus des programmes financés par le FIDA et nos autres partenaires de coopération.

Je tiens donc à saluer les efforts déployés par le FIDA pour promouvoir l'approche participative dans le secteur agricole, au service du développement. Nous sommes convaincus que les paysans pauvres doivent être pleinement associés à l'élaboration et à l'exécution des programmes pour que l'effort de développement donne des résultats significatifs et durables.

Nous tenons à saluer l'action novatrice du FIDA en faveur du développement agricole, et notamment sa nouvelle initiative concernant les femmes. La décision d'inclure l'amélioration de la condition des femmes dans tous les programmes et projets est excellente, car elle aide les hommes et les femmes à comprendre leur rôle et les tâches qu'ils doivent accomplir pour développer l'agriculture et faire reculer la pauvreté.

Pour conclure, permettez-moi de vous redire combien mon gouvernement apprécie les aides financières consenties par le FIDA pour le développement de la Zambie. Le Fonds a clairement démontré sa volonté de développer l'agriculture et, par voie de conséquence, d'atténuer la pauvreté. Nous serons heureux de nous engager dans de nouveaux domaines de coopération dans le cadre du DSRP.

Je vous remercie.

**Déclaration du Représentant de l'Autorité arabe
pour l'investissement et le développement agricoles**

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la gratitude de l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles (AAAID) et ses remerciements pour cette invitation à participer à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je voudrais également saisir cette occasion pour louer le rôle que joue le FIDA comme fer de lance et acteur des efforts déployés pour lutter contre la pauvreté et aider les ruraux pauvres.

Comme vous le savez, l'AAAID a été créée il y a plus de vingt-cinq ans avec le statut d'organisation intergouvernementale arabe.

Elle a pour mission de contribuer aux efforts visant à renforcer la production agricole en intervenant sur le double front de l'investissement et du développement agricoles.

Nous sommes convaincus que l'association de l'AAAID avec le FIDA aura pour effet certain de promouvoir les efforts que nous faisons pour atteindre nos objectifs.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer notre satisfaction pour cette association fructueuse entre l'AAAID et le FIDA et notre désir de développer encore ce partenariat.

Le thème retenu pour la présente session est très important en raison du lien puissant qui existe entre le commerce et le développement rural. Le document présenté sur ce sujet est très complet. Il présente des idées très justes et constructives et pour cette raison il mérite nos éloges et nos remerciements.

Il souligne de très importantes conclusions, parmi lesquelles, la nécessité de renforcer la compétitivité des ruraux pauvres, de sorte qu'ils puissent bénéficier de leur intégration dans le système commercial. À cet égard, nous sommes heureux de présenter les suggestions suivantes:

Premièrement, dans le cadre des efforts déployés pour mobiliser des ressources en faveur du développement rural, nous préconisons que le FIDA étudie la possibilité d'établir un mécanisme de coopération avec les fonds régionaux de développement.

Nous proposons aussi que le futur partenariat du FIDA avec le secteur privé soit élargi afin d'englober d'autres organisations d'aide sociale qui travaillent en milieu rural.

Troisièmement, l'AAAID a récemment introduit avec succès dans sa région une nouvelle technique agricole et a réussi à l'adapter aux petits agriculteurs des zones non irriguées. Cette technique s'est révélée efficace pour permettre aux petits exploitants d'atteindre un haut niveau de productivité et de devenir ainsi plus compétitifs.

Nous souhaitons obtenir le soutien du FIDA pour diffuser cette technique auprès d'autres agriculteurs dans la région et en dehors de celle-ci.

Je vous remercie.

Déclarations et allocutions spéciales



M. Blaise Compaoré,
Président du Burkina Faso



M. Lennart Båge,
Président du FIDA



M. Jacques Diouf,
Directeur général de la FAO



M. Jean-Jacques Graisse,
Vice-directeur exécutif, PAM

CHAPITRE 4

DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES

**Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA,
M. Lennart Båge,
à l'occasion de la visite de M. Blaise Compaoré,
Président du Burkina Faso**

Monsieur le Président,

C'est pour moi un plaisir et un honneur de vous accueillir à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi de vous remercier, au nom de tous les États membres du FIDA, d'avoir accepté d'inaugurer la séance d'aujourd'hui.

Au cours de votre long et brillant mandat à la tête de l'État burkinabé, vous avez montré l'exemple en privilégiant le développement face à l'extrême pauvreté et au dénuement. Les stratégies de pays mises en oeuvre sous votre impulsion ciblent efficacement les problèmes essentiels et les populations pauvres et vulnérables.

Le FIDA est depuis plus de vingt ans le partenaire de développement du Burkina Faso; c'est dire qu'il a eu maintes fois l'occasion de travailler main dans la main avec les Burkinabés dans un effort commun au service du développement rural durable. Nous sommes fiers de cette collaboration et nous avons l'intention de la poursuivre avec vous, Monsieur le Président, et avec le peuple du Burkina Faso.

Vous êtes une voix forte pour l'Afrique, et vous avez su expliquer le potentiel du continent et de ses ressources humaines et naturelles, qui restent toutes deux sous-utilisées. L'Afrique d'aujourd'hui n'est pas faite que de tragédies et de détresses; elle est également riche de promesses et d'espoirs. Un espoir que nous tous au FIDA partageons avec vous, Monsieur le Président. L'espoir de voir la fin de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire, l'espoir d'un avenir meilleur pour les générations futures.

Monsieur le Président,

Vous avez démontré par vos initiatives l'importance primordiale que vous accordez au développement rural et votre détermination courageuse face aux problèmes des ruraux pauvres.

Permettez-moi de vous remercier une fois encore d'être des nôtres aujourd'hui. Vos paroles ont déjà inspiré nombre de vos homologues des pays développés et en développement dans le monde entier, et nous attendons donc avec intérêt le message que vous allez nous adresser.

**Allocution de M. Blaise Compaoré,
Président du Burkina Faso**

Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs du FIDA,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de prendre la parole aujourd'hui à la tribune de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à M. Lennart Båge, Président du FIDA, pour l'honneur fait à mon pays et à l'Afrique en m'invitant à participer personnellement à cette importante rencontre du FIDA.

Vous me permettrez également de féliciter les premiers responsables du FIDA pour leurs constants engagements à promouvoir la solidarité entre les peuples et à stimuler la coopération multilatérale au profit des populations rurales démunies.

La misère grandissante qui affecte les pays en développement nous interpelle sur la nécessité d'entreprendre plus d'initiatives aux fins d'assurer le succès de notre lutte contre la pauvreté rurale dans le monde.

En effet, les pays pauvres et particulièrement l'Afrique vivent en ce début du XXI^{ème} siècle une situation paradoxale quant à leur devenir.

Malgré ses potentialités et ses atouts considérables en matières premières stratégiques telles que le pétrole, l'uranium, le fer, le cuivre, le cacao, le café, le coton, l'existence d'une flore et d'une faune des plus riches du monde et une population nombreuse et jeune, l'Afrique demeure le continent le plus pauvre, malgré la mise en œuvre depuis quatre décennies de plusieurs projets et programmes de développement.

Quelques indicateurs témoignent de la marginalisation de l'Afrique des autres continents du monde.

En 1960, la part de l'Afrique représentait 10% du commerce mondial; elle ne représente de nos jours que 2%. Si en 1990-1992 l'Afrique subsaharienne représentait environ 20% des personnes sous-alimentées dans le monde et 19% de celles dont les revenus étaient inférieurs à un dollar par jour, les analyses prospectives indiquent aujourd'hui que ces pourcentages passeront respectivement à 34% et 46% en 2015.

L'une des principales causes des contre-performances de l'agriculture africaine réside dans les inégalités et l'iniquité qui prévalent dans les relations internationales, et particulièrement au niveau du commerce mondial des produits agricoles où l'Afrique joue un rôle très marginal dans les prises de décisions.

En effet, si les règles et mécanismes établis par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour assurer des échanges commerciaux internationaux plus justes et équitables ont été salués par tous, il reste que dans leur application les pays africains et les pays les moins avancés souffrent de l'inégalité de traitement entre les pays membres.

En respect des règles internationales, les pays africains, aux économies encore très fragiles, ont entrepris des ajustements pour être plus compétitifs et relever le niveau de leur participation aux échanges commerciaux.

Ces réformes, conduites dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, ont permis à ces pays d'assainir leurs économies et de créer les conditions internes favorables au développement des filières de production porteuses de croissance durable.

Malheureusement, les effets positifs de ces réformes sur l'économie de nos pays ont jusqu'ici été pratiquement anéantis par le maintien dans certains pays membres de l'OMC de mesures de soutien multiformes à leur agriculture et cela, en contradiction totale avec les objectifs fondamentaux de cette institution.

En exemple, dans le cadre de leurs politiques de soutien aux secteurs agricoles et pour la seule année 2001, les pays riches ont accordé six fois plus de subventions à leurs agriculteurs qu'ils n'ont octroyé d'aide au développement, soit respectivement 311 et 55 milliards de USD.

Par ailleurs, les subventions allouées aux producteurs de coton dans certains pays membres de l'OMC dépassent de plus de 60 % le produit intérieur brut total du Burkina Faso.

Il va sans dire que de telles pratiques donnent aux secteurs agricoles des pays nantis un avantage concurrentiel déloyal par rapport aux pays en développement comme les nôtres.

Ces subventions ont provoqué des chocs économiques et sociaux négatifs sur les pays africains et particulièrement sur ceux producteurs de coton pour lesquels cette filière occupe une position stratégique dans leurs politiques de développement et programmes de réduction de la pauvreté.

Plus de dix millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre dépendent directement de la production cotonnière, et plusieurs autres millions de personnes sont affectées de manière indirecte par les distorsions des prix sur le marché mondial du fait des subventions à la production et à l'exportation de ce produit.

En effet, ces soutiens aux producteurs du Nord gonflent artificiellement l'offre sur les marchés internationaux et dépriment les prix à l'exportation.

À titre d'illustration, mon pays a perdu en 2001 1% de son produit intérieur brut et 12% de ses recettes d'exportation à cause de ces subventions sur le coton.

Face à de tels comportements, les responsables à divers niveaux que nous sommes devons repenser nos stratégies et nos méthodes d'action si nous voulons accroître les performances de nos économies et réaliser les objectifs de développement que nous nous sommes fixés pour le troisième millénaire car aujourd'hui nous abordons ce début de siècle avec des doutes et des interrogations.

Pour aborder ce début de siècle avec moins de doutes et d'interrogations, les dirigeants du monde entier doivent s'armer de courage et de détermination pour dénoncer, sans complaisance, la mauvaise répartition des fruits de la croissance entre pays riches et pays pauvres, et condamner fermement l'utilisation inappropriée des richesses de l'humanité au service prioritaire de l'industrie de la guerre et de la destruction.

Il y a plus de 25 ans, quand nos États créaient le FIDA, le combat contre la faim et la pauvreté rurale constituait le défi majeur à relever par l'humanité. Aujourd'hui, le problème demeure entier.

Pendant que les besoins alimentaires journaliers de plus de 900 millions de personnes, dont 200 millions d'enfants, ne sont pas satisfaits dans le monde, quelques pays de l'OCDE octroient des subventions à leurs agriculteurs pour qu'ils ne produisent pas davantage de nourriture ou pour étouffer l'agriculture des paysans du Sud.

Au Burkina Faso, le secteur rural contribue pour près de 40% au produit intérieur brut, fournit plus de 70% des recettes d'exportations totales et emploie près de 85% de la population active du pays.

Conscient de cette réalité, le Gouvernement a entrepris depuis une décennie une série de réformes structurelles et sectorielles pour restaurer les bases d'une croissance économique durable, améliorer les conditions de vie des populations et développer une agriculture performante.

À ce jour, des progrès notables ont été enregistrés grâce aux efforts du Gouvernement avec l'appui de ses partenaires, au courage et à l'ardeur au travail des populations rurales.

Toutefois, malgré ces progrès, les bases de l'économie restent fragiles. L'économie burkinabé reste peu compétitive et dépendante des ressources extérieures.

Pour faire face à ces contraintes majeures, mon Gouvernement a récemment adopté une nouvelle stratégie de développement rural qui constitue le socle de l'économie du pays.

Le développement rural, et particulièrement sa composante sécurité alimentaire, est considéré au Burkina Faso comme partie intégrante de la sécurité humaine.

Partant de ce postulat et en prenant en compte les potentialités et les expériences du passé, nous avons inscrit la production agropastorale au cœur de notre politique de développement rural dont les grandes orientations s'articulent autour des principaux objectifs suivants:

- vaincre l'insécurité alimentaire par la création de conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité des populations à une alimentation suffisante et équilibrée;
- réduire de manière significative la pauvreté par le développement du potentiel productif, l'augmentation des revenus des familles et l'accroissement des opportunités d'emploi en milieu rural;
- assurer de manière efficace l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble de la population du Burkina Faso;
- lier l'accroissement de la production aux exigences du marché;
- promouvoir un développement durable par une gestion rationnelle des ressources naturelles;
- améliorer la situation économique des femmes et des jeunes en milieu rural.

La mise en œuvre et la réussite de cette stratégie supposent une volonté politique forte, mais aussi le soutien de la communauté internationale à laquelle je lance un vibrant appel pour nous appuyer dans la réalisation des objectifs de cet ambitieux programme.

Cette tribune m'offre l'opportunité de réitérer mes remerciements à tous les partenaires au développement pour leur soutien constant aux efforts de développement de mon pays, et particulièrement au FIDA qui, en vingt ans de coopération, a investi dans le développement rural du Burkina Faso plus de 100 millions de USD.

Les interventions du FIDA au Burkina Faso concernent plusieurs domaines d'activités.

Tout en reconnaissant le rôle combien important que le FIDA joue depuis un demi-siècle dans la promotion économique des ruraux pauvres par l'amélioration de la productivité de leurs activités, l'élaboration de cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre d'importants programmes d'intensification et de diversification dans plusieurs pays pauvres interpellent le FIDA quant à son rôle en aval de la production.

En effet, des opportunités importantes, en termes d'affaires et de gains de productivité existent en aval des filières des produits agricoles, notamment la transformation/conservation et la commercialisation en vue d'augmenter les revenus des ruraux et de les intégrer au marché.

Il s'agit de créer les conditions d'un partenariat en vue de faire bénéficier les opérateurs nationaux des innovations techniques et du savoir-faire nécessaires à la modernisation et à l'intégration de leurs activités aux circuits marchands modernes.

C'est pourquoi j'invite le FIDA, dans le cadre du renforcement de ses interventions dans les pays pauvres, à consacrer un guichet de son portefeuille pour financer essentiellement les activités économiques visant la transformation et la valorisation des productions locales pour lesquelles je demeure convaincu qu'il existe des opportunités à saisir pour améliorer la compétitivité des pays pauvres sur le marché mondial.

Dans un monde où l'avenir appartient inévitablement aux grands ensembles, nos États doivent transcender certaines considérations nationales et viser une meilleure intégration de leurs économies.

En effet, sur le continent africain, et notamment dans la plupart des pays au sud du Sahara, la crise économique a engendré de graves distorsions qui constituent une menace constante pour l'avenir de ces pays.

Les difficultés de tous ordres que connaissent ces pays en cours de mutations politiques et économiques démontrent clairement que les conditions indispensables pour la paix et la stabilité des nations résident avant tout dans un développement équilibré, qui permet d'assurer, entre autres, la sécurité alimentaire des populations, tout en leur donnant les outils nécessaires pour sortir de leur situation de pauvreté et d'arriération.

La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont des fléaux récurrents en Afrique et dans d'autres parties du monde qu'il convient d'éradiquer rapidement si nous voulons assurer durablement le respect des droits humains, la paix et la démocratie.

La condition *sine qua non* pour aborder avec succès le défi du siècle est le consensus déjà obtenu par le Sommet du Millénaire et sa Déclaration dont l'un des objectifs principaux est de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim et de la pauvreté dans le monde, à l'horizon 2015.

La seconde condition concerne les actions concrètes à réaliser pour combattre la pauvreté.

Des études récentes réalisées par des experts indiquent que chaque dollar dépensé pour la production agricole génère deux dollars pour l'ensemble de l'économie nationale; ce qui confirme clairement le rôle central que doit jouer le secteur agricole dans la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et qui confirme également la justesse de la création du FIDA et la pertinence de ses missions.

Le développement du secteur agricole dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique, nécessite qu'une attention particulière soit portée sur les questions suivantes :

- le financement du monde rural à travers le développement de la microfinance et du crédit de proximité accessibles aux producteurs ruraux, majoritairement pauvres;
- la sécurisation foncière par l'accès à la terre à toutes les couches sociales ;
- l'accès aux nouvelles technologies pour les pays pauvres en vue d'accroître la productivité du secteur agricole et de procurer une valeur ajoutée aux produits agricoles à travers leur transformation et une meilleure conservation ;
- la lutte contre le VIH-sida qui représente une menace permanente pour les producteurs ruraux qui constituent le moteur des économies de la plupart des pays pauvres.

Je voudrais profiter de cette tribune pour rendre un vibrant hommage aux femmes du monde entier et particulièrement à celles qui vivent en milieu rural, pour leur courage, leur engagement et leur détermination dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour saluer l'approche genre adoptée par le FIDA dans les programmes de développement qu'il soutient.

Comme vous le savez, les femmes, qui représentent plus de la moitié de la population dans la quasi-totalité de nos pays, sont des actrices incontestées et incontournables de l'économie familiale de par leurs fonctions de reproduction et de production.

Cependant, force est de constater l'insuffisance, voire l'inexistence de stratégies appropriées et performantes pour apprécier leur contribution réelle dans le processus de développement.

Aussi, la promotion de la femme dans le processus du développement n'est pas seulement un problème d'équité mais surtout une nécessité vitale.

En effet, je reste persuadé qu'il ne peut y avoir un développement durable de nos pays sans la participation pleine et entière de la femme, et surtout de la femme rurale.

En conséquence, l'un des défis du troisième millénaire sera d'améliorer la condition juridique, politique, économique et sociale de la femme afin qu'elle prenne elle-même en main son destin.

Avant de terminer mon propos, je voudrais, en mon nom propre et au nom des laborieuses populations africaines, exprimer une fois de plus aux premiers responsables du FIDA et à tous les partenaires de coopération qui soutiennent cette Institution, ma profonde reconnaissance pour cette invitation et l'honneur fait à tout le continent africain, et au Burkina Faso en particulier.

Tous ensemble, faisons du FIDA un instrument encore plus performant dans la lutte contre la pauvreté notamment rurale, un instrument de coopération et d'intégration des économies de nos États.

Vive le Fonds international de développement agricole !

Vive la coopération internationale !

Vive la solidarité entre les peuples !

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution prononcée par
le Gouverneur pour la République française
au nom des États membres du FIDA
en remerciement du discours inaugural de
M. Blaise Compaoré,
Président du Burkina Faso**

Monsieur le Président,

C'est particulièrement un honneur pour moi de vous exprimer, au nom des États membres du FIDA, nos sincères remerciements d'avoir ouvert cette vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

Votre présence ici, Monsieur le Président, atteste de l'importance du rôle que joue le FIDA dans la lutte contre la faim et la pauvreté et vos paroles donneront, j'en suis sûre, le bon ton aux débats que les gouverneurs tiendront pendant cette session.

Il est important, je crois, d'entendre s'exprimer directement dans cette assemblée des dirigeants tels que vous qui nous apportent une connaissance directe des besoins des pays les plus pauvres mais aussi une vision de la voie que nous devons suivre, et, Monsieur le Président, comme vous l'avez dit, dans cette époque de mondialisation, il est du devoir de tous les leaders nationaux de porter leur regard au-delà de leurs propres frontières et d'œuvrer pour la coopération et la solidarité internationale au profit de tous comme vous le faites.

Permettez-moi simplement de souligner trois thèmes dans votre discours très riche. Le premier sur lequel vous avez insisté, c'est la nécessité d'égalité dans les relations internationales et, en particulier, dans le commerce mondial des produits agricoles. C'est là un problème qui concerne le Burkina Faso, qui concerne particulièrement l'Afrique et évidemment l'ensemble des 900 millions de ruraux qui vivent dans la pauvreté de par le monde. Votre engagement et votre détermination à attirer l'attention sur ce problème sont tout à fait notables et nous savons que cela fait partie du contexte de l'atteinte des Objectifs de développement du Millénaire. Il nous faut donc trouver ensemble les moyens de renforcer la place de l'Afrique en particulier dans le commerce mondial.

Monsieur le Président, je voulais noter aujourd'hui que votre présence marquait l'attachement de votre pays au FIDA. Cet attachement, Monsieur le Président, est réciproque. Le FIDA a apporté et continuera d'apporter un soutien constant à votre pays, mais cet attachement n'est pas seulement au Burkina Faso, je crois qu'il s'exprime envers toute l'Afrique et c'est à travers vous toute l'Afrique que les États membres saluent aujourd'hui. Vous savez l'importance que le FIDA, de par le mandat qui est le sien, accorde à l'Afrique. Il y consacre près de la moitié de ses ressources. Je crois que les États membres y sont attachés. Vous savez que le FIDA est en réforme constante sur sa gestion mais croyez bien, Monsieur le Président, que l'Afrique doit rester et restera une priorité pour le FIDA à travers ses réformes et je crois que la France d'ailleurs y sera évidemment en particulier attachée comme vous l'imaginez.

S'agissant du coton dont vous avez parlé Monsieur le Président, il faut souligner cet aspect de votre intervention. La question du coton a été un point focal dans les débats de Cancun. Certains ont dit qu'elle était une des causes de l'échec mais il est des échecs dont on peut tirer des leçons pour l'avenir et nous pensons qu'il faut, sur ce sujet, travailler ensemble à trouver des solutions innovantes pour ce secteur vital pour le développement de votre pays et de beaucoup de pays d'Afrique.

Enfin, Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier pour les paroles que vous avez prononcées sur l'importance de la place de la femme dans le développement. Ce n'est pas seulement parce que j'y suis particulièrement sensible, je crois que maintenant il est reconnu sur le plan économique qu'il y a un lien tout à fait direct entre la place des femmes dans la vie économique et le développement de ces pays. Vous nous l'avez rappelé aujourd'hui et de ce point de vue le FIDA, qui a été certainement pionnier dans cette matière, doit continuer de prendre en compte cet élément essentiel dans le développement de ses programmes.

Monsieur le Président, permettez-moi encore de vous remercier pour l'encouragement que vous nous apportez à continuer le travail engagé il y a plus de 25 ans lors de la création du FIDA en faveur des populations rurales les plus pauvres et de vous exprimer encore une fois nos remerciements pour votre message aujourd'hui.

Merci Monsieur le Président.

**Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
M. Kofi Annan,
délivré en son nom par le
Président du Conseil des gouverneurs,
M. Guido Mantega**

Chers amis,

Je suis heureux d'adresser mes salutations au Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

L'importance du développement rural est désormais largement reconnue. Elle a été réitérée dans la Déclaration ministérielle du débat de haut niveau du Conseil économique et social qui s'est tenu l'été dernier et au cours duquel j'ai moi-même insisté sur la place centrale que devait occuper le développement rural dans les programmes de développement. Les trois quarts des quelque 1,2 milliard de personnes considérées comme extrêmement pauvres sont des ruraux qui vivent essentiellement de l'agriculture et d'activités connexes.

Comme les autres institutions du système des Nations Unies, le FIDA entend aider les États membres à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, d'autant qu'il a pour mandat spécifique de réduire la pauvreté rurale. Il œuvre depuis vingt-six ans pour aider les groupes de ruraux pauvres tels que les petits agriculteurs, les éleveurs pauvres, les pêcheurs, et surtout les femmes pauvres, à augmenter leur productivité et leurs revenus. Il nous a sensibilisés à l'importance de l'agriculture et au développement rural, et a utilement contribué à l'élaboration des cadres institutionnels et des schémas d'orientation requis pour accélérer le recul de la pauvreté.

Nous devons maintenant agir pour augmenter les ressources allouées à l'agriculture et au développement rural et mettre en place des mesures qui permettront aux ruraux pauvres de profiter des perspectives ouvertes par la libéralisation interne et le pari de la mondialisation.

Encore faut-il pour ce faire que les ruraux pauvres puissent affronter la concurrence mondiale dans des conditions équitables; c'est la raison pour laquelle la réussite du cycle de négociations commerciales de Doha est pour eux un enjeu primordial.

Je tiens à remercier le FIDA d'avoir mis en lumière l'importance d'un régime commercial international ouvert pour les agriculteurs pauvres, dont les intérêts et les besoins sont trop souvent négligés. Vos discussions au sein du Conseil des gouverneurs sur le thème du commerce et du développement rural apporteront j'en suis sûr de nouveaux éclairages sur cet important sujet.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est une tâche complexe et ambitieuse. Toutes les entités du système des Nations Unies s'y sont attelées et travaillent en collaboration toujours plus étroite et dans le cadre de leur mandat spécifique pour harmoniser leurs programmes et processus et renforcer les complémentarités et les synergies entre leurs opérations. À cet égard, je tiens à féliciter tout particulièrement le Président Lennart Båge pour son rôle dynamique à la tête du Comité de haut niveau chargé des programmes. Ce comité créé par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination est le principal organe au sein duquel les responsables des organismes et institutions des Nations Unies peuvent partager leurs idées sur les politiques et les programmes et élaborer des approches communes.

Nous travaillons tous pour améliorer la vie des pauvres. Je suis sûr que vos discussions seront guidées par la volonté de contribuer solidement à cet effort.

**Allocution prononcée par le Président du FIDA,
Lennart Båge,
à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Rome ainsi qu'à cette vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

Nous avons l'honneur de compter parmi nous le Président du Burkina Faso, Son Excellence Blaise Compaoré. La sagesse et le courage dont il fait preuve dans la conduite de son pays en font l'un des plus éloquents défenseurs des perspectives de l'Afrique notamment dans le domaine du commerce international.

C'est toujours avec plaisir que j'accueille nos collègues des autres organisations sœurs établies à Rome, Messieurs Jacques Diouf, Directeur général de la FAO et Jean-Jacques Graisse, Vice-Directeur exécutif du PAM. Leur présence nous rappelle la forte complémentarité des trois organisations, et l'étroite et croissante coopération instaurée entre elles.

Monsieur le Président,

Cette dernière année a été marquée par des turbulences considérables dans les affaires internationales, mais aussi par une prise de conscience croissante des problèmes de fond qui conduisent aux conflits et au terrorisme. Il est désormais flagrant que la pauvreté massive, qui touche des centaines de millions d'individus pris dans l'engrenage des privations, de la faim et de la vulnérabilité, ne saurait être propice à un ordre international stable et pacifique. À cette échelle, la pauvreté est autant un problème de sécurité que d'humanité.

Le Sommet du millénaire et les objectifs de développement du Millénaire ont incité la plupart des institutions de développement à faire de la réduction de la pauvreté l'un de leurs principaux objectifs. Cependant, rares sont celles qui accordent la priorité aux zones rurales, où vivent la majorité des pauvres. Sur 1,2 milliard de personnes extrêmement pauvres que l'on compte dans le monde, 900 millions se trouvent dans ces zones. Petits exploitants, éleveurs, paysans sans terre, peuples indigènes et autres, dépendent de l'agriculture et des activités qui s'y rattachent. Les femmes et les jeunes filles en représentent un pourcentage élevé. Pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire, il faudra une forte accélération du rythme du développement rural. Pour la plupart des pays à faible revenu, cela signifie que le secteur de la petite exploitation devra devenir plus productif et plus dynamique.

Le FIDA est l'une des rares institutions de développement qui concentre explicitement son action sur la pauvreté rurale et, en particulier, sur l'aide aux producteurs afin de leur permettre d'accroître leur productivité et leurs revenus et de s'affranchir de la pauvreté. Dans le secteur rural de nombreux pays à faible revenu, le FIDA est une importante source de financement et dans certains pays, en particulier en Afrique subsaharienne, il est la plus importante source d'aide multilatérale à l'agriculture et au développement rural.

Si la plupart des organismes de développement se concentrent aujourd'hui sur la pauvreté, ils le font de façons différentes et complémentaires. Ainsi, l'aide accordée par le FIDA aux ruraux pauvres pour accroître leur productivité et leur production s'harmonise bien avec celle des grandes institutions

financières internationales et des autres organismes des Nations Unies qui soutiennent le développement de l'infrastructure, la santé, l'éducation et le renforcement des capacités.

Monsieur le Président,

On prend aujourd'hui de plus en plus conscience de l'importance du développement rural et de l'agriculture pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire. À son dernier sommet tenu l'an dernier, le G8 a estimé qu'il était nécessaire d'augmenter l'investissement productif dans le développement agricole et rural. Des pays comme le Canada accroissent leur soutien au développement agricole et rural. Pour leur part, les pays en développement accordent une nouvelle attention à l'agriculture et au secteur rural. À son dernier sommet, l'Union africaine s'est engagée à porter les crédits budgétaires en faveur de l'agriculture à 10 pour cent. Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NEPAD, accorde une priorité spéciale à l'agriculture. Le FIDA travaille étroitement avec le NEPAD pour soutenir les efforts qu'il déploie en faveur de la promotion du développement rural en Afrique.

Pour la première fois, le segment de haut niveau de l'ECOSOC a eu pour thème l'an dernier le développement rural. Ouvrant la session de l'ECOSOC, Monsieur Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, a mis en relief le nouveau partenariat mondial pour le développement et déclaré que "tout cela ne serait possible que si un engagement réel était mis en œuvre pour que le développement rural retrouve sa place au centre des efforts de développement".

La *place centrale* de la pauvreté rurale étant de plus en plus reconnue, l'attention s'est concentrée sur les moyens de favoriser l'instauration de conditions permettant aux petits exploitants d'augmenter leur productivité et leur production. Depuis maintenant plus de 40 ans, on s'efforce de promouvoir le développement. La leçon sans doute la plus importante que nous ayons apprise est que nous devons être à l'écoute des pauvres et que c'est aux pauvres eux-mêmes de prendre en main leur développement.

Pour cela, il faut qu'ils aient un accès assuré à la terre, à l'eau, entre autres facteurs, à des techniques plus productives et durables, à des marchés accessibles et efficaces et à des institutions qui les soutiennent. Par-dessus tout, il est important qu'ils soient en mesure de s'organiser et de participer plus largement aux décisions locales et nationales.

Le monde auquel les pauvres font face est en plein changement, riche de nouvelles possibilités mais aussi de nouveaux risques. Les profondes réformes adoptées par de nombreux pays en développement font que les décisions d'investissement et les prix sont déterminés par le marché et non plus par les gouvernements ou les institutions publiques. En outre, comme il ressort du document de travail soumis à la conférence-débat du Conseil des gouverneurs sur le commerce et le développement rural, les marchés locaux et nationaux sont de plus en plus liés aux marchés mondiaux.

Voyez l'évolution des cours du café et du cacao ces dernières années et ses conséquences pour les agriculteurs pauvres d'Amérique latine et d'Afrique. Voyez le coton. Nous venons d'entendre les paroles éloquentes et émouvantes du Président Compaoré qui nous a décrit les effets néfastes des subventions sur les producteurs de coton pauvres du Burkina Faso et d'autres pays africains.

Le cycle de négociations de Doha nourrit de grands espoirs. L'un des principaux objectifs de ces négociations est de créer des conditions plus équitables pour les pays en développement en s'attaquant aux restrictions commerciales et aux subventions accordées aux produits agricoles.

Le succès du cycle de négociations de Doha est capital, car il ouvrira de nouveaux débouchés aux petits producteurs agricoles. Mais comme le signale le document de travail de la conférence-débat, pour profiter de ces possibilités les agriculteurs pauvres devront accroître leur

production et créer de la valeur ajoutée par la transformation, le conditionnement, l'étiquetage, le contrôle de la qualité et une commercialisation plus efficace de leurs produits. La communauté du développement doit donc relever un double défi.

Premièrement, il faut financer des programmes qui aident directement les ruraux pauvres à augmenter leur productivité et à traiter efficacement avec les agents du marché afin de tirer pleinement profit de l'augmentation de leur production. Deuxièmement, il faut tirer parti des connaissances et des idées acquises à cette occasion, pour déclencher de plus grands changements dans les politiques et les institutions afin de généraliser la réduction de la pauvreté dans les économies d'aujourd'hui qui sont fondées sur le marché. En d'autres termes, pour réduire rapidement la pauvreté nous devons compléter les solides bases établies au microniveau par des approches efficaces au macroniveau.

C'est un défi que le FIDA a bien l'intention de relever.

Monsieur le Président,

Au cours des trois dernières années nous avons pris d'importantes initiatives à la fois pour renforcer le cadre politique et stratégique des opérations du FIDA et pour améliorer ses systèmes internes afin de produire l'impact le plus important possible avec le meilleur rapport coût-efficacité. Le Cadre stratégique, les stratégies régionales et les COSOP, joints aux plans d'action des cinquième et sixième reconstitutions ont renforcé les approches stratégiques que le Fonds met en œuvre pour éradiquer la pauvreté. Toutes ces initiatives nous ont aussi donné les moyens de nouer un dialogue sur la réduction de la pauvreté.

L'an dernier, le FIDA a accordé quelque 435 millions de USD en prêts et dons. Les interventions correspondantes toucheront directement environ 10 millions d'hommes et de femmes pauvres, dont beaucoup se trouvent en Afrique subsaharienne, qui reste l'une des zones où il y a le plus à faire pour réduire la pauvreté. Au cours des prochaines années, nous souhaiterions vivement augmenter sensiblement le niveau des prêts du FIDA afin de toucher un nombre beaucoup plus grand de ruraux pauvres. Nous pourrions ainsi mettre pleinement en œuvre la capacité du FIDA à élaborer des interventions innovantes à l'appui des efforts que les États membres déploient pour éradiquer la pauvreté.

J'ai constaté de mes propres yeux l'an dernier, lors d'une visite en Éthiopie, combien ces interventions peuvent changer la vie de la population. Le programme spécial pour ce pays a permis à des agriculteurs comme Kenem Demisse de la région d'Oromia de faire trois récoltes par an. À présent, au lieu de se contenter d'une seule récolte de maïs, elle cultive des poivrons, des tomates, des haricots et d'autres légumes destinés à la consommation familiale et à la vente sur les marchés locaux. Elle gagne ainsi de quoi améliorer son logement, acheter des engrais et des semences et payer les dépenses d'éducation et de santé.

La récolte de l'eau des sources de montagne pour l'alimentation en eau potable des villages comme Offa dans la région sud du pays constitue une autre innovation importante. Auparavant, les villageoises comme Almaz Konse devaient faire plusieurs kilomètres pour aller chercher de l'eau, qui était malsaine. Elle dispose aujourd'hui d'eau propre et potable dans son village même, ce qui change toute sa vie.

Le projet de développement des communautés pastorales d'Éthiopie approuvé l'an dernier, met à profit les efforts précédemment déployés pour aider les petits exploitants à diversifier leur production. Cette nouvelle intervention donnera à quelque 450 000 ménages d'éleveurs pauvres la possibilité de cultiver la terre et d'entreprendre des activités non agricoles en plus de l'élevage. Mis au point en commun avec l'IDA, ce projet concerne quatre régions où des sécheresses graves et

fréquentes déciment les troupeaux et où le manque de services sociaux et économiques sapent la santé et la productivité.

Ce projet est totalement piloté par la demande. Les bénéficiaires décideront eux-mêmes des investissements à réaliser et des activités économiques à entreprendre. Malheureusement, dans cette région sécheresses et catastrophes font partie de la vie des pauvres. Un important élément de ce nouveau projet est donc de mettre en place un système d'alerte avancé et de planification des interventions d'urgence. Lorsque la prochaine sécheresse frappera, il sera ainsi possible de mobiliser rapidement les fonds du projet et ce qui est peut-être encore plus important, d'autres sources d'aide d'urgence.

Les régions déshéritées où vivent de nombreux agriculteurs et éleveurs pauvres sont exposées à de graves risques de désertification et de dégradation des terres. Grâce à sa vaste expérience des programmes de réduction durable de la pauvreté dans ces régions, le FIDA a été choisi pour héberger le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et est à présent agent d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial, ce qui lui permet de jouer un rôle renforcé dans la lutte contre la dégradation des terres. Le FIDA et les autres membres du Comité de facilitation comprenant la Banque mondiale, le PNUD et les banques régionales de développement, ont aidé le Mécanisme mondial à mettre au point un ambitieux plan de travail, dont l'objectif est d'aider les États membres à élaborer des plans d'action pour combattre la désertification et à mobiliser les ressources nécessaires à leur exécution.

Dans de nombreuses régions rurales, le mauvais état des routes et la faiblesse des marchés restent un problème majeur, si bien que les revenus des agriculteurs sont fortement pénalisés par l'absence de marchés de proximité et la difficulté d'accéder aux marchés nationaux ou étrangers. J'ai constaté les effets de cet état de choses au Ghana. Dans ce pays, les agriculteurs pauvres avaient augmenté la production de manioc de 60% en cultivant des variétés améliorées. Toutefois, les marchés locaux ne pouvant absorber le surcroît de production les prix ont chuté, privant en grande partie ces agriculteurs du fruit de leur dur labeur.

Par conséquent, l'augmentation de la production est le point de départ mais l'existence de marchés accessibles et efficaces est tout aussi importante pour permettre aux pauvres de sortir de la pauvreté.

Prenons l'exemple d'un programme approuvé pour le Guatemala l'an dernier, le Programme national de développement rural. L'objectif de ce programme est d'autonomiser les agriculteurs pauvres et les paysans sans terre, dont beaucoup sont des indigènes, groupe souvent oublié parmi les pauvres, en créant les conditions nécessaires pour qu'ils augmentent leur productivité et s'intègrent dans le développement national. Cette intervention aidera les petits exploitants et les autres producteurs ruraux à nouer des liens avec les entreprises agro-industrielles, les grossistes et autres agents du commerce afin d'avoir accès aux marchés nationaux et même extérieurs.

Ce programme et les autres interventions analogues que le FIDA soutient en El Salvador, au Honduras et au Nicaragua fournissent d'importantes indications sur l'adéquation du cadre politique. En s'appuyant sur elles, une concertation sera entamée avec le Ministère de l'agriculture du Guatemala pour établir des institutions et des politiques efficaces de développement rural et de réduction de la pauvreté et soutenir la stratégie de décentralisation du Gouvernement.

Monsieur le Président,

Il ressort de notre expérience que la concertation est plus efficace lorsqu'elle est solidement fondée sur les réalités du terrain. La collaboration avec les bénéficiaires, les gouvernements emprunteurs, la société civile et le secteur privé pour la conception des projets est en soi une forme de

concertation politique au microniveau, visant à mettre au point de nouvelles approches et de nouveaux modèles.

Le projet de pêche artisanale dans la province de Nampula au Mozambique, par exemple, a fait apparaître la nécessité de modifier la législation relative à la taille des mailles des filets de pêche légalement autorisée. Ce projet a également permis de convaincre le Gouvernement d'élargir à 3 milles marins au lieu d'un seul la zone d'exclusion de la pêche industrielle. Au Soudan, à la suite du projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash, le Gouvernement a élaboré un nouveau cadre juridique relatif à l'accès à la terre et à la taille des exploitations, particulièrement important dans cette zone irriguée par les crues, qui est exposée à la surexploitation et à la dégradation.

Le financement rural nous offre un autre exemple. L'efficacité des groupes d'auto-assistance lancés dans le cadre du projet de promotion de la femme au Tamil Nadu et du projet de crédit rural dans le Maharashtra, soutenus par le Fonds en Inde, a conduit le Gouvernement à faire de ces groupes un élément central des programmes antipauvreté du pays. D'une façon plus générale, notre expérience de la promotion des institutions de microfinancement nous a amenés à travailler avec de nombreux pays afin de mettre au point des cadres réglementaires et législatifs visant les systèmes de financement rural.

L'accès à des droits fonciers sûrs est apparu comme un enjeu majeur pour la réduction de la pauvreté rurale. Le FIDA héberge la Coalition internationale pour l'accès à la terre, entité unique en son genre qui réunit des organisations de la société civile et des institutions multilatérales et bilatérales de développement. La Coalition soutient dans plusieurs pays des initiatives recourant à divers mécanismes pour mener à bien une réforme agraire. Elle constitue aussi un réseau de partage des connaissances sur les meilleures pratiques à appliquer dans ce domaine critique.

Concevoir des modèles efficaces permettant aux producteurs ruraux pauvres de participer avec succès au marché est à mon avis un point particulièrement important aujourd'hui. La reconnaissance du rôle croissant que joue le marché dans la vie économique des producteurs ruraux pauvres ne saurait être synonyme de *laisser-faire*. En fait, les gouvernements et leurs partenaires extérieurs ont la responsabilité accrue d'établir des institutions, politiques et pratiques qui aideront les ruraux pauvres à tirer profit de la libéralisation et de la globalisation au lieu de courir le risque de s'en trouver encore appauvris.

Dans cette perspective, le FIDA participe à des efforts d'harmonisation et à des mécanismes de coordination tels que les DSRP, les programmes sectoriels ainsi qu'au plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, afin d'intégrer les réalités auxquelles sont confrontées les ruraux pauvres dans le processus d'élaboration des politiques. Souvent dans le passé, les DSRP n'ont pas accordé une attention suffisante à l'agriculture et au développement rural. Le Fonds s'efforce d'y remédier et d'assurer que les besoins des ruraux pauvres, qui représentent souvent la grande majorité de la population des pays à faible revenu, soient dûment pris en compte dans les politiques et les financements.

La table ronde consacrée à l'Afrique orientale et australe qui se tiendra demain a pour thème les mécanismes de soutien budgétaire et les approches sectorielles. Je suis sûr qu'elle offrira aux pays de la région ainsi qu'à leurs partenaires du développement une excellente occasion de faire un bilan de ces approches et de voir comment le Fonds pourrait y contribuer au mieux. Les cinq autres tables rondes traiteront de questions importantes pour chacune des régions concernées. La conférence-débat et les tables rondes font partie de l'effort permanent que nous déployons pour faire du Conseil des gouverneurs une tribune interactive où les gouverneurs peuvent échanger leurs idées avec profit. Le but est de faire de la semaine où se réunit le Conseil des gouverneurs une importante plateforme

annuelle de dialogue sur l'éradication de la pauvreté et de la faim, et l'accélération du développement agricole et rural.

Monsieur le Président,

Parallèlement au renforcement du cadre stratégique et opérationnel du Fonds, nous avons mis en chantier un vaste programme de changements.

Au nombre de ces changements figure le Système d'allocation fondé sur la performance et le renforcement de la présence du Fonds sur le terrain dans les pays emprunteurs. Nous avons aussi adopté une nouvelle politique en matière de dons, afin d'en augmenter le volume total et de les utiliser pour améliorer la performance lorsqu'elle laisse à désirer et pour disposer, lorsque la situation l'exige, par exemple après des conflits, de mécanismes de financement plus souples.

La recherche d'approches innovantes en vue d'aider les groupes de ruraux pauvres à sortir de la pauvreté a toujours été au centre de nos préoccupations. À présent, grâce à la contribution de 10 millions de USD apportée par le Royaume-Uni, nous avons élaboré un programme d'innovations visant à intégrer de façon plus systématique la création et l'application de pratiques innovantes dans l'élaboration de tous nos programmes de développement.

Nous prenons aussi des mesures pour renforcer notre capacité d'évaluation de l'impact et des résultats de nos opérations. Le système de gestion de l'impact et des résultats met au point à cet effet une méthodologie systématique tandis que le nouveau statut d'indépendance du Bureau de l'évaluation garantira des évaluations dignes de foi.

Une nouvelle approche de l'établissement du budget du Fonds, sur la base des activités, est en cours de mise en place de manière à présenter les dépenses budgétaires sous l'angle des résultats et non plus des intrants et des coûts. L'ensemble de nos processus de gestion financière et de gestion des ressources humaines sont également en cours de modernisation pour faire du FIDA une institution du 21^{ème} siècle. Pour asseoir cette modernisation sur des bases solides, le programme de transformation stratégique met en place une plateforme d'information destinée à permettre la bonne gestion des ressources humaines et financières.

L'évaluation externe indépendante est une autre initiative importante dont sont convenus les États membres. Elle a pour objet d'évaluer de façon exhaustive la contribution du Fonds à la réduction de la pauvreté rurale. Mes collègues et moi-même attachons une grande importance à cette initiative et nous sommes prêts à y contribuer de notre mieux. Je suis sûr qu'elle fournira des indications précieuses non seulement sur le FIDA mais aussi sur les moyens les plus efficaces de vaincre la pauvreté rurale.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de dire un mot du personnel du FIDA. Le principal atout de toute institution réside dans la qualité et le dévouement de son personnel. J'ai été très impressionné par l'engagement du personnel du FIDA en faveur de la réduction de la pauvreté et par sa disponibilité constante à se mettre au service de la mission du Fonds.

Ces trois dernières années, durant lesquelles un si grand nombre d'initiatives ont été entreprises, ont été particulièrement astreignantes pour le personnel. Je dirais simplement que je suis heureux et fier de la façon dont il a réagi.

Monsieur le Président,

Le FIDA a 26 ans d'expérience opérationnelle de la lutte contre la pauvreté rurale dans des situations économiques, sociales et écologiques très diverses. Finançant des programmes de lutte contre la pauvreté qui représentent un investissement d'une valeur comprise entre 700 et 900 millions de USD par an et touchent environ 10 millions de ruraux pauvres, le Fonds est désormais au cœur de l'effort déployé pour éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement du Millénaire.

Nous avons toujours essayé d'envisager la pauvreté en considérant les pauvres comme des producteurs participant activement, encore qu'inégalement, au marché. Dans l'environnement dominé par le marché qui s'impose de plus en plus aux ruraux pauvres, l'expérience acquise par le FIDA dans son travail avec les pauvres et en particulier avec les femmes rurales pauvres, en tant que producteurs, est directement pertinente.

Les objectifs de développement du Millénaire et la nouvelle attention qui est portée au développement rural fixent le cadre dans lequel le FIDA intensifiera son effort d'éradication de la pauvreté, et le renforcement de l'approche stratégique et de ses processus de travail lui en donnera les moyens. Mais, pour répondre aux besoins des pays pauvres d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ainsi qu'aux attentes des autres pays en développement et en transition, en contribuant à la recherche de solutions innovantes au problème de la pauvreté, il nous faut des ressources.

À cet égard, les négociations relatives à la septième reconstitution des ressources, qui s'ouvriront l'an prochain, viennent à point nommé. Lors de la précédente reconstitution, les États membres développés et en développement ont réaffirmé la confiance qu'ils accordent au FIDA en augmentant notablement leurs contributions. La septième reconstitution, je l'espère, ne consolidera pas seulement ces progrès, mais se traduira par une hausse spectaculaire du niveau total des contributions.

Monsieur le Président,

La pauvreté massive – environ 1,2 milliard d'individus condamnés à une vie de misère et de privations chroniques – n'est pas seulement un scandale moral en ce 21^{ème} siècle, c'est également un danger croissant pour la stabilité et le bien-être de la société dans un monde en voie de globalisation.

La pauvreté massive *sera* vaincue. La question n'est donc pas de savoir si elle sera vaincue, mais dans combien de temps elle le sera. Combien d'années ou de décennies faudra-t-il encore? Combien de centaines de millions de vies seront encore gaspillées dans la misère? Nous avons les connaissances et certainement les ressources, tandis que les pauvres ont le talent, les compétences et la capacité nécessaires pour se libérer de la pauvreté. Ce qui leur manque c'est la possibilité de le faire, aussi devons-nous trouver la volonté collective de créer cette possibilité.

Avec votre soutien, le FIDA, fort de son expérience d'un quart de siècle dans la lutte contre la pauvreté sur le terrain, se tient prêt à participer en première ligne à l'effort collectif nécessaire pour que ce jour soit aussi proche que possible.

Je vous remercie.

**Déclaration du Directeur général de
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
M. Jacques Diouf**

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Monsieur le Directeur exécutif,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous en cette séance inaugurale de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. La FAO, le FIDA et le PAM ont fait front commun à Monterrey et continuent de s'exprimer d'une seule voix sur les questions qui touchent à notre combat commun contre la pauvreté et la faim dans le monde.

La collaboration entre la FAO et le FIDA ne cesse de s'élargir. Cette année, le Président du FIDA et moi-même avons eu plusieurs entretiens qui ont encore resserré notre coopération, et nos collaborateurs immédiats se rencontrent régulièrement.

Les relations de travail entre le personnel du FIDA et celui de la FAO se sont elles aussi approfondies. Le FIDA et le Centre d'investissement de la FAO sont des partenaires de longue date, et les grandes divisions techniques de la FAO travaillent avec le FIDA sur le terrain. C'est ainsi par exemple que nos deux institutions sont associées dans le cadre du Programme de stages pratiques de protection intégrée et de lutte contre les ravageurs destinés aux agriculteurs d'Afrique orientale. Nous travaillons aussi avec les ONG pour adapter les approches participatives à la gestion locale des semences et des ressources génétiques. Nous collaborons dans le cadre de projets de culture biologique de plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales afin d'atténuer la pauvreté dans les communautés marginalisées d'Asie du Sud. Par ailleurs, nous nous concertons toujours plus étroitement pour renforcer les capacités et promouvoir l'analyse socioéconomique et différenciée par sexe, mais aussi pour élaborer une stratégie de développement agricole propre à atténuer l'impact du VIH/sida sur la sécurité alimentaire. Nous étudions notamment ensemble les techniques et pratiques agricoles qui facilitent le travail et permettent ainsi de faire face aux situations de fragilisation de la main-d'œuvre.

La liste de nos entreprises communes est longue, mais les quelques exemples que j'ai cités montrent que nos deux institutions ont à cœur d'associer leurs avantages comparatifs.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2003, la FAO, le FIDA, le PAM, l'IPGRI, rejoints par un certain nombre d'ONG, ont fait une importante déclaration commune en faveur de l'Alliance internationale contre la faim et se sont engagés à conjuguer leurs forces et à mobiliser d'autres partenaires pour éliminer le fléau de la faim.

L'Alliance entend notamment promouvoir l'augmentation des flux de ressources pour l'agriculture des pays en développement. La FAO estime que le Programme de lutte contre la faim dévoilé lors du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après* a besoin de quelque 24 milliards de USD par an pour atteindre son objectif, à savoir réduire la faim de moitié d'ici à 2015: 8 milliards de USD pour l'aide alimentaire et les prêts commerciaux, 8 milliards de USD provenant des pays en développement, et 8 autres milliards de USD qui devront provenir des pays développés, lesquels dépensent déjà chaque année 318 milliards de USD pour soutenir leurs agriculteurs.

Malgré les engagements renouvelés au *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après*, les ressources pour l'agriculture diminuent constamment, et rien ne laisse présager un renversement de tendance. Au train où vont les choses, l'objectif de 2015 ne sera atteint qu'en 2150.

C'est la raison pour laquelle la FAO organise cette année, en collaboration avec les banques de développement régionales et en marge de ses conférences régionales, des tables rondes sur le financement du développement agricole, qui réuniront des représentants d'institutions financières internationales et de banques régionales et des ministres de l'agriculture et des finances.

En coopération avec les États membres, la FAO actualise sa vision à long terme du développement agricole et ses stratégies en matière de sécurité alimentaire élaborées après le Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Nous préparons aussi des programmes d'investissement à moyen terme pour chaque pays ainsi que des projets susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire, et cela dans des domaines prioritaires comme la gestion de l'eau et les infrastructures rurales. Nous avons par ailleurs élaboré et lancé des programmes régionaux pour la sécurité alimentaire, en coopération avec les unions économiques régionales. Les projets qui financeront ces activités ont été approuvés au titre du programme de coopération technique de la FAO; leur exécution est pilotée par notre Centre d'investissement, en étroite coopération avec les institutions qui ont leur siège à Rome ainsi qu'avec la Banque mondiale et les institutions financières régionales.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de redire ici avec force que la FAO est tout à fait déterminée à élargir sa collaboration avec le FIDA au service des États membres communs à nos deux institutions, et de présenter au Conseil tous mes vœux de succès pour ses délibérations.

**Message du Directeur exécutif
du Programme alimentaire mondial,
M. James T. Morris,
lu en son nom par M. Jean-Jacques Graisse,
Vice-Directeur exécutif**

Je suis très heureux de m'adresser à vous au nom de Jim Morris, notre Directeur exécutif, qui regrette de ne pouvoir être des nôtres pour cette importante réunion. Permettez-moi tout d'abord de saluer le formidable travail du FIDA, de dire toute ma gratitude à celles et ceux qui l'ont accompli avec tant de dévouement et de vous remercier de vos dons.

Il y a maintenant deux ans, la FIDA, la FAO et le PAM proposaient une démarche à deux volets pour réduire de moitié la faim dans le monde. Comme vous le savez, l'idée lancée à Monterrey en 2002 consistait à proposer des investissements à court terme dans l'aide alimentaire pour prévenir les séquelles durables liées à la malnutrition et des investissements à long terme dans la production agricole afin que les habitants des pays les plus pauvres puissent se nourrir.

Le partenariat entre les trois institutions qui ont leur siège à Rome s'est considérablement renforcé depuis lors. Ensemble, nous avons porté notre message de mobilisation dans les couloirs du pouvoir. Sur le terrain, dans nos bureaux régionaux et à Rome même, notre collaboration n'a jamais été aussi intense. Le nombre de projets conjoints PAM/FIDA, 21 à ce jour, a augmenté de 50% depuis 2001. Et les effets sont ressentis par ceux qui comptent le plus – les bénéficiaires de notre action.

Permettez-moi de citer l'exemple du Burkina Faso, où le PAM et le FIDA travaillent ensemble et avec les communautés rurales pour améliorer la gestion des ressources en eau et la conservation des sols, deux éléments primordiaux pour la viabilité à long terme de l'agriculture sahélienne. En 2003, le FIDA a apporté l'appui technique, les équipements et les financements; le PAM a fourni les repas tout préparés des travailleurs locaux qui apprenaient à mieux gérer les ressources en eau et à préserver plus efficacement les sols. Dans une région où 90% de la population vit de l'agriculture pluviale, c'est là une nécessité cruciale.

En fait, le Burkina Faso est l'un des points lumineux de notre horizon. Cette année, dans l'est du Sahel, les récoltes sont extraordinairement bonnes, de quelque 30% supérieures à la moyenne. Nous comptons acheter environ 63 000 tonnes de nourriture au Burkina Faso, au Mali et au Niger; une partie sera distribuée ailleurs en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée et dans le nord du Libéria.

Ces achats locaux font partie intégrante de l'action que nous menons pour aider les agriculteurs à se prendre en main et assurer eux-mêmes leur subsistance. Le PAM est, dans le système des Nations Unies, non seulement le principal fournisseur d'aide sous forme de dons pour l'Afrique, mais aussi le plus gros acheteur de produits alimentaires et autres articles. Dans la seule année 2003, nous avons acheté pour 213 millions de USD de marchandises en Afrique, soit quelque 26% de nos achats dans le monde. Nous avons notamment acheté sur le continent 840 000 tonnes de produits alimentaires, qui ont représenté plus d'un quart de nos achats mondiaux.

Par ailleurs, la région du Sahel offre un excellent exemple de la collaboration qui s'est instaurée entre les gouvernements au plus haut niveau. La Déclaration sur «l'Alliance pour l'action» signée en septembre 2003 à Dakar est un engagement fort en faveur de l'alimentation scolaire, de la santé et de l'instruction élémentaire dans le Sahel. C'est exactement ce type d'investissement dans le capital humain qui peut alimenter le moteur de la démarche à deux volets que nous préconisons et qui a les plus grandes chances de produire des effets pérennes.

Nos trois institutions de Rome mènent également une action de plaidoyer au plus haut niveau à travers l'Alliance internationale contre la faim. Comme l'a déjà indiqué le Directeur général Jacques Diouf, elles ont formulé une déclaration commune FIDA-FAO-PAM à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Elles ont organisé une réunion de concertation avec 25 organisations non gouvernementales italiennes afin d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Et elles travaillent plus étroitement que jamais avec le NEPAD pour appuyer le développement agricole et la réduction de la pauvreté.

2003 a été une année record pour le PAM dans presque tous les domaines. Nous avons aidé un nombre sans précédent de malheureux – 110 millions de personnes dans 82 pays. Nous avons mobilisé des contributions d'un niveau inégalé jusqu'alors – 2,6 milliards de USD, et 1,2 milliard de USD provenant du Programme Pétrole contre nourriture en Iraq. Nous avons acheminé plus de 6 millions de tonnes de nourriture, là encore un chiffre record. Nos partenaires n'ont jamais été aussi nombreux – quelque 200 organisations internationales et plus d'un millier d'ONG locales. Cette énumération sonne peut-être comme un bulletin de victoire car nous sommes fiers d'avoir bien travaillé; mais elle signifie en fait que nous avons dû nourrir encore beaucoup plus de monde et que malheureusement une part accrue de notre assistance est allée aux situations d'urgence.

Les institutions ayant leur siège à Rome ont travaillé avec énergie et plus que jamais à l'unisson. Pourtant, la FAO a annoncé l'année dernière que le nombre de personnes souffrant de la faim avait augmenté de 18 millions dans la seconde moitié des années 90. Les investissements que nous avons tous préconisés – aide alimentaire immédiate pour atténuer la faim, investissements à long terme dans le développement agricole durable – tardent tout simplement à se concrétiser.

L'année dernière, le PAM a enregistré un autre record dont nous n'avons pas lieu de nous réjouir: 9% seulement des contributions que nous avons reçues étaient destinées à nos programmes d'aide aux populations qui souffrent de faim chronique. Un tel chiffre ne nous fait certes pas plaisir. Mais il a représenté tout de même 238 millions de USD pour le développement en 2003. Donc, tandis que d'un côté nous faisons de notre mieux pour collaborer avec le FIDA et la FAO, les fonds disponibles pour ces activités représentent une part de plus en plus réduite de nos ressources. Et même si un ou deux grands donateurs ont nettement augmenté leurs engagements, le développement agricole ne représente encore qu'un petit 9% de l'aide publique au développement (APD), selon l'OCDE¹.

Mais revenons au Sahel. Cette année, les récoltes sont excellentes dans une bonne partie de la région. Le Burkina Faso, le Niger et le Mali produiront chacun plus de trois millions de tonnes de céréales. Pourtant, la plupart de leurs habitants ne peuvent profiter pleinement de cette conjoncture favorable, faute de disposer d'infrastructures, de routes de desserte et de marchés pour vendre leurs abondantes récoltes aux consommateurs. Pis encore, si les pluies sont moins généreuses cette année que l'année dernière, beaucoup d'agriculteurs sahéliens se retrouveront de nouveau dans une situation difficile. Les éléments fondamentaux du secteur agricole doivent donc être renforcés dans une perspective de viabilité à long terme si nous voulons nous rapprocher véritablement de notre objectif, qui est de réduire la faim de moitié. Nous devons intégrer les petits paysans dans une économie agricole viable et ouverte aux forces du marché.

La Chine offre un remarquable exemple de réduction de la pauvreté par la réforme agricole. Dans les années 80, le pays a introduit les règles du marché dans le secteur agricole; vingt ans plus tard, il se rapproche de l'autosuffisance alimentaire et a enregistré une réduction de la pauvreté sans précédent dans l'histoire, puisque 220 millions de Chinois ont été tirés de la pauvreté, selon le Gouvernement. Aujourd'hui, il représente l'un des plus grands marchés de la planète, et l'un des plus

¹ Évolution de l'APD pour l'agriculture, réunion du sous-groupe agriculture du PovNet, OCDE, Paris, 9 décembre 2003.

dynamiques. L'ONU indique d'ailleurs qu'en 2004 la reprise de l'économie mondiale sera une fois de plus tirée par la Chine et les États-Unis².

La Chine offre également l'un des meilleurs exemples de collaboration entre le PAM et le FIDA. Ensemble, les deux institutions ont aidé 6 millions de bénéficiaires depuis 1995, à travers des projets de microcrédit et de «vivres contre travail». Le PAM participe à l'amélioration des infrastructures rurales grâce aux activités de son programme «vivres contre travail». Son programme «vivres pour la formation» aide les paysans pauvres à exploiter au mieux les possibilités de microcrédit offertes par le FIDA. De son côté, le FIDA utilise les analyses et cartographies de la vulnérabilité faites par le PAM pour cibler ses zones d'intervention.

Il y a quelques semaines, notre bureau régional pour l'Asie a comme chaque année convoqué les directeurs à Bangkok pour une réunion de trois jours. Une journée entière a été consacrée à un atelier réunissant tous les directeurs, plus quelques collègues du FIDA venus de Rome, pour examiner l'expérience concluante de la Chine et en faire un modèle pour d'autres pays asiatiques. Les conclusions de l'atelier seront maintenant diffusées dans les cinq autres bureaux régionaux du PAM; elles devraient susciter un nombre considérable de nouvelles activités conjointes PAM-FIDA partout dans le monde.

La démarche à deux volets lancée avec un tel optimisme à Monterrey il y a deux ans est maintenant bien enclenchée. Nos trois institutions collaborent plus étroitement que jamais et appellent ensemble à la mobilisation générale pour réduire de moitié la faim dans le monde. Mais notre «double approche» prévoyait des investissements, des investissements qui tardent beaucoup trop. Chaque jour qui passe sans investissement national et international suffisant dans l'agriculture représente trop de vies sacrifiées et d'opportunités gaspillées. N'oublions pas qu'à nous trois, FIDA, FAO et PAM, nous pouvons fournir les rails, mais qu'il appartient aux gouvernements et aux peuples des pays les plus touchés d'être la locomotive de la réduction de la faim. Car eux seuls ont le pouvoir de libérer des millions de personnes de la faim et de la pauvreté.

² CNUCED, World Economic Situation and Prospects 2004, janvier 2004.

**Commerce et développement rural:
Possibilités et défis pour les ruraux pauvres**

**Résumé de la table ronde
lu par le Vice-Président,
M. Nuri Ibrahim Hasan**

Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

Nous avons eu ces deux derniers jours un échange de vues enrichissant sur des questions qui revêtent une importance capitale non seulement pour la lutte contre la pauvreté mais aussi pour l'instauration d'un monde stable et pacifique.

En 2002, à la suite du Sommet du Millénaire, les pays développés et les pays en développement sont convenus, lors de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, de travailler main dans la main pour promouvoir l'expansion économique, le développement et la réduction de la pauvreté.

Les pays développés ont reconnu la nécessité de s'employer à éliminer les restrictions aux échanges, surtout de produits agricoles, et se sont engagés à accroître considérablement l'aide au développement. En agissant dans cette direction, ils contribueront à créer un environnement international propice à un développement plus rapide. Les pays en développement sont convenus de mener une action parallèle pour renforcer les institutions et politiques nationales et éliminer les contraintes de manière que les talents et les capacités de leurs sociétés, y compris leurs membres les plus pauvres, puissent être pleinement exploités.

La table ronde d'hier concernant le commerce et le développement rural a mis en relief les promesses que laisse entrevoir le Cycle de Doha. Il importe au plus haut point de créer des possibilités d'échange. Mais si l'on veut réduire rapidement la pauvreté, et de façon soutenue, et réaliser les objectifs de développement du Millénaire, il faut s'employer à mettre les groupes de ruraux pauvres, et surtout les femmes, en mesure d'avoir accès aux avoirs productifs, aux services et aux marchés. Comme le Secrétaire général l'a déclaré dans le message qu'il nous a adressé, "Il faut mettre le développement rural au centre de l'ordre du jour du développement".

Il s'est dégagé des débats deux thèmes que je voudrais mentionner particulièrement. Le premier est celui du *partenariat*.

Ce partenariat est une relation à double sens. Les pays en développement se sont engagés à mener à bien d'ambitieuses réformes nationales pour créer des conditions propices à une accélération du développement et à la réduction de la pauvreté. La communauté internationale se doit d'appuyer ces réformes. Simultanément, les pays en développement doivent redoubler d'efforts pour que les producteurs pauvres puissent exploiter les possibilités nouvelles.

Je voudrais souligner à ce propos que le FIDA constitue par son essence un partenariat entre pays en développement et pays développés dont la mission est de promouvoir un monde à l'abri de la pauvreté et de la faim. Beaucoup de gouverneurs ont réitéré leur ferme appui à ce partenariat au FIDA, et je suis certain que nous nous attacherons ensemble à renforcer encore plus cette institution.

Le second thème est celui de la *cohérence*. Le Consensus de Monterrey a mis l'accent sur l'importance de la cohérence des politiques en matière d'assistance, de commerce et de développement. Si nous admettons que la pauvreté rurale constitue le problème central et qu'il importe de promouvoir le développement agricole et rural, il nous faut alors assurer une intervention concrète et cohérente pour surmonter la pauvreté rurale.

À cette fin, les pays développés devraient tenir compte de l'impact global sur le développement de leurs politiques financières, économiques et commerciales et ne pas permettre que les politiques menées dans d'autres domaines affaiblissent la coopération pour le développement.

Les pays en développement, pour leur part, doivent eux aussi veiller à la cohérence de leurs politiques. Dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer leurs institutions et leur cadre politique, une des principales questions qu'ils doivent se poser est celle de savoir comment ils peuvent au mieux appuyer et renforcer les activités productives des ruraux pauvres et les aider à échapper à la pauvreté.

Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

Comme le Président du Fonds l'a dit hier avec tant d'éloquence, il sera mis fin à la pauvreté massive. Il nous appartient à tous d'aider à accélérer ce processus. Aussi devrions-nous, de retour de cette réunion du Conseil des gouverneurs, faire bien comprendre ce message aux collègues de nos administrations pour faire en sorte que les besoins des ruraux pauvres et le FIDA reçoivent l'attention et la priorité qu'ils méritent.

**Discours de clôture de la vingt-septième session
du Conseil des gouverneurs prononcé par
le Vice-Président M. Nuri Ibrahim Hasan**

Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs, session marquée par de nombreuses interventions et un riche dialogue, aussi bien au cours de l'examen de la question du commerce et du développement rural, que lors des six tables rondes consacrées à d'autres questions importantes pour le développement rural.

Nous avons eu l'honneur d'écouter le discours inaugural du Président du Burkina Faso, Son Excellence Blaise Compaoré, qui a évoqué avec grande éloquence non seulement les problèmes que connaît toujours l'Afrique, mais également certains de ses atouts inhérents. Atouts dont on peut tirer plus grand profit par le commerce équitable des produits agricoles au niveau mondial, et qu'il est possible de valoriser par la participation pleine et sans réserve des femmes, en particulier des femmes rurales.

Nous avons entendu avec satisfaction le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui a félicité le FIDA pour avoir souligné l'importance pour les agriculteurs pauvres d'un régime commercial international ouvert, d'autant que leurs intérêts sont trop fréquemment négligés et qu'ils ont absolument besoin de pouvoir concourir équitablement sur les marchés mondiaux.

Dans sa déclaration, le Président Bâge a également insisté sur ce point et a clairement montré combien le FIDA était déterminé à atteindre les objectifs de développement du Millénaire en donnant aux ruraux pauvres la possibilité d'utiliser leurs talents, leurs compétences et leurs capacités pour échapper à la pauvreté.

Telle est également la détermination des institutions sœurs du FIDA à Rome. Le message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que celui de M. James T. Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, prononcé en son nom par le Vice-Directeur exécutif, M. Jean-Jacques Graisse, ont souligné le partenariat établi entre les trois institutions. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'en dépit de ce partenariat, les investissements dans l'aide alimentaire d'urgence pour intervenir en cas de famine, et dans le développement agricole pour assurer qu'il soit durable ne se mobilisent pas assez rapidement pour que les objectifs de développement du Millénaire puissent être atteints dans les délais fixés.

Le message prononcé par le Président Compaoré au nom de l'Afrique a trouvé un écho dans les interventions des gouverneurs du monde entier, qui se sont exprimés sans ambiguïtés. Ces messages témoignent du soutien énergique que les États membres apportent au FIDA, et préconisent un accroissement de ses ressources. Ils envisagent également d'assigner à celui-ci un rôle central dans les initiatives lancées au niveau mondial pour lutter contre la faim et la pauvreté, telles que l'initiative adoptée par les Présidents du Brésil, du Chili et de la France en commun avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Malgré les différences qui peuvent apparaître dans le contexte de la terre, des cultures et des problèmes, tous souhaitent mettre fin à la pauvreté rurale.

Lors de la présente session, le Gouverneur pour la République italienne a annoncé que son pays avait l'intention d'offrir un nouveau siège au FIDA, manifestant ainsi une nouvelle fois le

soutien qu'il apporte de longue date au Fonds. Nous exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement hôte.

Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

Lors de notre précédente session, nous avons appris avec satisfaction que les négociations en vue de la sixième reconstitution des ressources du FIDA avaient été rapidement menées à terme. Cette année, nous avons appris une autre bonne nouvelle, à savoir l'entrée en vigueur de cette reconstitution, et donc la possibilité d'utiliser ces ressources. Les instruments de contribution et les paiements au titre des annonces de contributions qui ne sont pas étayés par un instrument de contribution, y compris les contributions complémentaires, reçus jusqu'à présent représentent 66,3% du total des annonces. Si nous sommes sur la bonne voie, nous invitons instamment les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution, déposé leur instrument de contribution ou effectué leur paiement à prendre les mesures nécessaires: la participation sans réserve de tous est indispensable.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2004. Ce faisant, il a également décidé de réviser le règlement financier du FIDA afin de permettre, à compter du budget de 2003, le report des fonds non utilisés dans la limite de 3% du budget.

La Consultation qui a négocié la sixième reconstitution a notamment recommandé que le FIDA revoie sa politique d'évaluation. En conséquence, le Bureau de l'évaluation élabore désormais en toute indépendance son propre programme de travail et budget administratif annuels. Le Conseil a donc également approuvé le budget administratif du Bureau de l'évaluation.

Lors de la présente session, nous avons chargé le Conseil d'administration du FIDA de créer un fonds fiduciaire multidonateurs en notre nom. À cet égard, nous sommes conscients du fait que la périodicité annuelle de nos sessions n'est peut-être pas la mieux adaptée pour tirer parti des opportunités qui pourraient se présenter.

Nous devons également féliciter nos collègues du Conseil d'administration pour le consciencieux travail qu'ils ont accompli concernant une autre question importante découlant des négociations de la sixième reconstitution, c'est-à-dire la définition d'un système d'allocation fondé sur la performance. Le Conseil a reçu un rapport décrivant en détail l'important travail réalisé par le Conseil d'administration au cours de l'année écoulée afin de mettre au point un système acceptable par l'ensemble des États membres. Nous sommes pleinement conscients des questions aussi bien techniques que politiques qu'il a fallu résoudre, et je dois féliciter la direction et le personnel du Fonds pour la diligence avec laquelle ils ont donné suite à la recommandation de la Consultation.

Le Conseil était saisi d'un rapport sur le Programme de transformation stratégique du Fonds conçu pour en analyser et rationaliser les procédures opérationnelles. L'année écoulée a été marquée par des progrès, mais également par une réflexion sur l'avenir. Le calendrier de mise en œuvre de l'ensemble du programme est en cours de révision dans un esprit analytique afin de tenir compte des enseignements tirés en 2003, et nous attendons avec impatience les résultats de cette analyse.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre nous a fait partager les enseignements sur lesquels elle fonde son action, consciente du fait que l'accès à la terre, comme toute question de développement, doit tenir compte des caractéristiques propres à chaque pays et à chaque communauté. Le Mécanisme mondial de la Convention pour la lutte contre la désertification, hébergé par le FIDA, a également rendu compte de ses activités opérationnelles en 2003 ainsi que des mesures qu'il prend pour renforcer la mobilisation des ressources dont il a besoin dans le contexte de son nouveau plan de travail.

Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

Je vous remercie de votre collaboration qui nous a été si précieuse, à moi ainsi qu'à mes collègues du Bureau. Grâce à vous, présider cette session fut une tâche à la fois facile et agréable.

Nous devons également exprimer notre gratitude au personnel du FIDA pour le dévouement et la compétence dont il a fait preuve en préparant ces réunions et en répondant aux requêtes des États membres, ainsi qu'aux interprètes, au personnel technique, au personnel des services de conférence et aux plantons qui nous ont permis de communiquer et de nous comprendre.

Mesdames et Messieurs,

À l'heure où nous arrivons à la fin de la session, je me dois de souligner combien nous avons avancé dans nos différents débats. Depuis trois ans, les sessions du Conseil ont évolué et sont devenues une plate-forme efficace permettant un dialogue interactif, entre gouverneurs, pour l'échange d'idées et d'expériences dans le domaine de l'éradication de la pauvreté rurale.

Notre conférence-débat était consacrée au commerce – à la façon dont il peut favoriser ou au contraire freiner le développement rural – aux besoins à satisfaire pour que les sociétés rurales pauvres en bénéficient véritablement et aux obstacles qui entravent actuellement le développement. Les tables rondes nous ont permis d'aborder une grande diversité de problèmes et de solutions, qu'il s'agisse du financement rural, des entreprises rurales et de la pénurie en eau ou encore des envois de fonds, de l'accès aux marchés et des approches sectorielles.

Surtout, toutes les interventions et tous les débats nous ont donné de nouveaux espoirs et nous ont rendu encore plus déterminés à agir. C'est le message qu'il nous faut rapporter à nos gouvernements et à nos concitoyens.

Sur cette note, je déclare close la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

ANNEXE I

a

IFAD

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Governing Council – Twenty-Seventh Session

Rome, 18–19 February 2004

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE TWENTY-SEVENTH SESSION
OF THE GOVERNING COUNCIL**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA VINGT-SEPTIÈME SESSION
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 27º PERÍODO DE SESIONES
DEL CONSEJO DE GOBERNADORES**

:
Chairperson: Guido Mantega (Brazil)
Président: ()
Presidente:

:
Vice-Chairpersons: Nobuko Matsubara (Japan)
()
Vice-Présidents: Nuri Ibrahim Hasan (Libyan Arab Jamahiriya)
()
Vicepresidentes:

MEMBER STATES

ÉTATS MEMBRES

ESTADOS MIEMBROS

AFGHANISTAN

Governor (acting)	Abdul Razak AYZAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Transitional Islamic State of Afghanistan to IFAD Rome
----------------------	---

ALBANIA

Governor	Agron DUKA Minister for Agriculture and Food Tirana
----------	---

Alternate Governor	Pellumb XHUFİ Ambassador of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
--------------------	--

Adviser	Adriana BERBERI Deputy Minister for Finance Tirana
---------	--

Adviser	Vera CARA Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
---------	---

Adviser	Kujtim KADZADEJ Chef de Cabinet Ministry of Agriculture and Food Tirana
---------	--

Adviser	Arben JORGJI Executive Director Mountain Areas Finance Fund Tirana
---------	---

ANNEXE I

ALGERIA

Gouverneur (provisoire)	Rachid BENAÏSSA Ministre délégué chargé du développement rural Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger
Gouverneur suppléant	Mokhtar REGUIEG Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome
Conseiller	Larbi BOUMAZA Directeur d'études Direction générale du budget Ministère des finances Alger
Conseiller	Idir BAIS Directeur de la programmation, des investissements et des études économiques Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger
Conseiller	Faiza YAKER Chef de Bureau Chargée de la promotion, de l'investissement étranger et du suivi du financement extérieur Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger
Conseiller	Mohamed Amin MESLEM Chef de Bureau de la coopération avec les institutions financières multilatérales Ministère des affaires étrangères Alger
Conseiller	Laid AOUADI Directeur des Services agricoles de la Wilaya de M'sila Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger

ANNEXE I

ALGERIA (cont'd)

Conseiller Nasr-Eddine RIMOUCHE
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Habiba DJERIR
Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire
auprès du FIDA
Rome

ANGOLA

Gouverneur Gilberto Buta LUTUCUTA
Ministre de l'agriculture et
du développement rural
Luanda

Gouverneur suppléant
(provisoire) Afonso Pedro CANGA
Directeur général
Institut du développement agraire
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Luanda

Conseiller Pedro Agostinho KANGA
Directeur du Cabinet
Coopération internationale
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Luanda

Conseiller Sergio NIETO
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Représentant permanent suppléant de la
République d'Angola auprès du FIDA
Rome

Conseiller Tobias LOPES
Directeur adjoint
Cabinet du Ministre de l'agriculture
et du développement rural
Luanda

ANNEXE I

ANGOLA(cont'd)

Conseiller	Kiala Kia MATEVA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Samuel CHISSINGUI Conseiller d'entreprise Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda

ARGENTINA

Gobernador Suplente	Hilda GABARDINI Ministra Representante Permanente Adjunta de la República Argentina ante el FIDA Roma
Asesor	Ariel FERNÁNDEZ Secretario Representante Permanente Alterno de la República Argentina ante el FIDA Roma

ARMENIA

Governor	David LOKIAN Minister for Agriculture Yerevan
Alternate Governor	Zohrab V. MALEK Ambassador Permanent Representative of the Republic of Armenia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ANNEXE I

ARMENIA (cont'd)

Adviser	Gagik EGANYAN Head of Department of Government Yerevan
Adviser	Hovik ABRAHAMYAN Minister for Territorial Administration and Production Infrastructures Yerevan
Adviser	Gagik MATEVOSYAN Director Agricultural Services Project Ministry of Agriculture Yerevan
Adviser	Ashot KIRAKOSYAN Director Social Contributions Fund Armenian Social Investment Fund Yerevan

AUSTRIA

Alternate Governor	Herbert JÄGER Minister Embassy of the Republic of Austria Rome
--------------------	--

AZERBAIJAN

Governor	Elmar MAMMADYAROV Ambassador of the Republic of Azerbaijan to Italy Roma
Adviser	Arif ABBASOV Third Secretary Embassy of the Republic of Azerbaijan Roma
Adviser	Vugar MEHDIYEV Programme Director Rural Development Programme for Mountainous and Highland Areas Baku

ANNEXE I

BANGLADESH

Governor (acting)	Anwarul Bar CHOWDHURY Ambassador Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to IFAD Rome
Adviser	Nasrin AKHTER Counsellor (Economic Affairs) Alternate Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to IFAD Rome
Adviser	Nahida SOBHAN First Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to IFAD Rome

BELGIUM

Gouverneur	Christian MONNOYER Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant	Bernard DE SCHREVEL Premier Secrétaire Coopération internationale Représentant permanent suppléant du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome

BENIN

Gouverneur (provisoire)	Lazare SEHOUETO Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Cotonou
Conseiller	Abdoulaye Soulé MANIGUI Directeur de l'agriculture Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Cotonou

ANNEXE I

BHUTAN

Governor	Sangay NGEDUP Minister for Agriculture Thimphu
Adviser	Chimi P. WANGDI Deputy Secretary Ministry of Agriculture Thimphu
Adviser	Deki PEMA Planning Officer Policy and Planning Division Ministry of Agriculture Thimphu
Adviser	Chitem TENZIN First Secretary Permanent Mission of the Kingdom of Bhutan to the United Nations Geneva

BOLIVIA

Gobernador (interino)	Raquel LIEBERS BALDIVIESO Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de Bolivia ante el FIDA Roma
--------------------------	--

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Alternate Governor	Branko KESIC Counsellor Alternate Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
--------------------	---

BRAZIL

Governor	Guido MANTEGA Minister of State for Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
----------	---

ANNEXE I

BRAZIL (cont'd)

Alternate Governor	Demian FIOCCA Secretary for International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
Adviser	Flávio MIRAGAIA PERRI Ambassador of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Maria Theresa LAZARO Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Ricardo de MORAES MONTEIRO Head of Social Communication Department Ministry of Planning, Budget and Mangement Brasilia, D.F.
Adviser	Eugénio Conolly PEIXOTO Secretary of Agrariam Refrom Ministry of Agriarian Development Brasilia, D.F.
Adviser	Espedito Rufino DE ARAÚJO Director Project Management Unit Ministry of Agriculture, Livestock and Supply Brasilia, D.F.

BURKINA FASO

Gouverneur (provisoire)	Youssouf OUEDRAOGO Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale Ouagadougou
Gouverneur suppléant (provisoire)	Salif DIALLO Ministre d'État, Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutique Ouagadougou

ANNEXE I

BURKINA FASO (cont'd)

Conseiller	Jean-Baptiste Marie Pascal COMPAORÉ Ministre des finances et du budget Ouagadougou
Conseiller	Mamadou SISSOKO Ambassadeur du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
Conseiller	Léon YOUGBARE Directeur du Protocol d'État Présidence du Burkina Faso Ouagadougou
Conseiller	Issaka DRAGO Conseiller Présidence du Burkina Faso Ouagadougou
Conseiller	Saïdou OUEDRAOGO Directeur de la Communication et des Relations publiques Présidence du Burkina Faso Ouagadougou
Conseiller	Jean Paul SAWADOGO Coordonnateur PNGT2 Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutique Ouagadougou
Conseiller	Pascaline TAMINI Directrice générale de la SONAGESS Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutique Ouagadougou
Conseiller	Boubakar CISSÉ Conseiller économique Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès du FIDA Rome

BURUNDI

Gouverneur	Pierre NDIKUMAGENGE Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
------------	--

ANNEXE I

CAMEROON

Gouverneur	Abdoulaye ABOUBAKRY Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture Yaoundé
Gouverneur suppléant	Michael TABONG KIMA Ambassadeur de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
Conseiller	Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
Conseiller	Thomas Ngué BISSA Coordonnateur du Projet PNDRT Ministère de l'agriculture Yaoundé

CANADA

Alternate Governor	Roger EHRHARDT Director-General International Financial Institutions Division Multilateral Programmes Branch Canadian International Development Agency (CIDA) Gatineau, Québec
Adviser	Charles PARKER Counsellor (Development) Alternate Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

CAPE VERDE

Gouverneur	Jorge Maria CUSTÓDIO DOS SANTOS Ambassadeur de la République du Cap-Vert auprès des Organisations des Nations Unies Rome
------------	--

ANNEXE I

CAPE VERDE (cont'd)

Gouverneur suppléant	Arnaldo DELGADO Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cap-Vert auprès des Organisations des Nations Unies Rome
----------------------	--

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur	Daniel Emery DÉDÉ Ministre de la modernisation et du développement de l'agriculture Bangui
------------	--

CHAD

Gouverneur (provisoire)	Hamadou BOUBAKARI Secrétaire général Ministère de l'agriculture N'Djaména
----------------------------	--

CHILE

Gobernador	José Mario GOÑI CARRASCO Embajador de la República de Chile ante el Gobierno Italiano Roma
------------	---

Gobernador Suplente (interino)	Gustavo AYARES Consejero Embajada de la República de Chile Roma
-----------------------------------	---

Asesor	Pedro GONZÁLEZ Primer Secretario Embajada de la República de Chile Roma
--------	---

CHINA

Governor	LI Yong Vice-Minister for Finance Beijing
----------	---

ANNEXE I

CHINA (cont'd)

Alternate Governor	ZHAO Xiaoyu Director-General International Department Ministry of Finance Beijing
Adviser	MA Shiqing Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	LI Zhengdong Deputy Director-General Department of International Cooperation Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	LU Xiaoping Counsellor Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	WANG Bing Director Ministry of Finance Beijing
Adviser	DING Guoguang Director Agriculture Department Ministry of Finance Beijing
Adviser	YE Anping First Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	CHENG Zhijun Secretary Ministry of Finance Beijing

ANNEXE I

CHINA (cont'd)

Adviser WANG Weiqin
Deputy Director
Department of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing

Adviser LI Qian
Project Officer
Ministry of Finance
Beijing

COLOMBIA

Gobernador Fabio VALENCIA COSSIO
Embajador de la República de
Colombia ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente Darío Alberto BONILLA GIRALDO
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Asesor Paula TOLOSA ACEVEDO
Primera Secretaria
Representante Permanente Alterna
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Asesor Juan Carlos SÁNCHEZ FRANCO
Primer Secretario
Embajada de la República
de Colombia
Roma

CONGO

Gouverneur Jeanne DAMBENZET
Ministre de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et de la promotion
de la femme
Brazzaville

ANNEXE I

CONGO (cont'd)

Conseiller Guy Daniël MOUMALÉ
Conseiller
Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la
pêche et de la promotion de la femme
Brazzaville

Conseiller Rufin Gabriel AMBERO
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de la
République du Congo auprès du FIDA
Rome

Conseiller Emile ESSEMA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint de la
République du Congo auprès du FIDA
Rome

COSTA RICA

Gobernador Victoria GUARDIA ALVARADO DE HERNÁNDEZ
Embajadora de la República de
Costa Rica ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente Yolanda GAGO PÉREZ
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República de Costa Rica
ante el FIDA
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur
(provisoire) Richard Gbaka ZADY
Ambassadeur de la République
de Côte d'Ivoire auprès des
Organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Conseiller Aboubakar BAKAYOKO
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République de Côte d'Ivoire
auprès des Organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANNEXE I

CÔTE D'IVOIRE (cont'd)

Conseiller Lida Lambert BALLOU
Conseiller
Représentant permanent adjoint de la
République de Côte d'Ivoire auprès des
Organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CROATIA

Alternate Governor Vlado MATIJASIC
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Croatia to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Adviser Zlata PENIC-IVANKO
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Croatia to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

CUBA

Gobernador Suplente Alfredo Néstor PUIG PINO
Embajador de la República de Cuba
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CYPRUS

Alternate Governor Gabriel ODYSSEOS
(acting) Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

D.P.R. KOREA

Governor KIM Yong Suk
Vice-Minister for Agriculture
Pyongyang

D.P.R. KOREA (cont'd)

Alternate Governor (acting)	CHOE Taek San Ambassador of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	YUN Su Chang Minister Deputy Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	JONG Sun Won Secretary-General National Committee of the Democratic People's Republic of Korea for FAO Ministry of Foreign Affairs Pyongyang
Adviser	RI Yong Ho Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome

D.R. CONGO

Gouverneur (provisoire)	Innocent MOKOSA MANDENDE Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République démocratique du Congo auprès des Organisations des Nations Unies Rome
----------------------------	--

DENMARK

Governor	Ole E. MOESBY Ambassador Under-Secretary for Multilateral Affairs Ministry of Foreign Affairs Copenhagen
----------	---

ANNEXE I

DENMARK (cont'd)

Adviser Kristian HOJERSHOLT
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark
to IFAD
Rome

Adviser Finn Norman CHRISTENSEN
Chief Adviser
Ministry of Foreign Affairs
Copenhagen

Adviser Kristina RASMUSSEN
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

DJIBOUTI

Gouverneur
(provisoire) Awes A. AWES
Officier du Protocole
Consulat de la République
de Djibouti
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador Suplente Dolores Margarita CEDEÑO PÉREZ
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna de la
República Dominicana ante el FIDA
Roma

ECUADOR

Gobernador Suplente Sandro CELI
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno de la
República del Ecuador ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor Segundo CHALUIS
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno de la
República del Ecuador ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

ANNEXE I

EGYPT

Alternate Governor (acting)	Mariam MOUSA Minister Plenipotentiary for Agricultural Affairs Deputy Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Wael Abou Bakr EL-NAGGAR First Secretary Alternate Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

EL SALVADOR

Gobernador Suplente	Joaquín RODEZNO MUNGUÍA Embajador de la República de El Salvador ante el FIDA Roma
Asesor	Jorge Alberto OVIEDO MACHUCA Director de la Oficina de Planificación del Ministro de Agricultura y Ganadería San Salvador
Asesor	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministra Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de El Salvador ante el FIDA Roma

ERITREA

Governor	Petros TSEGGAI First Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the State of Eritrea Rome
Adviser	Yohannes TENSUE First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Eritrea to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

ANNEXE I

ETHIOPIA

Alternate Governor Mengistu HULLUKA DEYAS
Ambassador of the Federal
Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

FINLAND

Alternate Governor Pasi HELLMAN
Director
Department of Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser Heidi PIHLATIE
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Kaisa KARTTUNEN
Counsellor (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Kari JANTUNEN
Counsellor
Unit for Development
Financing Institutions
Department of Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

FRANCE

Gouverneur Stéphane PALLEZ
Chef du Service des affaires
européennes et internationales
Direction du Trésor
Ministère de l'économie,
des finances et de l'industrie
Paris

ANNEXE I

FRANCE (cont'd)

Gouverneur suppléant (provisoire)	Alain GUILLOUËT Ministre Conseiller Chef de la Mission économique Ambassade de France en Suisse Berne
Conseiller	Charles MILLON Ambassadeur de la République française auprès de l'OAA Rome
Conseiller	Jérôme BACONIN Attaché principal d'Administration centrale Bureau de l'aide au développement Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Conseiller	Nicolas PERRIN Chargé de Mission à la Direction des politiques économiques et internationales Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales Paris
Conseiller	Marie-Paule FONTAINE Deuxième Secrétaire Représentant Permanent adjoint de la République française auprès de l'OAA Rome

GABON

Gouverneur (provisoire)	Jean Norbert DIRAMBA Ministre délégué auprès du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural chargé des droits de l'homme et des missions Libreville
Conseiller	Ivone Alves DIAS DA GRAÇA Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République gabonaise auprès du FIDA Rome

ANNEXE I

GABON (cont'd)

Conseiller	Louis Stanislas CHARICAUTH Conseiller Représentant permanent suppléant de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
------------	--

GAMBIA, THE

Governor	Susana WAFFA OGOO Secretary of State for Fisheries, Natural Resources and Environment Banjul
----------	--

Alternate Governor	Yusupha ALIEU KAH Ambassador of the Republic of The Gambia to IFAD Brussels
--------------------	--

Adviser	Ousman JAMMEH Permanent Secretary Department of State of Agriculture Banjul
---------	---

GEORGIA

Governor (acting)	Zurab SOSELIA First Deputy Minister for Finance Tbilisi
----------------------	--

Adviser	Noe KHOZREVANIDZE Director Rural Development Programme for Mountainous and Highland Areas Ministry of Food and Agriculture Tbilisi
---------	---

GERMANY

Governor	Michael HOFMANN Director-General Federal Ministry of Economic Cooperation and Development Bonn
----------	--

ANNEXE I

GERMANY (cont'd)

Adviser Bernd BLANK
Division Chief
Regional Development Banks
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Bonn

Adviser Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to IFAD
Rome

GHANA

Governor
(acting) Kofi DSANE-SELBY
Ambassador of the Republic
of Ghana to IFAD
Rome

Adviser Kwaku NICOL
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Ghana to IFAD
Rome

GREECE

Alternate Governor Emmanuel MANOUSSAKIS
Minister Plenipotentiary (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative of the
Hellenic Republic to IFAD
Rome

Adviser E. Sarantis ANDRICOPOULOS
Counsellor (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Hellenic Republic to IFAD
Rome

Adviser Dimitri DADIOTIS
Consultant
Directorate of Organizations dealing with
International Economic and
Monetary Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Athens

ANNEXE I

GUATEMALA

Gouverneur (interino)	Billy Robin ESTRADA Viceministro de Agricultura, Ganadería y Alimentación Ciudad de Guatemala
Gouverneur Suplente (interino)	Acisclo VALLADARES MOLINA Ambassadeur de la République de Guatemala auprès du FIDA Rome
Asesor	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Première Secrétaire Représentante Permanente Alternative de la République de Guatemala auprès du FIDA Rome

GUINEA

Gouverneur (provisoire)	Mohamed NOBA Vice-Président Chambre nationale d'agriculture Conakry
Gouverneur suppléant (provisoire)	Naby Moussa TOURÉ Conseiller spécial du Vice-Président Chambre nationale d'agriculture Conakry
Conseiller	Mohamed CAMARA Conseiller politique Ambassade de la République de Guinée Rome

HAÏTI

Gouverneur	Sébastien HILAIRE Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
Gouverneur suppléant	Roger PÉRODIN Ambassadeur Représentant permanent de la République d'Haïti auprès des Organisations des Nations Unies Rome

ANNEXE I

HAITI (cont'd)

Conseiller	Patrick SAINT-HILAIRE Premier Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès des Organisations des Nations Unies Rome
------------	--

HONDURAS

Gobernador (interino)	Oscar Antonio OYUELA CASTELLÓN Embajador de la República de Honduras ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
--------------------------	--

ICELAND

Governor	Jón Erlingur JÓNASSON Counsellor Political Department Multilateral Development Co-operation Ministry of Foreign Affairs Reykjavik
----------	--

INDIA

Alternate Governor	Sudhir Gunvantrai MANKAD Additional Secretary (Fund Banking) Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
Adviser	Govindan NAIR Minister (Agriculture) Alternate Permanent Representative of the Republic of India to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

INDONESIA

Alternate Governor	Freddy NUMBERI Ambassador Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
--------------------	--

ANNEXE I

INDONESIA (cont'd)

Adviser	Natigor SIAGIAN Assistant Minister for Agriculture in charge of International Cooperation Jakarta
Adviser	Syarifuddin EDO Senior Official Department of Foreign Affairs Jakarta
Adviser	Wahib ABDULJAWAD Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Sunggul SINAGA Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Bambang SANTOSO MARSOEM Deputy Director Bureau of International Cooperation Department of Finance Jakarta
Adviser	Yusral TAHIR Senior Official Bureau of International Cooperation Department of Agriculture Jakarta

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF

Governor (acting)	Mohammad Saeed NOURI-NAEENI Ambassador of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------------------	---

IRELAND

Governor	John Francis COGAN Ambassador of Ireland to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------	--

ANNEXE I

IRELAND (cont'd)

Alternate Governor Anthony DEVLIN
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of
Ireland to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Adviser Earnan O'CLEIRIGH
Senior Development Specialist
Development Cooperation Division
Department of Foreign Affairs
Dublin

Adviser Vincent O'NEIL
Principal Development Specialist
Development Cooperation Division
Department of Foreign Affairs
Dublin

ITALY

Gouverneur Gianluigi MAGRI
Sous-Secrétaire d'État
Ministère de l'économie et des finances
Rome

Gouverneur suppléant
(provisoire) Giandomenico MAGLIANO
Ministre plénipotentiaire
Directeur général
Direction générale de la coopération
économique et financière multilatérale
Ministère des affaires étrangères
Rome

Conseiller Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère de l'économie et des finances
Département du Trésor
Rome

Conseiller Gaetano MARTINEZ TAGLIAVIA
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Représentant permanent adjoint
de la République italienne
auprès du FIDA
Rome

ANNEXE I

ITALY (cont'd)

Conseiller Paolo DUCCI
Responsable de la coordination
FAO/IFAD/PAM
Direction générale de la coopération
économique et financière multilatérale
Ministère des affaires étrangères
Rome

Conseiller Pablo FACCHINEI
Conseiller
Service chargé des Banques
de développement multilatéral
Ministère de l'économie et des finances
Département du Trésor
Rome

Conseiller Gaetano D'ONOFRIO
Conseiller
Service chargé des Banques
de développement multilatéral
Ministère de l'économie et des finances
Département du Trésor
Rome

Conseiller Rita CARAMIS
Consultant
Coordination FAO/IFAD/PAM
Direction générale pour la coopération
économique et financière multilatérale
Ministère des affaires étrangères
Rome

JAPAN

Governor Nobuko MATSUBARA
Ambassador of Japan to Italy
Rome

Alternate Governor
(acting) Masaharu SATO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Wakana KANIKAWA
Officer
Multilateral Cooperation Division
Economic Cooperation Bureau
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo

ANNEXE I

JORDAN

Governor (acting)	Muwaffaq AJLOUNI Minister Chargé d'affaires, a.i. Alternate Permanent Representative of the Hashemite Kingdom of Jordan to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------------------	---

KENYA

Governor (acting)	George KHANIRI Assistant Minister for Agriculture Ministry of Agriculture and Livestock Development Nairobi
Alternate Governor (acting)	Bruce Misoga MADETE Ambassador of the Republic of Kenya to IFAD Rome
Adviser	Andrew M. MUGAMBI Deputy Director for Agriculture Ministry of Agriculture and Livestock Development Nairobi
Adviser	Abdishakur HUSSEIN Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to IFAD Rome
Adviser	Joseph K. MBURU Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to IFAD Rome

KUWAIT

Governor (acting)	Hesham I. AL-WAQAYAN Deputy Director-General Operations and Disbursement Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City
----------------------	---

ANNEXE I

KUWAIT (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Lamya AHMED AL-SAQQAF Permanent Representative of the State of Kuwait to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
--------------------------------	---

LEBANON

Gouverneur (provisoire)	Fadi HAJJ ALI Premier Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République libanaise auprès des Organisations des Nations Unies Rome
----------------------------	---

Conseiller	Sami NMEIR Premier Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République libanaise auprès des Organisations des Nations Unies Rome
------------	--

LESOTHO

Governor	Daniel Rakoro PHORORO Minister for Agriculture and Food Security Maseru
----------	---

Alternate Governor (acting)	Tieiso Maxwell KHALEMA Deputy Principal Secretary Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
--------------------------------	---

Adviser	Mathoriso MOLUMELI Chief Economic Planner Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
---------	---

Adviser	Kabelo Gilbert MAFURA Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome
---------	--

ANNEXE I

LESOTHO (cont'd)

Adviser	Mamosala SHALE First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome
---------	---

LIBERIA

Governor (acting)	Lily Degou BEHNA Ambassador of the Republic of Liberia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------------------	---

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Governor (acting)	Nuri Ibrahim HASAN Ambassador of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome
----------------------	---

Alternate Governor (acting)	Seraj Addin S.A. ESSA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome
--------------------------------	--

LUXEMBOURG

Gouverneur (provisoire)	Georges HEINEN Directeur Financement du développement multilatéral Ministère des finances Luxembourg-Ville
----------------------------	---

Gouverneur suppléant (provisoire)	Jean Henri FALTZ Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg auprès du FIDA Rome
--------------------------------------	--

ANNEXE I

MADAGASCAR

Gouverneur suppléant Auguste Richard PARAINA
Ambassadeur de la République de Madagascar
auprès des Organisations des Nations Unies
Rome

Conseiller Monsieur MONJA
Conseiller
Représentant permanent adjoint de la République
de Madagascar auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

MALAWI

Alternate Governor Charles J. MATABWA
Secretary for Agriculture,
Irrigation and Food Security
Ministry of Agriculture, Irrigation
and Food Security
Lilongwe

Adviser Sandram C. MAWELU
Director of Irrigation
Ministry of Agriculture, Irrigation
and Food Security
Lilongwe

MALAYSIA

Alternate Governor Lily ZACHARIAH
Ambassador of Malaysia to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser Hendy ASSAN
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

MALDIVES

Governor Abdulla KAMALUDEEN
Minister for Fisheries, Agriculture
and Marine Resources
Malé

ANNEXE I

MALDIVES (cont'd)

Adviser
Mohamed ZUHAIR
Assistant Director-General
Ministry of Fisheries, Agriculture
and Marine Resources
Malé

MALI

Gouverneur
Seydou TRAORÉ
Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Bamako

Gouverneur suppléant
Ibrahim Bocar DAGA
Ambassadeur de la République
du Mali auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Togora Fadimata ABDOULAYE
Conseiller du Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Bamako

Conseiller
Foune SYLLA
Premier Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Mali auprès
du FIDA
Rome

Conseiller
Modibo Mahamane TOURÉ
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Mali auprès
du FIDA
Rome

MALTA

Governor
Abraham BORG
Ambassador of the Republic
of Malta to IFAD
Rome

Alternate Governor
Pierre HILI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Malta to IFAD
Rome

ANNEXE I

MAURITANIA

Gouverneur suppléant	Hamoud OULD ELY Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie auprès du FIDA Rome
Conseiller	Limam Ahmed Ould MOHAMEDOU Chef du Service de la coopération économique Ministère des affaires économiques et du développement Nouakchott

MAURITIUS

Alternate Governor	Moheenee NATHOO Permanent Assistant Secretary Ministry of Agriculture, Food Technology and Natural Resources Port Louis
Adviser	Denis CANGY Consul of the Republic of Mauritius Rome

MEXICO

Gobernador (interino)	Manuel Reed SEGOVIA Director Ejecutivo Comisión Nacional Forestal Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación México, D.F.
Gobernador Suplente (interino)	Rafael TOVAR Y DE TERESA Embajador de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Asesor	Víctor Hugo MORALES MELÉNDEZ Consejero Representante Permanente Adjunto de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

ANNEXE I

MEXICO (cont'd)

Asesor	Luz Estela SANTOS MALDONADO Consejero Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Asesor	Miguel Ángel CERVANTES SÁNCHEZ Director de Proyectos para Cambio Climático Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales México, D.F.

MOROCCO

Gouverneur	Hassan BENEBDERAZIK Secrétaire général Ministère de l'agriculture et du développement rural Rabat
Gouverneur suppléant	Ali LAMRANI Chef de la Division financière Ministre des finances et de la privatisation Rabat
Conseiller	Tajeddine BADDOU Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ahmed FAOUZI Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome

MOZAMBIQUE

Governor (acting)	Manuel CHANG Deputy Minister for Planning and Finance Maputo
----------------------	---

ANNEXE I

MOZAMBIQUE (cont'd)

Alternate Governor (acting)	João CARRILHO Deputy Minister for Agriculture and Rural Development Maputo
Adviser	Francisco Elias Paulo CIGARRO Ambassador of the Republic of Mozambique to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	António PINTO DE ABREU Executive Director Banco de Mozambique Maputo
Adviser	Carla Elisa MUCAVI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Mozambique to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Fatima GIMO Technical Officer Ministry of Planning and Finance Maputo

MYANMAR

Alternate Governor (acting)	Khin MAUNG AYE Ambassador of the Union of Myanmar to IFAD Rome
Adviser	Aung MYINT Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Union of Myanmar to IFAD Rome

NAMIBIA

Governor	Paul SMIT Deputy Minister for Agriculture, Water and Rural Development Windhoek
----------	--

ANNEXE I

NAMIBIA (cont'd)

Alternate Governor Desmond R. TSHIKESHO
IFAD Project Coordinator and
Director of Extension and
Engineering Services
Ministry of Agriculture, Water
and Rural Development
Windhoek

Adviser Percy Wachata MISIKA
Minister Counsellor (Agriculture)
Permanent Representative of the
Republic of Namibia to IFAD
Paris

NETHERLANDS

Alternate Governor Ewald WERMUTH
Ambassador of the Kingdom of The Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Adviser Jeroen T.M.G. STEEGHS
Counsellor
Deputy Permanent Representative of the Kingdom
of The Netherlands to the United Nations
Organizations for Food and Agriculture
Rome

Adviser Anushka SWALEF
Second Secretary
Alternate Permanent Representative of the Kingdom
of The Netherlands to the United Nations
Organizations for Food and Agriculture
Rome

NICARAGUA

Gobernador José CUADRA CHAMORRO
Embajador de la República de
Nicaragua ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente Amelia Silvia CABRERA
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República de Nicaragua
ante el FIDA
Roma

ANNEXE I

NIGER

Gouverneur (provisoire)	Ausseil Mireille FATOUMA Ambassadeur de la République du Niger auprès du FIDA Rome
Conseiller	Abdoulmoumine HADJO YAYE Conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Niger auprès du FIDA Rome
Conseiller	Adam MAÏGA ZAKARIAOU Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Niger auprès du FIDA Rome

NIGERIA

Governor (acting)	Malam Adamu BELLO Federal Minister for Agriculture and Rural Development Abuja
Alternate Governor (acting)	Gabriel LOMBIN Minister Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Alhaji Baba FADA Director for Agriculture Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	E. O. OKEKE Director Department of Rural Development Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja

ANNEXE I

NIGERIA (cont'd)

Adviser Salisu INGAWA
Director
Project Monitoring Unit
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Adviser Alhaji Aliyu ISMAILA
Special Assistant to the
Federal Minister for Agriculture
and Rural Development
Abuja

Adviser Clement Layiwola LASEINDE
Minister (Economic Desk)
Embassy of the Federal
Republic of Nigeria
Rome

Adviser Nura ABUBAKAR
IFAD Project Coordinator
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

NORWAY

Governor Nils HAUGTSVEIT
Director-General
Development Department
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Adviser Harald TOLLAN
Adviser
Multilateral Bank and Finance Section
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Adviser Margaret SLETTEVOLD
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Adviser Bjørn IMMONEN
Attaché
Royal Norwegian Embassy
Rome

ANNEXE I

OMAN

Governor
Khalfan Bin Saleh Mohammed AL NAEBI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Alternate Governor
(acting)
Habib A. HASNI
Director
International Relations Department
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Adviser
Rasmi MAHMOUD
Technical Adviser
Embassy of the Sultanate of Oman
Rome

PAKISTAN

Governor
Sardar Yar Mohammad RIND
Federal Minister for Food,
Agriculture and Livestock
Islamabad

Alternate Governor
(acting)
Mirza Qamar BEG
Ambassador of the Islamic Republic
of Pakistan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Muhammad S. KHAN
Joint Secretary (Plan/IC)
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Livestock
Islamabad

PANAMA

Gobernador
Pedro Adán GORDÓN
Embajador de la República
de Panamá ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente
Horacio J. MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto de la
República de Panamá ante el FIDA
Roma

ANNEXE I

PARAGUAY

Gobernador Suplente
(interino) Ana María BAIARDI QUESNEL
Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República del Paraguay
ante el FIDA
Roma

Asesor Carlos Ramón VERA AGUILERA
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Paraguay
ante el FIDA
Roma

PERU

Gobernador José Pablo MORÁN VAL
Embajador de la República del Perú
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente Oswaldo DEL ÁGUILA RAMÍREZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Perú ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

PORTUGAL

Governor Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO
National Institute for
Agricultural Support
Ministry of Agriculture, Rural
Development and Fisheries
Lisbon

Adviser João Miguel FREITAS
Agriculture Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Portuguese Republic to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

ANNEXE I

QATAR

Governor (acting)	Ali Fahad AL-HAJRI Ambassador of the State of Qatar to IFAD Rome
Alternate Governor (acting)	Mohamed Bin Fahad AL-FIHANI Under-Secretary for Agricultural Affairs Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Ali Mohamed JABOR AL-KUBAISI Director Department for Agricultural Development Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Mohammed Bin Yousef AL-THANI Second Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor	Young-oh SONG Ambassador of the Republic of Korea to IFAD Rome
Alternate Governor	Chang-hyun KIM First Secretary Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	Jee-hwang KIM Deputy Director United Nations Division Ministry of Foreign Affairs and Trade Seoul

REPUBLIC OF KOREA (cont'd)

Adviser Jung-suk LEE
Assistant Director
Multilateral Cooperation Division
Ministry of Agriculture and Forestry
Seoul

Adviser Kyung-yul HAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Korea to IFAD
Rome

ROMANIA

Gouverneur
(provisoire) Cristian Valentin COLTEANU
Ambassadeur de la Roumanie
auprès du FIDA
Rome

Gouverneur suppléant
(provisoire) Gabriela DUMITRIU
Conseiller
Représentante permanente adjointe
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome

Conseiller Ioan PAVEL
Conseiller
Direction pour les Nations Unies
Ministère des affaires étrangères
Bucarest

RWANDA

Governor Patrick HABAMENSHI
Minister for Agriculture and
Animal Resources
Kigali

SAUDI ARABIA

Governor
(acting) Fahad BIN ABDULRAHMAN BALGHUNAIM
Minister for Agriculture
Riyadh

SAUDI ARABIA (cont'd)

Alternate Governor (acting) Ahmad Ben Suleiman Al-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Adviser Bandar AL-SHALHOOB
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SENEGAL

Gouverneur Habib SY
Ministre de l'agriculture
et de l'hydraulique
Dakar

Gouverneur suppléant Momar GUEYE
Ambassadeur de la République du
Sénégal auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Conseiller Moussa Bocar LY
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Conseiller Alassane WELE
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Sénégal
auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

SOUTH AFRICA

Governor Lenin MAGIGWANE SHOPE
Ambassador of the Republic of
South Africa to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

SOUTH AFRICA (cont'd)

Alternate Governor Margaret MOHAPI
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the Republic
of South Africa to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Adviser Catharina DU TOIT
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the Republic
of South Africa to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

SPAIN

Gobernador Jorge DOMEQ
Ministro Consejero
Embajada de España
Roma

Gobernador Suplente Luis CUESTA CIVÍS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

Asesor Ester BORRÁS
Jefa de Servicio de Organismos
Internacionales Técnicos
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

SRI LANKA

Governor E. Rodney M. PERERA
Ambassador of the Democratic
Socialist Republic of Sri Lanka
to IFAD
Rome

Alternate Governor M. SUMANADASA
Minister
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

ANNEXE I

SRI LANKA (cont'd)

- Adviser A. Bedgar PERERA
Director
Ministry of Agriculture and Livestock
Colombo
- Adviser Bogodage CHANDANA PERERA
Competent Authority
Ministry of Agriculture and Livestock
Colombo
- Adviser Herath Mudiyansele WIJERATNE
Minister (Commercial)
Alternate Permanent Representative of the
Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

SUDAN

- Governor
(acting) Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED
Director-General
International Cooperation and
Investment Administration
Ministry of Agriculture
and Forestry
Khartoum
- Alternate Governor
(acting) Mohamed Said MOHAMED ALI HARBI
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of The Sudan
to IFAD
Rome
- Adviser Amal Ahmed EL HASSAN EL KABEIR
Deputy Director
Resource Department
Ministry of Finance and
National Economy
Khartoum
- Adviser Saif Eldin Ibrahim MAHMOUD
Counsellor
Embassy of the Republic
of The Sudan
Rome

ANNEXE I

SWEDEN

Governor
(acting) Michael ODEVALL
Minister
Permanent Representative of the
Kingdom of Sweden to IFAD
Rome

Adviser Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

Adviser Nora O'DOWD NYMAN
Junior Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

SWITZERLAND

Gouverneur Serge CHAPPATTE
Directeur général adjoint
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

Conseiller Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent de la
Confédération suisse
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Franz HOSSLI
Responsable du programme
Section des Institutions
financières internationales
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

SYRIA

Governor Adel SAFAR
Minister for Agriculture
and Agrarian Reform
Damascus

ANNEXE I

SYRIA (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Hassan IBRAHIM Vice-Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Hamzeh DAWALIBI Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome

TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF

Governor (acting)	Wilfred NGIRWA Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Food Security Dar-es-Salaam
Alternate Governor	Costa Ricky MAHALU Ambassador of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome
Adviser	Perpetua M.S. HINGI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome

THAILAND

Governor (acting)	Korntip RATANAKOMUT Counsellor (Agricultural Affairs) Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------------------	--

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA**

Governor	Ivan ANGELOV Ambassador and Head of Mission of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
----------	--

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA (cont'd)**

Adviser Lidija CADIKOVSKA
Director of IFAD Project
Ministry of Agriculture, Forestry
and Water Economy
Skopje

Adviser Biljana PETROVSKA
Vice-Director of IFAD Project
Ministry of Agriculture, Forestry
and Water Economy
Skopje

Adviser Efimija PECINSKA
Manager of Agricultural Fund
Ministry of Finance
Skopje

TUNISIA

Gouverneur
(provisoire) Mohamed JEGHAM
Ambassadeur de la République
tunisienne auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Gouverneur suppléant
(provisoire) Kamel BEN REJEB
Directeur général de la coopération
financière multilatérale
Ministère du développement et
de la coopération internationale
Tunis

Conseiller Ahmad BOURIGA
Directeur
Ministère de l'agriculture,
de l'environnement et des
ressources hydrauliques
Tunis

Conseiller Sihem SELTENE
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République tunisienne
auprès des Organisations
Rome

ANNEXE I

TURKEY

Alternate Governor
(acting) Serap ÖZCOSKUN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to IFAD
Rome

Adviser Mehmet UYANIK
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to IFAD
Rome

UGANDA

Alternate Governor Wilburforce KISAMBA-MUGERWA
Minister for Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
Entebbe

Adviser Abdu Nasser KABUNGA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Uganda to the
United Nations Agencies
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Governor
(acting) Abdulla AL-MAAINAH
Minister Plenipotentiary
Chargé d'affaires, a.i.
Alternate Permanent Representative
of the United Arab Emirates
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Mirghani Hassan OBEID
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

ANNEXE I

UNITED KINGDOM

Alternate Governor Peter REID
First Secretary (Senior Rural
Livelihoods Adviser)
Alternate Permanent Representative of the
United Kingdom to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Elizabeth NASSKAU
Management and Programme
Support Officer
Permanent Representation of the
United Kingdom to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Governor
(acting) David BLOOMGARDEN
Deputy Director
Multilateral Development
Institutions Office
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Alternate Governor
(acting) Tony P. HALL
Permanent Representative
of United States of America to
the United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser David WINKELMANN
Special Assistant to the
Deputy Administrator
International Cooperation
and Development
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

Adviser Willem BRAKEL
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America to
the United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

ANNEXE I

UNITED STATES (cont'd)

Adviser Andrew BRUBAKER
IFAD Desk Officer
Multilateral Development
Institutions Office
Department of the Treasury
Washington, D.C.

URUGUAY

Gobernador Suplente Gabriel BELLÓN
Segundo Secretario
Representante Permanente Adjunto de la
República Oriental del Uruguay
ante el FIDA
Roma

VENEZUELA

Gobernador
(interino) Rudolf RÖMER
Vicepresidente de Inversiones y
Cooperación Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Asesor Carlos POZZO BRACHO
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor Freddy LEAL
Agregado (Agricultura)
Embajada de la República
Bolivariana de Venezuela
Roma

VIET NAM

Governor Le Vinh THU
Ambassador
Permanent Representative of the Socialist
Republic of Viet Nam to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

ANNEXE I

VIET NAM (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Yen Thi Hong NGUYEN Division Chief External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	Le Quynh DUONG Expert External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	Nguyen Chi THANH Counsellor Deputy Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

YEMEN

Governor	Hasan Omar SOWAID Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor	Abdulrahman Mohammed BAMATRAF Ambassador of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Mohamed Saleh Ahmed AL-HELALY Ambassador of the Republic of Yemen to Italy Rome
Adviser	Abdulmalik ALTHAWR Director-General Planning and Monitoring Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a

ANNEXE I

ZAMBIA

Governor (acting)	Davinson K. MENDAMENDA Director Ministry of Agriculture and Cooperatives Lusaka
----------------------	---

ZIMBABWE

Governor (acting)	Mary Margaret MUCHADA Ambassador of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome
----------------------	--

Alternate Governor (acting)	Verenica Takaendesa MUTIRO Chief Agricultural Economist Ministry of Lands, Agriculture and Rural Resettlement Harare
--------------------------------	--

Adviser	Rudo Grace MANYARARA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome
---------	--

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BELARUS	Vikenty DOMNICH First Secretary Embassy of the Republic of Belarus Rome
CZECH REPUBLIC	Pavel SKODA Counsellor Permanent Representative of the Czech Republic to FAO Rome
HUNGARY	Zoltán KÁLMÁN Agricultural Counsellor Permanent Representative of the Republic of Hungary to FAO Rome Mirtill MÁTYÁS Counsellor (Economic and Commercial Affairs) Embassy of the Republic of Hungary Rome
SLOVAKIA	Milan PAKSI Counsellor Permanent Representative of the Slovak Republic to FAO Rome

ANNEXE I

SLOVENIA

Bojana HOCEVAR
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Slovenia to FAO
Rome

UKRAINE

Rostyslav ZATSEPIN
Counsellor
Embassy of the Republic
of Ukraine
Rome

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Renato VOLANTE
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Giovanni TEDESCO
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

Jacques DIOUF
Director-General
Rome

David HARCHARIK
Deputy Director-General
Rome

Henri CARSALADE
Assistant Director-General
Technical Cooperation Department
Rome

Tesfai TECLE
Director
Investment Centre Division
Rome

Gilbert LANDART
Adviser and Focal Point for IFAD
Investment Centre Division
Rome

**United Nations Office for Project
Services**

Mohamed CHAALALA
Coordinator
Rome

Omer ZAFAR
Senior Portfolio Manager
Rome

United Nations Secretariat

Gherardo CASINI
Head
United Nations Department
of Economic and Social
Affairs (DESA)
Rome

**United Nations Secretariat
(cont'd)**

Andrea PERUGINI
Programme Officer
United Nations Department
of Economic and Social
Affairs (DESA)
Rome

World Food Programme

Jean-Jacques GRAISSE
Senior Deputy Executive Director
Operations Department
Rome

Thomas YANGA
Secretary to the Executive Board
and Chief of the
Executive Board Secretariat
Rome

Francesco STRIPPOLI
Director
External Relations Division
Rome

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

**Arab Authority for Agricultural
Investment and Development**

Abdul Kareem Mohammad AL-AMRI
President
Khartoum

Mohamed Habib KAABACHI
Assistant to the President for Financial
and Administrative Affairs
Khartoum

**Arab Bank for Economic Development
in Africa**

Wahid HAJRI
Assistant Director-General
of Operations
Khartoum

Abdulmagid H. BURAWI
Project Officer
Operations Department
Khartoum

**Arab Center for the Studies of Arid
Zones and Dry Lands**

Abdallah DROUBI
Director
Water Resources Division
Damascus

Nasr Eldin OUBEID
Director
Finance and Administration Division
Damascus

**Consultative Group on International
Agricultural Research**

Lyndsey A. WITHERS
Assistant Director-General
International Plant Genetic
Resources Institute (IPGRI)
Maccarese

ANNEXE I

European Community	Juan Jorge DE LA CABALLERÍA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Commission of the European Community to the United Nations Agencies Rome
	Maryse COUTSOURADIS Attachée Alternate Permanent Representative of the Commission of the European Community to the United Nations Agencies Rome
Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture	José María FRESNEDA Coordinator European Permanent Office Madrid
International Center for Agricultural Research in the Dry Areas	Adel S. AL-BELTAGY Director-General Aleppo
International Livestock Research Institute	Getachew ENGIDA Director Finance, Human Resources and Administration Nairobi
League of Arab States	Fathi ABU ABED Counsellor Mission in Rome Rome
OPEC Fund for International Development	Suleiman J. AL-HERBISH Director-General Vienna

ANNEXE I

**OPEC Fund for International
Development (cont'd)**

Said AISSI
Assistant Director-General
Operations Mangement
Department
Vienna

Organization of the Islamic Conference

Ba BABACAR
Ambassador
Permanent Observer of
the Permanent Mission of
the Organization of the Islamic
Conference to the United Nations
Geneva

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

**Afro-Asian Rural Development
Organization**

Abdalla YAHIA ADAM
Secretary-General
New Delhi

Human Appeal International

Imad Izzat ZAHIDAH
General Secretary Consultant
Ajman

**International Development Research
Centre**

Maureen O'NEIL
President
Ottawa

Alain BERRANGER
Director
Partnerships and Business
Development Division
Ottawa

Eglal RACHED
Regional Director
Middle East and
North Africa Office
Cairo

Susan JOEKES
Senior Programme Specialist and
Team Leader
Trade, Employment and Competitiveness
Programme
Paris

**International Juridical Organization for
Environment and Development**

Mary Ellen BAUGH SIKABONYI
Vice-President
Rome

ANNEXE I

Society for International Development

Evelyn PIMENTEL
Director for Latin America
Rome

Kelly SIOBHAN
Programme Officer
Rome

**The Foundation for International
Community Assistance**

Scott GRAHAM
Relationship Manager
Multilateral Development
Organization
Washington, D.C.

ANNEXE II

A

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-septième session
Rome, 18-19 février 2004

ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME DES ACTIVITÉS

1. Conformément à la formule récemment mise en place, les travaux de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs comprendront une conférence-débat qui, comme indiqué dans le programme des activités, aura lieu en séance plénière le premier jour de la session. Compte tenu de l'importance accrue des marchés et du commerce pour les ruraux pauvres et des possibilités et difficultés que présente potentiellement pour ceux-ci le nouvel environnement commercial, le Président du Fonds a proposé de centrer la conférence-débat sur le thème «commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres ».
2. Le lendemain, six tables rondes sur des sujets identifiés de concert avec les régions se tiendront simultanément. Chaque table ronde sera présidée par un ministre ou représentant de haut niveau de la région intéressée. Les différents groupes seront assistés par les directeurs de division, les chargés de programmes de pays et les économistes principaux du FIDA, qui présenteront les stratégies élaborées pour chaque région. Les délégations nationales sont invitées à assister aux tables rondes de leur choix et, pour stimuler l'interaction, pourront même, si elles le souhaitent, répartir leurs membres entre différents groupes de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection des membres du bureau du Conseil des gouverneurs
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
7. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2002
8. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004
9. Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs
10. Rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance
11. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
12. Rapport sur les enseignements tirés de l'expérience de la Coalition internationale pour l'accès à la terre
13. Rapport intérimaire relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
14. Questions diverses

Approbation de la diffusion des documents

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

MERCREDI 18 FÉVRIER 2004

Séance du matin

10 heures - 13 heures

10 heures - 13 heures

**Cérémonie d'ouverture
Début de l'examen des points de l'ordre du jour**

Séance de l'après-midi

15 h 00 - 18 h 30

15 h 00 – 17 h 30

Conférence-débat sur le thème du commerce et du développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres

Le débat donnera l'occasion d'échanger des vues sur le thème et comprendra une séance de questions-réponses. Le groupe de discussion sera composé d'experts de haut niveau ainsi que du Président du Fonds et du Président du Conseil des gouverneurs.

17 h 30 - 18 h 30

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

JEUDI 19 FÉVRIER 2004

Séance du matin

9 h 30 - 13 heures

9 h 30 - 10 h 20

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

10 h 30 - 13 heures

Tables rondes

Six tables rondes auront lieu simultanément, par région d'opérations du Fonds, sur les thèmes suivants:

- Asie et Pacifique: *Entreprises rurales et réduction de la pauvreté*
- Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants: *Promouvoir l'accès des agriculteurs aux marchés dans les économies en transition*
- Afrique orientale et australe: *Approches sectorielles: enjeux et perspectives pour le développement rural*
- Amérique latine et Caraïbes: *Envois de fonds et développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes*
- Proche-Orient et Afrique du Nord: *Gérer la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord*
- Afrique de l'Ouest et du Centre: *La finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre*

ANNEXE II

Séance de l'après-midi

15 heures - 18 heures

15 heures - 18 heures

**Examen des derniers points de l'ordre du jour et
déclarations générales
Clôture de la session**

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS À SA VINGT-SEPTIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 27/L.1/Rev.1	2	Ordre du jour et programme des activités
GC 27/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 27/L.2 + Add.1	6	Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 27/L.3	7	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2002
GC 27/L.4 + Add.1	8	Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004
GC 27/L.5	9	Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs
GC 27/L.6	10	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 27/L.7	11	Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
GC 27/L.8	12	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
GC 27/L.9	13	Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 27/L.10		Commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres
GC 27/INF.1		Arrangements pour la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs
GC 27/INF.2		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: rapport de situation 2003
GC 27/INF.3		Conférence-débat sur le thème du commerce et du développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres

ANNEXE III

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 27/INF.4/Rev.1		Tables rondes
GC 27/INF.5		État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
GC 27/INF.6		Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2003
GC 27/INF.7/Rev.2		Liste des participants à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs
GC 27/INF.8 + Rev.1 + Rev.2		Ordre des intervenants
GC 27/Résolutions		Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-septième session

A

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs – Vingt-septième session du FIDA

Rome, 18-19 février 2004

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS À SA VINGT-SEPTIÈME SESSION

1. À sa vingt-septième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 133/XXVII et 134/XXVII le 18 février 2004.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

**RÉSOLUTION RELATIVE AU BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA ET DE SON BUREAU DE
L'ÉVALUATION POUR 2004**

Résolution 133/XXVII

Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004

Le Conseil des gouverneurs,

Considérant la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa quatre-vingtième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2004 d'un montant de 323 millions de DTS et un montant total de 29,7 millions de USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes;

Ayant pris connaissance de l'examen du budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposé pour 2004, effectué à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration;

Approuve le budget administratif du FIDA pour 2004, tel que figurant dans le document GC 27/L.4 et GC 27/L.4/Add.1, d'un montant de 57,2 millions de USD pour le FIDA et de 4,6 millions de USD pour le Bureau de l'évaluation, établi sur la base d'un taux de change de 0,780 EUR pour 1,00 USD;

Décide que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2004 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2004 et le taux de change budgétaire;

Décide en outre que le paragraphe 2 de l'article VI du Règlement financier du FIDA sera amendé de façon à en supprimer la deuxième phrase. Les fonds non engagés à la clôture de l'exercice financier pourront être reportés sur l'exercice financier suivant à concurrence d'un montant ne dépassant pas 3% dudit exercice. Cet amendement entrera en vigueur à l'adoption de la présente résolution et prendra effet à compter de l'exercice financier 2003.

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE
FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE MULTIDONATEURS**

Résolution 134/XXVII

**Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale
multidonateurs**

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Conformément à l'article 6, section 2 c), de l'Accord portant création du FIDA, et à la section 7 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Habilite le Conseil d'administration à décider de l'établissement de tous les fonds d'affectation spéciale multidonateurs; et

Invite le Président à informer le Conseil des gouverneurs de toute décision de cette nature prise par le Conseil d'administration.